

**Réception et transformation de la matière thébaine des XII^e aux XVI^e siècles :
traduction, translation et hellénisme**

par

Jeanne Savard-Déry

Département des littératures de langue française, de traduction et de création

Université McGill, Montréal

Mémoire soumis à l'Université McGill en vue de l'obtention du grade de M.A. en

langue et littérature françaises

août 2021

RÉSUMÉ

C'est au milieu du XII^e siècle qu'est réalisée la première mise en roman, dont l'appellation renvoie à la fois à la langue vernaculaire et au genre littéraire auquel elle donne naissance. Elle a pour sujet la *Thébaïde* de Stace – une épopée antique qui relate la destruction de la ville de Thèbes –, à laquelle l'auteur inconnu ajoute l'histoire d'Œdipe. D'abord écrit en vers, ce récit est mis en prose – section *Thèbes* – par Wauchier de Denain au début du XIII^e siècle dans le cadre du premier projet d'histoire universelle, l'*Histoire ancienne jusqu'à César (HAC I)* et de ce fait, comporte de nombreuses transformations formelles et thématiques (Gérard Genette). Elle est traduite à nouveau au XIV^e siècle ; c'est ce qu'on appelle Seconde rédaction (*HAC II*), dont le contenu de la section thébaine est plus concis selon le manuscrit étudié. En 1491, le célèbre libraire-éditeur Antoine Vérard produit un incunable de cette œuvre historiographique, qu'il intitule *Premier Volume de Orose* et qui inclut la section *Ystoire de Thèbes*. L'ouvrage, écrit en prose et qui se décrit comme un « livre historique », reprend plutôt en grande partie le programme d'écriture du compilateur de l'*HAC I* établi deux siècles plus tôt. Il faut attendre le *Rommant de Edipus* de Pierre Sergent vers 1539 qui, dans une visée de thésaurisation et de conservation des savoirs, imprime le récit d'Œdipe et de Thèbes de façon autonome. Les genres du roman (*fabula*) et de l'histoire (*historia*) se rejoignent donc constamment dans leur exercice d'écriture à travers ce voyage thébain, qui est à la fois synchronique et diachronique et, de façon globale, garant des points de tension fondamentaux dans le développement d'une littérature écrite en français. Par la comparaison de passages clés des œuvres à l'étude, l'analyse des transpositions formelles et thématiques qui sont au cœur de cette recherche permettra de mieux définir (1) la représentation de l'Antiquité, plus précisément de l'hellénisme, ainsi que (2) la réception et la transformation des phénomènes de mise en roman et de mise en prose dans la sphère littéraire en langue française, du XII^e au XVI^e siècle.

ABSTRACT

Composed around the mid-12th century, the first French romance offers a new take on the Antiquity epic poem, Statius's *Thebaid*, to which an Edipus background story the unknown author has annexed. First written in verse, Wauchier de Denain, interested in producing a work on universal history in prose writing, translates it as part of his *Histoire ancienne jusqu'à César (HAC I)* at the beginning of the 13th century. A Second redaction of this work (*HAC II*) is made in the 14th century, which points to some differences in terms of form and thematic transformations (Gérard Genette), depending on the manuscript. In 1491, the famous Antoine Vérard, librarian-editor, produces an incunabulum edition in prose, the *Premier Volume de Orose*, which is based on the same historiographic project written two centuries before (*HAC I*) and includes an *Ystoire de Thèbes* section. It is only around 1539 that an edition of the Theban story as a stand-alone is printed, this time by Pierre Sergent, with the aim of "thésaurisation" and knowledge preservation. The romance (*fabula*) and historical (*historia*) genres are thus constantly intertwined in this Theban work, both from a synchronic and diachronic perspective. The topic moreover works as an anchor point for the fundamental literary tensions within the text, and more globally in the development of French written literature. The form and thematic transpositions' analysis, based on the comparing of key excerpts from the selected work, will help better define (1) the representation of Antiquity, especially that of the Hellenistic side, as well as (2) the reception and transformation of the "mise en roman" and "mise en prose" phenomena in the French literary sphere from the 12th to 16th century.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ/ABSTRACT	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
REMERCIEMENTS	iii
PROLÉGOMÈNES – INTRODUCTION À LA MATIÈRE THÉBAINE AU MOYEN ÂGE	
1.1 Présentation historique des cinq œuvres de littérature française et du texte-source latin	3
1.2 Présentation générale de l'hellénisme au Moyen Âge	11
1.3 Problématique et hypothèses	17
1.4 Présentation du cadre terminologique	19
CHAPITRE I – LES TENSIONS ENTRE <i>FABULA</i> ET <i>HISTORIA</i> DANS LA FORTUNE DE LA MATIÈRE THÉBAINE AU MOYEN ÂGE CENTRAL	
2.1 Distinction entre <i>historia</i> (histoire) et <i>fabula</i> (roman)	21
2.2 Le rapport aux sources	23
2.3 Transpositions formelles	26
2.4 Transpositions thématiques	36
CHAPITRE II – LA RECONDUCTION DES TENSIONS <i>FABULA-HISTORIA</i> DANS DEUX TÉMOINS TARDIFS DES XV^e et XVI^e SIÈCLES	
3.1 Le passage du manuscrit à l'imprimé : quelques distinctions génériques	49
3.2 Le rapport aux sources	53
3.3 Transpositions formelles	56
3.4 Transpositions thématiques	65
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE	77

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement ma directrice, la professeure Isabelle Arseneau, pour m'avoir dirigée, soutenue et encouragée sans relâche. Vous m'avez transmis, dès ma deuxième année de baccalauréat à l'Université McGill, votre passion pour le Moyen Âge et c'est pourquoi j'ai continué ma formation académique en littérature médiévale (le *Roman de Thèbes* et ses transpositions) avec vous à la maîtrise. Votre confiance en moi, votre rigueur et vos enseignements m'ont permis de développer mes compétences en recherche et en rédaction, qui seront des plus utiles pour le reste de mon parcours académique.

Je remercie également le directeur, le professeur Arnaud Bernadet, et la professeure Isabelle Daunais, qui ont été d'un grand soutien dans ma démarche avec Mitacs et GPS pour un séjour d'étude en Belgique, même si ce dernier a été annulé à cause de la COVID-19.

Je remercie de tout cœur ma famille proche et éloignée, en particulier mon conjoint Nathan, mes parents Isabelle et Steve, mon frère Joseph, ma sœur Flore, ainsi que mon beau-père Sylvain, pour leur soutien constant et leur précieuse écoute lors de la rédaction de ce mémoire.

À ma deuxième famille à Montréal, Annie, Martin, Clovis et Évangéline, merci de m'avoir accueillie et soutenue pendant mes années de baccalauréat.

Merci à mes amies qui, grâce à leur amitié, m'ont toujours encouragée à la fois dans mon parcours académique et dans mon parcours de vie : Laurène, Isabelle, Berfin et Rosalie. Une pensée spéciale à Marguerite Bourbeau et Peter Kussmaul pour leur générosité et le partage de leur passion pour le Moyen Âge.

Le soutien financier du Département des littératures de langue française, de traduction et de création de l'Université McGill dont j'ai bénéficié m'a permis de me consacrer à mon projet.

PROLÉGOMÈNES – Introduction à la matière thébaine au Moyen Âge

Le Moyen Âge central est la période de l'essor et de l'expansion de la langue française, issue du latin vulgaire, celui parlé par le peuple (*vulgus*) et réservé à certains usages domestiques. À côté de celle-ci, trois langues sacrées se maintiennent à des degrés de pratique divers : le latin, le grec et l'hébreu¹. L'étendue des connaissances linguistiques des érudits de la France médiévale, plus spécifiquement celle du grec, dépend d'un corpus manuscrit très modeste en Occident². Dans l'histoire de la réception de l'imaginaire et de la culture grecques, le Moyen Âge central marque en revanche un point tournant : « [...] à la contemplation nostalgique des grandeurs révolues se mêle une espérance optimiste : le « miracle grec » s'annonce, la civilisation médiévale, aux XII^e et XIII^e siècles, va connaître son apogée [...] »³. Ce retour progressif de l'intérêt pour l'hellénisme coïncide avec l'apparition du genre romanesque qui, avec le *Roman de Thèbes* (vers 1152) justement, s'écrit d'abord en vers et s'affranchit du « livre » latin, qui domine la sphère savante de l'époque⁴. Puisant dans les genres préexistants, tels que l'historiographie et la chanson de geste, ce roman est garant des tensions littéraires émergentes en langue vernaculaire, à la fois formelles et thématiques.

Pendant le premier tiers du XIII^e siècle, après plus d'un demi-siècle d'écriture narrative en vers, un changement s'effectue au niveau de la forme des récits produits⁵ : pour réécrire les grands romans arthuriens et tristaniens, les romanciers ont de plus en plus recours à la prose, perçue comme le « médium de la vérité⁶ » et réservée jusque-là aux textes sacrés et historiographiques⁷. Les rapports entre le roman et l'histoire se posent alors autrement, notamment à travers la rédaction d'histoires universelles, dont celle de Wauchier de Denain qui intègre à son projet la matière thébaine. Il se base en effet sur le *Roman de Thèbes* en vers afin de produire la section *Thèbes* en prose dans son œuvre *l'Histoire Ancienne jusqu'à César*. Valorisant d'une part un plan ecclésiastique (retracer l'histoire chrétienne) et d'autre part un plan profane (retracer l'histoire de l'humanité)⁸, l'œuvre rejoint ainsi tour à tour un public clérical savant et un public laïc, de cour, « soucieux d'élargir sa culture historique en se divertissant⁹ », et qui se perpétuera dans la Seconde rédaction (*HAC II*) au XIV^e siècle.

¹ Jacques Legrand, *Archiloge Sophie et Livre de Bonnes Meurs*, cité dans Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « L'imaginaire de la langue grecque au Moyen Âge », dans Michel Zink (dir.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental. Actes du 15^{ème} colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 8 & 9 octobre 2004*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005, p. 147.

² Pascal Boulhol, *La connaissance de la langue grecque dans la France médiévale VI^e-XV^e s.*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2008, p. 118.

³ Daniel Madelénat, *L'Épopée*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Littératures modernes », 1986, p. 86.

⁴ Francis Gingras, *Le Bâtard Conquérant. Essor et expansion du genre romanesque au Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2011, p. 29.

⁵ *Ibid.*, p. 353.

⁶ Renate Blumenfeld-Kosinski, « Moralization and History : Verse and Prose in the *Histoire ancienne jusqu'à César* (in B.N.f.fr. 20125) », dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 97, 1981, p. 44.

⁷ Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle : L'Histoire ancienne jusqu'à César et les Faits des Romains*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 23-5.

⁸ Sébastien Douchet, « Introduction », dans Sébastien Douchet (dir.), *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle [en ligne]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », n° 61, 2015, p. 3-4.

⁹ Catherine Croizy-Naquet, *op. cit.*, p. 27.

Après avoir été réservée à des fins précises – écriture du sacré et de l’histoire –, la prose imprègne la narration en langue vulgaire jusqu’à la fin du Moyen Âge. La pratique se transforme et l’exercice de la « mise en prose », que l’on remarque surtout à la cour des Ducs de Bourgogne, se résume désormais au « dérimage » des anciens récits¹⁰. Danielle Bohler suggère, à propos de la mise en prose de *Cleomadés* à la même époque, que le texte en prose apparaît alors « comme un produit “light”¹¹ » par rapport à sa source en vers, qui est souvent raccourcie et « déproblématisée¹² », pour en faire « une nourriture adaptée et digeste¹³ ». C’est déjà ce type de « réduction » que doit opérer la prose par rapport à la source en vers, si l’on en croit David Aubert qui, au XV^e siècle, avoue dans le prologue de *L’Histoire de Charles Martel* avoir « translatee d’anciennes histoires rymeées jadiz et reduitte en ceste prose, pour ce que au jour d’huy les grans princes et autres seigneurs appetent plus la prose que la ryme¹⁴ ». Aux XV^e et XVI^e siècles, la section *Ystoire de Thèbes* du *Premier Volume de Orose* et le *Rommant de Edipus*, qui proposent tous les deux une mise en prose de l’*HAC I*, s’inscrivent dans ce mouvement précis. Dans une perspective à la fois synchronique et diachronique, la matière thébaine permet de suivre les transformations génériques et formelles que connaît la littérature en langue française à partir du Moyen Âge central jusqu’au début de la Renaissance.

¹⁰ Danielle Bohler, « Du roman au récit “light” : la mise en prose de *Cleomadés* au XV^e siècle. Réflexions sur le remaniement par abrègement », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e – XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 80-1 ; Catherine Croizy-Naquet, *op. cit.*, p. 206 ; Isabelle Delage-Béland, *L’antiroman au risque de la réécriture. La redéfinition des stratégies intertextuelles et parodiques dans les mises en prose du Cligès et du Roman de la Violette*, mémoire de maîtrise, Université McGill, 2011, p. 1-2.

¹¹ Danielle Bohler, *ibid.*, p. 78.

¹² Keith Busby, « Roman breton et chanson de geste au XVIII^e siècle », dans David P. Schenck et Mary Jane Schenck (dir.), *Echoes of the Epic : Studies in Honor of Gerard J. Brault*, Birmingham, Summa Publications, 1998, p. 23.

¹³ Danielle Bohler, art. cité, p. 78.

¹⁴ Cité dans Francis Gingras, *op. cit.*, p. 355.

1.1 Présentation historique des cinq œuvres de littérature française et du texte-source latin

Le corpus du mémoire est composé de cinq œuvres françaises et d'un texte source latin. La première œuvre à être « mise en roman » au XII^e siècle est la *Thébaïde* de Stace, célèbre œuvre latine du I^{er} siècle ap. J.-C¹. Cette épopée – dont le *Roman de Thèbes*, ca 1152-1154¹⁵ (tel que l'a conservé le manuscrit de la British Library, Add 34114 [S]) offre une traduction autant qu'une réécriture – raconte l'histoire d'Étéocle et Polynice : frères jumeaux, ils sont issus d'une relation incestueuse entre un fils (Edipe) et sa mère (Jocaste), qui les condamne à s'entretuer pour le pouvoir royal, provoquant ainsi la destruction de la ville de Thèbes¹⁶. Les quatre autres œuvres sont celles qui, aux XIII^e et XVI^e siècles, élisent le *Roman de Thèbes* comme nouveau texte source : la Première rédaction en prose de Wauchier de Denain dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César* (ca 1250-1275 ; BnF, manuscrit P, fr. 20125¹⁷) ; la Seconde rédaction du même texte (ca 1400 ; BnF, manuscrit fr. 301¹⁸) ; l'incunable du *Premier Volume de Orose* d'Antoine Vérard (ca 1491¹⁹ ; BnF, RES-G-682 (1)) ; et, enfin, la mise en prose du XVI^e siècle, le *Rommant de Edipus* de Pierre Sergent, qui offre l'ultime transformation de la matière thébaine au début de la Renaissance (ca 1539 ; BnF, RES-Y2-718). Cette œuvre a été aussi conservée lors de sa réimpression en fac-similé au XIX^e siècle.

L'*Histoire ancienne jusqu'à César* ayant été recopiée ou imprimée sans interruption du XIII^e au XVI^e siècle, il convient de distinguer entre elles *rédaction* et *version*. Le terme de *rédaction* pour parler de l'*HAC* est introduit par le philologue Paul Meyer à la fin du XIX^e siècle afin de distinguer entre eux les manuscrits connus des *Estoires Rogier* selon le modèle auxquels ils se rapportent. Il a été conservé par la communauté médiéviste et il permet de caractériser, encore aujourd'hui, les différentes catégories de manuscrits qui ont été rédigées selon un modèle premier, au nombre de trois : les manuscrits de la Première rédaction, ceux de la Seconde rédaction – ces deux termes sont introduits par Paul Meyer en 1885 – et ceux de la Troisième rédaction – celui-ci est introduit officiellement en 1975 par B. Woledge²⁰.

En ce qui a trait aux deux dernières, Marijke de Visser-van Terswiga, dans son édition des manuscrits P et V de l'*HAC I*, signale qu'elles pourraient être décrites comme étant des *remaniements*, puisqu'elles sont à la fois basées sur la Première rédaction et

¹⁵ Aimé Petit, *Aux origines du roman : Le Roman de Thèbes*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 101-6 : Une certaine controverse entoure la datation du premier manuscrit du *Roman de Thèbes*, utilisant comme point de départ l'analyse du manuscrit P par Léopold Constans vers la fin du XIX^e siècle. Il s'est basé sur les vers 971-72 du manuscrit en question, qui mentionnent « Londres » et « Peitiers », pour argumenter une date plus tardive, durant le règne d'Aliénor d'Aquitaine, elle-même de Poitiers et reine d'Angleterre. Ce n'est pas, cependant, ce que les éditeurs plus modernes ont retenu, puisque l'argument ne tient qu'à « un seul manuscrit sur cinq, [...] [sur lequel] on a bâti tout un édifice critique dont la base paraît bien fragile. » Le verdict révèle que la date la plus plausible serait après le mariage d'Henri II et d'Aliénor en 1152, mais avant 1154, où Henri est couronné.

¹⁶ Voir Stace, *Thébaïde* (éd. et trad. Roger Lesueur), Paris, Les Belles Lettres, 1990, 907 p.

¹⁷ Anne Rochebouet, « De la terre sainte au Val de Loire : diffusion et remaniement de l'« Histoire Ancienne jusqu'à César » au XV^e siècle », dans *Romania*, vol. 134, n° 533/534, 2016, p. 199.

¹⁸ *Ibid.*, p. 202.

¹⁹ Masami Okubo, « Antoine Vérard et la transmission des textes à la fin du Moyen Âge (première partie) », dans *Romania*, t. 25, n° 499-500, 2007, p. 445.

²⁰ Marijke de Visser-van Terwisga, dans *Histoire ancienne jusqu'à César* (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terwisga), t. 2, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 1999, p. 246.

transformées de façon diachronique au gré des commanditaires²¹. À ce sujet, il faut remonter à la définition de Jean Rychner dans l'ouvrage *Contribution à l'étude des fabliaux*, caractérisée par l'intention volontaire de l'auteur de modifier un texte pour suivre son entendement de la matière, dans ce cas-ci de la matière thébaine²². Le terme de *version*, quant à lui, peut désigner à la fois la modernisation de la langue à partir d'un texte ancien, c'est-à-dire un acte de traduction, et les différents états – manuscrit, incunable et imprimé, pour le présent propos – d'un même texte (abrègement, amplification, etc.)²³.

²¹ *Idem*. Pour le remaniement de la Troisième rédaction, voir aussi Anne Rochebouet, art. cité, p. 194.

²² Jean Rychner, « Les remaniements », p. 63 ; Anne Rochebouet, *idem*.

²³ CNRTL, « version », *Dictionnaire « lexicographie »*, <https://www.cnrtl.fr/definition/version> [page consultée le 15 octobre 2019] ; pour un exemple, voir Jean Rychner, *ibid.*, p. 65.

Tableau récapitulatif

<i>Thébaïde</i> , Stace I ^{er} siècle ap. J.-C.	<i>Roman de Thèbes</i> Vers 1152	<i>HAC I</i> , Wauchier de Denain Premier quart du XIII ^e s.
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Épopée latine de douze livres en hexamètre ❖ Travail de Roger Lesueur (1990) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en roman de la <i>Thébaïde</i> ❖ Manuscrit retenu : S, Add 34114 (BL) ; XIV^e siècle ; considéré comme l'état le plus ancien des manuscrits du <i>Roman de Thèbes</i> ❖ Travail de Francine Mora-Lebrun (1995) ❖ Basé sur un manuscrit de la <i>Thébaïde</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en prose de la section <i>Thèbes</i> ❖ Manuscrit retenu : P, fr. 20125 (BnF) ; deuxième moitié du XIII^e siècle ; considéré comme le noyau ancien des manuscrits de l'<i>HAC I</i> ❖ Travail de Marijke de Visser-van Terswiga (1995) ❖ Basé sur une version proche des manuscrits A et P du <i>Roman de Thèbes</i>
<i>HAC II</i> Vers 1340-50	<i>Premier Volume de Orose</i> 1491	<i>Rommant de Edipus</i> Vers 1539
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prose, section <i>Thèbes</i> ❖ Manuscrit retenu : fr. 301 (BnF) ❖ Travaux de François Avril (1969) et d'Anne Rochebouet (2016) ❖ Basé sur le manuscrit Royal 20 D. I. ; considéré comme l'état le plus ancien des manuscrits de l'<i>HAC II</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prose, section <i>Ystoire de Thèbes</i> ❖ Incunable ❖ Éditeur : Antoine Vérard ❖ Travaux d'Aimé Petit (2017) et de Catherine Gaullier-Bougassas (2017) ❖ Basé entre autres sur un manuscrit proche de l'<i>HAC I</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prose ❖ Imprimé ❖ Éditeur : Pierre Sergent ❖ Fac-similé du XIX^e siècle ❖ Travaux d'Aimé Petit (2017) ❖ Basé sur un manuscrit ou un imprimé proche de l'<i>HAC I</i>

Roman de Thèbes

Dans l'*Historia Regum Britanniae* de Wace – offerte à Aliénor d'Aquitaine en 1155²⁴ –, il est écrit que « l'origine de la langue galloise est celle bretonne, elle-même descendante des Troyens²⁵. » Le royaume anglo-saxon, grâce à la reconduction du *topos* de la *translatio imperii* – ce que le philologue Frédéric Duval définit comme étant le transfert « à la fois [géographique] et [historique] de l'empire²⁶ » –, s'insère donc dans la lignée ancestrale des Grecs, à laquelle se superposent ultérieurement les récits de Thèbes. À ce sujet, la référence indirecte à la rivalité destructive des frères Étéocle et Polynice révèle le contexte politique contemporain qui n'est pas sans rappeler, pour le public averti de l'époque, les conflits entre la descendance fraternelle de Guillaume le Conquérant, le duc de Normandie Robert Courteheuse et le roi d'Angleterre Guillaume le Roux au tournant du XII^e siècle²⁷. Comme le rappelle le clerc Orderic Vital (XI^e-XII^e siècles), dans son *Historia Ecclesiastica*, une mise en garde envers la répétition des actes fratricides des fils d'Œdipe est fournie aux deux fils de Guillaume le Conquérant lors de la bataille de Tinchebray²⁸. Malgré le dénouement des événements historiques, divergent de celui fictionnel du *Roman de Thèbes*, le problème reste similaire : deux fils se disputent le royaume sans autre solution que les armes²⁹. En souvenir des « grandeurs révolues³⁰ », la commande d'un récit thébain antique par la cour d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine ne relève point du hasard³¹. L'agenda politique anglo-normand ne fait que faciliter l'entrée en jeu de cette matière.

Le XII^e siècle est une période florissante en connaissances, ce que le médiéviste Jean Frappier qualifie d'« humanisme médiéval³² » et qui s'appuie sur un ensemble d'autorités dont le poète Stace fait partie, aux côtés de Virgile, Horace, Lucain, Juvénal, Perse, Térence et Ovide³³. Les centres de production de manuscrits anglo-saxons, en plus du mécénat d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine, participent à l'établissement d'un corpus de traductions en langues vernaculaires, dont l'anglo-normand dans le cas du *Roman de Thèbes*³⁴. Le texte-source de ce dernier connaît d'ailleurs une circulation importante, si l'on se fie à la liste dressée par Birger Munk Oslen dans l'ouvrage *L'étude des auteurs classiques latins aux XI^e et XII^e siècles (1983-7)*, qui recense jusqu'à 51 manuscrits de la *Thébaïde* au moment de la rédaction du *Roman de Thèbes*³⁵. L'auteur inconnu avait donc

²⁴ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 113.

²⁵ *Ibid.*, p. 114.

²⁶ Frédéric Duval, « Quels passés pour quel Moyen Âge ? », dans Claudio Galderisi (dir.), *Traductions médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles) : étude et répertoire*, Agence nationale de la recherche, Projet Transmédié, Turnhout, Brepols, 2011, p. 47.

²⁷ Aimé Petit, *L'anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle : Le Roman de Thèbes, le Roman d'Énéas, le Roman de Troie, le Roman d'Alexandre*, Paris, Honoré Champion, 2002 [1980], p. 54.

²⁸ *Ibid.*, p. 56.

²⁹ *Ibid.*, p. 55.

³⁰ Daniel Madelénat, *op. cit.*, p. 86.

³¹ Aimé Petit, *L'anachronisme...*, *op. cit.*, p. 60.

³² Jean Frappier, cité dans Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 484.

³³ Birger Munk Oslen, « La Grèce vue par l'école du XII^e siècle », dans Michel Zink (dir.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental, actes du 15^e colloque de la Villa Kérylos (Beaulieu-sur-Mer, 8 et 9 octobre 2004) sous la présidence de Jean Leclant*, Paris, Cahiers de la Villa « Kérylos », Diffusion De Boccard, n^o 16, 2005, p. 40.

³⁴ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 126-7.

³⁵ Francine Mora-Lebrun, « Introduction », dans Anonyme, *Le Roman de Thèbes* (éd. et trad. Francine Mora-Lebrun), Paris, Librairie générale française, 2002, p. 6. Voir aussi Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 483 et Sylviane Messerli, *Œdipe enténébré. Légendes d'Œdipe au XII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 33, 90.

vraisemblablement sous la main une copie de l'épopée antique, qui raconte en latin un morceau du Cycle thébain. Le romancier de Thèbes ne fait cependant qu'une seule adresse à son « hypotexte latin³⁶ » : Stace est mentionné une fois dans le roman lors de l'épisode de Daire le Roux, intervention ajoutée par le clerc médiéval³⁷.

Le manuscrit S date vraisemblablement de la fin du XIV^e siècle, soit plus de deux cents ans après la composition de la première version, mais il préserve l'état le plus ancien de la matière thébaine, entre autres par l'utilisation de formes archaïsantes dans une orthographe datant du XII^e siècle³⁸. Grâce aux armoiries insérées dans une lettrine au début du poème et au début de l'*Énéas*, le roman qui le précède dans le manuscrit, on sait qu'il a pu appartenir à Henri of Spencer, évêque de Norwich à la même époque (1370-1406), « qui occupait le siège épiscopal³⁹ »⁴⁰. C'est d'ailleurs à lui qu'est dédiée cette version du *Roman de Thèbes*, qui est placée entre le folio 164 et le folio 226⁴¹, où il côtoie l'*Énéas*, le *Siège d'Antioche ovesque le conquest de Jerusalem de Godefred de Boilion* (« chanson de geste anonyme de la fin du XII^e siècle sur le Première Croisade⁴² »), le *Songe Vert* (« poème allégorique du milieu ou de la fin du XIV^e siècle qu'on a proposé d'attribuer à John Gower⁴³ ») et 170 vers sur 360 vers de l'*Ordre de Chevalerie* (deuxième moitié du XIII^e siècle, avec le personnage Saladin)⁴⁴.

Histoire ancienne jusqu'à César I

Au début du XIII^e siècle, Wauchier de Denain met en prose la mise en roman (en vers) du XII^e siècle. Le grand projet d'histoire universelle, qui consacre une section au récit de *Thèbes*, est commandité par la cour de Flandre sous Roger IV, qui est alors châtelain de Lille⁴⁵. Le clerc érudit retrace l'histoire « universelle », c'est-à-dire depuis les débuts de l'humanité et de la chrétienté à la noblesse de Flandre du premier quart du XIII^e siècle, dans un but d'édification et d'éducation pour l'aristocratie de l'époque.

L'auteur utilise comme modèle une version du *Roman de Thèbes* qui, d'après les recherches de Marijke de Visser-van Terwisga, se rapproche le plus de celle des manuscrits A et P⁴⁶. En tenant compte de la popularité des manuscrits de la *Thébaïde* de Stace au Moyen Âge central, Wauchier de Denain, tout comme le romancier, a vraisemblablement accès à une copie qui lui permet d'effectuer plusieurs interventions (coupes, additions, inventions, etc.)⁴⁷. Par sa qualité d'« historien », il promeut donc l'écriture des véritables

³⁶ Pour la terminologie d'« hypotexte », voir Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 1982, p. 13.

³⁷ Francine Mora-Lebrun, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, p. 11 ; l'occurrence exacte dans le texte se trouve à la page 545, v. 8543, dans l'édition du *Roman de Thèbes* qu'a procurée Francine Mora-Lebrun.

³⁸ *Ibid.*, p. 34.

³⁹ Nezirovic Muhamed, « La locution *maunger ove luis* dans le manuscrit S du *Roman de Thèbes* », dans *Romania*, t. 108, n° 432, 1987, p. 520.

⁴⁰ Francine Mora-Lebrun, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, p. 33.

⁴¹ *Idem.*

⁴² *Idem.*

⁴³ *Idem.*

⁴⁴ *Idem* ; British Library, « Detailed record for Additional 34114 », *Catalogue of Illuminated Manuscripts*, <http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/record.asp?MSID=8701&CollID=27&NStart=34114> [page consultée le 18 novembre 2019].

⁴⁵ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 219.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 401-2. Voir aussi Marijke de Visser-van Terwisga, *op. cit.*, p. 98.

⁴⁷ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 221-2 et p. 330-1.

faits de Thèbes, se désintéressant de la matière épique et romanesque, du moins en surface, pour en faire un récit à saveur de vérité historique⁴⁸ : « Mes por beau parler est mainte choze contee et dite qui n'est mie voire en tote, traitie d'estorie⁴⁹ ».

Le manuscrit P de l'*HAC* – fr. 20125, de la Bibliothèque nationale de Paris –, qui est produit entre 1250 et 1275 dans la région parisienne ou au nord de la France⁵⁰, a conservé « l'état le plus ancien du texte⁵¹ ». Il ne reprend pas la version ancienne du *Roman de Thèbes* qu'a conservée le manuscrit S, mais possiblement une version plus proche des manuscrits A et P, deux rédactions picardes qui ont été produites plus d'un siècle après la naissance du genre romanesque, dans la deuxième moitié du XIII^e siècle⁵². En effet, le choix du manuscrit S permet de révéler les traits archaisants du *Roman de Thèbes*, ce qui est moins le cas pour les manuscrits A et P. Pour les besoins de la comparaison, les travaux de la médiéviste Marijke de Visser-van Terswiga sont toutefois retenus afin de mieux comprendre l'impact de la mise en prose au XIII^e siècle, ainsi que du contexte socio-historique qui s'y rattache, par rapport au phénomène de mise en roman au XII^e siècle.

Les nombreuses interpellations au public au fil du récit dans le manuscrit P de l'*HAC* laissent supposer un format de récitation devant un auditoire, bien qu'il ne pourrait s'agir que de traits stylistiques convenus portant la trace d'une « oralité seconde »⁵³. Nonobstant le fait que Wauchier de Denain n'a jamais terminé son projet d'histoire universelle et que le manuscrit d'origine n'est pas connu, celui à l'étude reste le mieux préservé et le plus complet des manuscrits de la Première rédaction⁵⁴. À ce sujet, la section *Thèbes* n'a fait l'objet que de deux éditions modernes publiées (1996 ; 2000), ainsi que d'une autre à l'étape de production (2015), ce qui a réduit le choix du manuscrit⁵⁵.

Histoire ancienne jusqu'à César II

Le manuscrit fr. 301 de la Seconde rédaction du même texte, quant à lui, est une copie française du célèbre manuscrit napolitain, le Royal 20 D. I. – 1340-50⁵⁶ –⁵⁷, produite vers la toute fin du XIV^e siècle⁵⁸. Œuvre prisée du réseau aristocratique français depuis le XIII^e siècle⁵⁹, la production de ce manuscrit de l'*HAC* comporte de nombreuses similitudes

⁴⁸ *Ibid.*, p. 222.

⁴⁹ Wauchier de Denain, cité dans *ibid.*, p. 409. Traduction Aimé Petit : « Mais au nom du beau langage bien des choses sont contées et dites, qui ne sont pas totalement vraies, exploitées selon l'histoire. »

⁵⁰ Marijke de Visser-van Terwisga, *op. cit.*, p. 39.

⁵¹ *Idem.*

⁵² BnF, « Notice du Roman de Thèbes », https://data.bnf.fr/fr/12072322/roman_de_thebes/ [page consultée le 18 novembre 2019].

⁵³ Marijke de Visser-van Terwisga, *op. cit.*, p. 39. Voir aussi Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, vol. 35, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1983, p. 36.

⁵⁴ Marijke de Visser-van Terwisga, *idem.*

⁵⁵ Voir *Histoire ancienne jusqu'à César* (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terwisga) ; Molly Lynde-Recchia, *Prose, Verse and Truth-telling in the Thirteenth Century: an essay on form and function in selected texts, accompanied by an edition of the prose Thebes as found in the Histoire ancienne jusqu'à César* ; et Simon Gaunt, *The Values of French Language and Literature in the European Middle Ages*, cités dans Anne Rochebouet, art. cité, p. 172.

⁵⁶ Marijke de Visser-van Terwisga, *op. cit.*, p. 246 : P. Meyer suggérait, en 1885, une date vers 1360-70 sous Charles V, mais les recherches plus récentes proposent une apparition à Naples, avant son règne, vers 1340-50. Voir aussi François Avril, « Trois manuscrits napolitains des collections de Charles V et de Jean de Berry », « Trois manuscrits napolitains des collections de Charles V et de Jean de Berry », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 127, 1969, p. 313.

⁵⁷ François Avril, *ibid.*, p. 305.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 312. Voir aussi Anne Rochebouet, art. cité, p. 173.

⁵⁹ Anne Rochebouet, *ibid.*, p. 169.

avec sa source italienne, surtout au niveau des quatre illustrations en pleine page et des miniatures, qui confirment la parenté entre les deux⁶⁰. En ordre, il contient les sections « III (Thèbes), IV (Grecs et Amazones), Pr 5 (Les *Héroïdes* d'Ovide), VI (Énéas), VIII (Orient II, de Cyrus à Artaxerxés), VII (Rome I, jusqu'aux guerres contre les Gaulois et les Samnites) et X (Rome II, jusqu'au triomphe de Pompée à Rome)⁶¹ » ; le prologue et les deux premières sections étant absents, le manuscrit débute directement à la section III, soit l'histoire de Thèbes. La section *Thèbes* de la Seconde rédaction se distingue surtout par l'abrègement de nombreux passages par rapport à celle de la Première rédaction. Ces coupes n'empêchent nullement la compréhension du lecteur et le texte ne s'en trouve que plus concis. Selon un inventaire datant de 1413, on le retrouve dans la bibliothèque de Jean de Berry au début du XV^e siècle⁶². Dans l'ensemble, et comme le fait remarquer à juste titre Anne Rochebouet dans l'article « De la terre sainte au Val de Loire : diffusion et remaniement de l'« Histoire Ancienne jusqu'à César » au XV^e siècle » (2016), les différentes familles de manuscrits de l'*HAC*, du XIII^e siècle jusqu'au XVI^e siècle, prouvent que « la réception de l'œuvre n'est pas aussi standardisée qu'on pourrait le supposer⁶³ ».

Premier Volume de Orose

Le libraire-éditeur Antoine Vérard produit l'incunable du *Premier Volume de Orose*, le premier de deux volumes, vers 1491, afin de l'offrir au roi de l'époque, Charles VIII⁶⁴. Ce dernier est reconnu pour ses commandes de « livres historiques », dont les histoires universelles qui relatent, entre autres et pour ce qui nous intéresse, les faits de l'Antiquité⁶⁵. L'ouvrage présente Paul Orose comme source principale, et bien que les recherches restent limitées quant aux sources réellement utilisées par l'éditeur, c'est en fait un texte très proche de celui de Wauchier de Denain qui est employé pour la section *Ystoire de Thèbes*⁶⁶. On assiste à ce que Catherine Gaullier-Bougassas qualifie, dans un article récent, de « reformulation presque constante du texte du XIII^e siècle et de nombreux ajouts⁶⁷. » À la fois fidèle à la source ancienne et novatrice dans son écriture, l'œuvre d'Antoine Vérard témoigne d'une volonté d'amplification allant au-delà de la simple transformation formelle⁶⁸. Cet incunable ayant pour modèle la Première rédaction de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* est réimprimée à plusieurs reprises dans le premier quart du XVI^e siècle : deux fois de plus par le même imprimeur, en 1504 et en 1509 ; une fois par Michel Le Noir, en 1515 à Paris ; et une fois par Philippe Le Noir, en 1526, toujours à Paris⁶⁹.

⁶⁰ François Avril, art. cité, p. 306.

⁶¹ Anne Rochebouet, art. cité, p. 202.

⁶² *Ibid.*, p. 181.

⁶³ *Ibid.*, p. 194.

⁶⁴ Catherine Gaullier-Bougassas, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* dans l'imprimé d'Antoine Vérard, le *Volume d'Orose* (1491) », dans Paola Cifarelli, Maria Colombo Timelli, Matteo Milani et Anne Schoysman, *Raconter en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 279, 2017, p. 209.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 210.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 217. Voir aussi Masami Okubo, art. cité, p. 459.

⁶⁷ Catherine Gaullier-Bougassas, *ibid.*, p. 214.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 218.

⁶⁹ Pour la référence de ces imprimés, voir Brigitte Moreau, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle, d'après les manuscrits de Philippe Renouard [en ligne]*, vol. 1, 2 et 3, Paris, Service des travaux historiques de la Ville de Paris, 1972.

Rommant de Edipus

Partant des travaux de Léopold Constans et de Paul Meyer à la fin du XIX^e siècle, Aimé Petit, dans l'article « Transtextualité. Le *Roman de Thèbes*, de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* à la rédaction imprimée par Pierre Sergent » (2017), commente la réalisation de l'imprimé du XVI^e siècle, intitulé *Rommant de Edipus*⁷⁰. L'éditeur parisien, Pierre Sergent, le met vraisemblablement sous presse aux alentours des années 1539⁷¹. Il est par la suite réimprimé par Auguste Veinant en 1858 sous le titre *Sensuyt le Roman de Edipus filz du roy Layus le quel Edipus tua son pere. Et depuis espousa sa mere : Et en eut quatre enfans. Et parle de plusieurs choses excellentes*, encore disponible à ce jour⁷². Par la comparaison méticuleuse de passages correspondants, on remarque une ressemblance frappante entre les deux textes précédents (mss. fr. 20125 et fr. 301), outre quelques écarts de nature orthographique, quelques « modifications accidentelles⁷³ », et la modernisation mineure du texte dans celle du XVI^e siècle⁷⁴.

⁷⁰ Léopold Constans argumente que l'imprimé est produit vraisemblablement à partir du manuscrit fr. 301 de la Seconde rédaction de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* ou, du moins, d'un manuscrit aujourd'hui perdu qui en aurait été proche (Léopold Constans, *La légende d'Œdipe étudiée dans l'Antiquité, au Moyen-Âge et dans les Temps modernes, en particulier dans le « Roman de Thèbes », texte français du XII^e siècle*, Paris, Maisonneuve et Co., 1881, p. 339). Paul Meyer, à la même époque, réfute totalement cet argument, réitéré par Aimé Petit dans le même article, mais dans lequel il n'apporte pas plus de précision quant au débat, qui reste ultimement non résolu.

⁷¹ Aimé Petit, « Transtextualité. Le *Roman de Thèbes*, de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* à la rédaction imprimée par Pierre Sergent », dans Paola Cifarelli, Maria Colombo Timelli, Matteo Milani et Anne Schoysman, *Raconter en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 279, 2017, p. 243.

⁷² *Idem.*

⁷³ Léopold Constans, *La légende d'Œdipe...*, *op. cit.*, p. 339.

⁷⁴ *Idem.*

1.2 Présentation générale de l'hellénisme au Moyen Âge

À la fois revendicatrice d'une nouvelle Troie et descendante autoproclamée de l'antique Troie, la cour des Plantagenêts du XII^e siècle s'impose comme milieu culturel et littéraire anglo-saxon digne des plus grands exploits⁷⁵. Son rayonnement, qui s'étend bien au-delà des frontières du seul royaume, favorise la recrudescence du « miracle grec⁷⁶ » dont le *Roman de Thèbes* sera justement bénéficiaire. Il faut cependant remonter un peu plus loin dans le temps pour comprendre l'engouement dans l'imaginaire collectif et, surtout, l'importance qu'ont eue la langue et la culture grecques par le passé.

D'un point de vue linguistique, c'est au IV^e siècle que l'origine des trois langues sacrées se profile grâce à Hilaire de Poitiers⁷⁷. En effet, la langue grecque est encore en circulation en Gaule à cette époque avec « la naissance de Constantinople⁷⁸ », et bien que la crainte des ennemis barbares soit toujours d'actualité, l'évêque latin travaille néanmoins à l'implantation d'une « hiérarchie linguistique⁷⁹ » à connotation religieuse. Il y prescrit trois langues : le latin, qui deviendra la langue liturgique dominante, l'hébreu et le grec⁸⁰. Quelques années plus tard – plus précisément, de la deuxième moitié du IV^e siècle à la première moitié du V^e siècle –, saint Augustin, grand philosophe et théologien, parle lui aussi des trois langues sacrées, dont le grec, considéré comme la langue de la sagesse⁸¹. Il insère en outre dans ses écrits « des mots grecs, écrits tels ou translittérés, souvent éclairés d'une comparaison des champs sémantiques⁸² », travail rendu possible par la prégnance de l'entourage culturel grec encore présent à la fin de l'Empire romain⁸³ et en lien avec les nombreux problèmes de traduction des écrits religieux chrétiens⁸⁴. La perpétuité de ses œuvres pendant tout le Moyen Âge témoigne de son influence dans les divers milieux savants en Occident, au niveau de la philosophie et, par extension, de la langue grecques⁸⁵.

Dans les siècles suivants, on assiste au déclin rapide de la connaissance du grec en Occident⁸⁶ et au VII^e siècle, le latin a vraisemblablement intégré toutes les formes de communications avec l'Orient, ce que Pascal Boulhol qualifie de « rupture linguistique⁸⁷ ». À la même époque, Isidore de Séville s'efforce de perpétuer l'institution des trois langues sacrées, entre autres par son ouvrage *Etymologiae*. Nonobstant le fait que c'est l'une des sources les plus commentées et usitées par les érudits du Moyen Âge central⁸⁸, l'influent évêque n'a pourtant pas de connaissance véritable du grec, puisque ses écrits comportent à ce sujet de « fausses étymologies [et des] citations bourrées de fautes⁸⁹ ». Il faut attendre

⁷⁵ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 144.

⁷⁶ Daniel Madelénat, *op. cit.*, p. 86.

⁷⁷ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 120

⁷⁸ Pascal Boulhol, *op. cit.*, p. 11.

⁷⁹ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 120

⁸⁰ *Ibid.*, p. 120-2

⁸¹ Pascal Boulhol, *op. cit.*, p. 21-2.

⁸² Lucien Jerphagnon, « Saint Augustin et la diffusion de la pensée grecque dans l'occident médiéval : l'hypothèse de la langue ? », dans Michel Zink (dir.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental, actes du 15^e colloque de la Villa Kérylos (Beaulieu-sur-Mer, 8 et 9 octobre 2004) sous la présidence de Jean Leclant*, Paris, Cahiers de la Villa « Kérylos », Diffusion De Boccard, n° 16, 2005, p. 3.

⁸³ *Ibid.*, p. 2.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 4.

⁸⁶ Pascal Boulhol, *op. cit.*, p. 19.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 24.

⁸⁸ Jacqueline Cerquiglini-Toulet, art. cité, p. 147.

⁸⁹ Pascal Boulhol, *op. cit.*, p. 24.

le deuxième quart du XVI^e siècle pour la redécouverte de manuscrits dans la langue des Hellènes, ainsi que de leur compréhension⁹⁰.

Partant des travaux de A. Hebbelync, qui paraissent au tout début du XX^e siècle⁹¹, Jacqueline Cerquiglini-Toulet rappelle, pour les auteurs qui travaillent en latin, que ce « qui intéresse les médiévaux dans le grec est son ancienneté et par là son rapport avec les origines, et son obscurité, liée à l'usage d'un alphabet différent de l'alphabet latin⁹² ». Quant au grec, et de même l'hébreu, ils semblent plutôt être « [ramenés] au rang de vernaculaire avec leurs variantes, leur patois⁹³ » lorsque mentionnés dans la sphère romane – dans ce cas-ci, le *Roman de Perceforest* au XIV^e siècle et le *Sermon sur la Passion* de Jean Courtecuisse au XV^e siècle.

Dans un ouvrage qu'il publie en 2012, Pascal Boulhol poursuit cette réflexion ponctuelle et prend la mesure de l'étendue des connaissances linguistiques des érudits de la France et de l'Angleterre médiévales, et plus spécifiquement celle du grec⁹⁴. Bien qu'assez restreinte sur le plan quantitatif de la diffusion manuscrite⁹⁵, elle reste minimalement reconnue comme langue sacrée⁹⁶. Sa mention dans le *Roman de Thèbes* au milieu du XII^e siècle ne surprend donc pas, notamment lors de l'épisode où le roi Adraste expose son plan pour vaincre l'ennemi :

A touz plot ceo que dit lui reis ;
l'uns a l'autre dist **en grezeis**
mal ont esté en tant peine
s'il ne vont la ou il les meine⁹⁷.

À cause de la popularité des grandes épopées antiques et de la culture savante du copiste⁹⁸, le peuple grec parle « en grezeis », c'est-à-dire « en grec ». Les processus de traduction pour le Moyen Âge ont été longuement étudiés par Rita Copeland, entre autres dans son ouvrage phare *Rhetoric, Hermeneutics, and Translation in the Middle Ages*, paru en 1991. Elle y propose de comprendre « la traduction comme un processus herméneutique⁹⁹ » pour la période en question, ce qui rappelle sans doute la vision qu'a le Moyen Âge occidental de la langue grecque, c'est-à-dire comme décelant un savoir caché¹⁰⁰. La formule « en grezeis » est répétée une autre fois dans le *Roman de Thèbes* – cette fois-ci dans le contexte où la mort de Tydée, fidèle compagnon de Polynice, provoque la vengeance du camp argien sur le camp ennemi¹⁰¹.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 128.

⁹¹ Cité dans Jacqueline Cerquiglini-Toulet, art. cité, p. 154.

⁹² *Ibid.*, p. 148.

⁹³ *Ibid.*, p. 150.

⁹⁴ Pascal Boulhol, *op. cit.*, p. 118.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 66 et 76.

⁹⁶ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 29

⁹⁷ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 4984-8, p. 336-7. Traduction Francine Mora-Lebrun : « Ce que dit le roi plaît à tous ; / ils se disent l'un à l'autre en grec / que c'est en vain qu'ils ont enduré tant de peines / s'ils ne vont pas là où il les mène. »

⁹⁸ Jacqueline Cerquiglini-Toulet, art. cité, p. 156.

⁹⁹ Paraphrasé par Francis Gingras, *op. cit.*, p. 124.

¹⁰⁰ Jacqueline Cerquiglini-Toulet, art. cité, p. 148 et 151.

¹⁰¹ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 7483-8, p. 482-3 : « O Creon ad joint Adrastus, / et si l'ad mis del cheval jus ; / se ne lui fuist Creon escos, / sempres le feïst del chief blos. / Cil de l'host dient **en grezeis** : / «Ja ne deüst veiller liu reis ! [...]» ». Traduction Francine Mora-Lebrun : « Adraste a attaqué Créon / et l'a jeté à bas de son cheval ; / si on ne lui avait pas arraché Créon des mains, / il lui aurait aussitôt coupé la tête. / Ceux de l'armée disent en grec : / «Jamais le roi ne devrait vieillir ! [...]» ».

La langue grecque étant parlée par les hommes d'Adraste et ceux de l'armée, sa mention – *grezeis* (« grec ») – intervient dans le cadre des passages qui insistent sur l'oralité et qui mettent en scène l'intercompréhension entre les hommes. En tant que premier roman en langue vernaculaire, l'auteur du *Roman de Thèbes* semble reconnaître cette langue savante devenue, sous sa plume, « langue de l'intimité » comme un homologue linguistique ou, du moins, un modèle auquel rattacher son *roman*. Ce projet innovateur d'une longue fiction qui n'est pas écrite en latin témoigne de l'idée selon laquelle le français peut devenir, lui aussi, l'égal d'une langue savante ou sacrée, une langue à part entière. L'intérêt pour le mot « grec », bien que mineur dans l'ensemble du récit, relève ainsi possiblement d'une valorisation du langage commun et d'une sorte de mise en abyme où le grec n'est pas reconnu par sa grandeur intellectuelle et de l'élite, mais plutôt par le parler « vulgaire » (de *vulgus*, c'est-à-dire le « peuple ») des hommes d'Adraste. La réflexion métatextuelle sur la langue de la discussion ordinaire dans l'œuvre du XII^e siècle contraste fortement avec l'intérêt plus « philologique » ou historique de Wauchier de Denain au XIII^e siècle, chez qui la mention du grec reflète une simple curiosité étymologique dans ses descriptions¹⁰² – dans la section *Thèbes* de la Première rédaction de *l'Histoire Ancienne jusqu'à César* : « maistres et sires estoit de lor loi aussi com sunt ore arcevesque : Amphioraüs estoit apelés par non en **grijois language**¹⁰³. »

La *captatio benevolentiae*, que l'on retrouve dans l'exorde du *Roman de Thèbes*, témoigne bien de la connaissance des auteurs classiques par les clercs de l'époque :

Qui sages est nel deit celer,
 mais pur ceo deit son sen montrer
 que, quant serra del siecle alez,
 en seit puis toz jours remembrez.
 Si danz **Homers** et danz **Platons**,
 et **Virgiles** et **Citherons**
 lor sapience celasant,
 ja ne fust d'els parlé avant¹⁰⁴.

Les premiers quatre vers reprennent le « *topos* de la sagesse partagée¹⁰⁵ », pratique très répandue chez les Anciens et reprise par les clercs médiévaux¹⁰⁶. La liste proposée par l'auteur du prologue reprend quelques-unes des « autorités » du système éducationnel supérieur du XII^e siècle, dont le médiéviste Birger Munk Olsen a dressé la liste : huit poètes principaux – Virgile, Horace, Lucain, Juvénal, Perse, Térence, Stace et Ovide –, deux prosateurs – Salluste et Cicéron – et quelques textes comme *l'Ilias Latina*¹⁰⁷. Il n'est pas rare que s'ajoutent à ces auteurs plusieurs références à d'autres, tels que « Homers » et « Platons », présents dans le prologue de *Thèbes*. Bien que l'on remarque une variété

¹⁰² Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 225.

¹⁰³ Wauchier de Denain, dans *Histoire ancienne jusqu'à César* (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terwisga), t. 1, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 1995, .94., 1-5, p. 54.

¹⁰⁴ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 1-8, p. 44. Traduction Francine Mora-Lebrun : « Celui qui est sage ne doit pas le cacher, / mais doit au contraire montrer son savoir / pour que, quand il aura quitté ce monde, / on se souviene toujours de lui. / Si maître Homère et maître Platon, / et Virgile et Cicéron / avaient caché leur sagesse, / jamais depuis lors on n'aurait parlé d'eux. »

¹⁰⁵ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 142-3.

¹⁰⁶ Voir Ernst Robert Curtius, *La Littérature européenne et le Moyen Âge latin* (trad. Jean Bréjoux), p. 160-161, cité dans Francis Gingras, *op. cit.*, p. 142-3.

¹⁰⁷ Birger Munk Olsen, art. cité, p. 40.

d'acquis scolastiques au sujet de la période de l'Antiquité et, plus précisément, de la Grèce, les connaissances culturelle et littéraire grecques des XII^e et XIII^e siècles se résument vraisemblablement au cycle troyen, au cycle thébain et à un « croquis topographique de Thessalie¹⁰⁸ ».

Dans un article qu'elle consacre à la *Tabula super speculum historiae fratris vincentii* de Jean Hautfuney (v. 1320), Isabelle Heullant-Donat explique à propos d'un schéma retrouvé chez plusieurs auteurs du XIII^e siècle que « les héros grecs ont des vertus qui sont celles des Latins et que les vices des anciens Grecs affectent désormais les Grecs de Byzance¹⁰⁹ ». Cette affirmation peut justement être reprise en ce qui concerne la section *Thèbes* de la Première rédaction de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* et des versions ultérieures. Les protagonistes sont dépouillés de leur traits « hellénisants » – le chevalier Tydée notamment – et remplacés, bien anachroniquement, par des traits médiévaux aux couleurs romaines, que l'époque associe plus directement à la grandeur héroïque¹¹⁰. Mais ce changement thématique, dans le cas de Tydée, s'effectue dès les romans d'Antiquité, chez qui on retrouve, pour reprendre l'expression d'Aimé Petit, une « médiévisation fondamentale : le féroce, l'implacable et sanguinaire héros de Stace est devenu un généreux chevalier courtois¹¹¹. » Des stratégies guerrières aux relations féodales entre les personnages, en passant par la religion chrétienne omniprésente, le récit antique, de façon générale, est reformulé dès le XII^e siècle sous la loupe éclairée et contemporaine du romancier¹¹².

Le corpus narratif du XIV^e siècle témoigne d'une transformation du rapport à l'Antiquité, qui suit un « mouvement d'allégorisation et de moralisation chrétiennes¹¹³ » décrit par Estelle Doudet, dans une étude consacrée à la littérature de Bourgogne. Les auteurs sont moins dans la réflexion et la méditation des œuvres¹¹⁴ et plutôt dans la fixité d'une interprétation de l'auteur ou du copiste – et éventuellement de l'imprimeur – à même le texte. En ce qui a trait à la Grèce, elle représente, du moins dans le royaume bourguignon, « [l'espace] dont tout vient¹¹⁵ » et « le rêve d'une reconquête, culturelle et religieuse, contre les puissances orientales¹¹⁶ », idées qui continuent de se transmettre dans les siècles suivants.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 48.

¹⁰⁹ Isabelle Heullant-Donat, « La Grèce antique au miroir de l'histoire universelle : l'exemple de la *Tabula super speculum historiae fratris vincentii* de Jean Hautfuney (v. 1320) », dans Michel Zink (dir.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental, actes du 15^e colloque de la Villa Kérylos (Beaulieu-sur-Mer, 8 et 9 octobre 2004) sous la présidence de Jean Leclant*, Paris, Cahiers de la Villa « Kérylos », Diffusion De Boccard, n° 16, 2005, p. 171.

¹¹⁰ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 224, 228.

¹¹¹ Aimé Petit, *L'anachronisme...*, *op. cit.*, p. 247.

¹¹² *Ibid.*, p. 31. Voir aussi P. B. Grout, « Contemporary life and society in the *Roman de Thèbes* », p. 162-76 et « Religion and mythology in the *Roman de Thèbes* », p. 23-30, cités dans Francine Mora-Lebrun, « *Mètre en romanz* ». *Les romans d'antiquité du XII^e siècle et leur postérité (XIII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Moyen Âge », 2008, p. 235.

¹¹³ Estelle Doudet, « Le miroir de Jason : la Grèce ambiguë des écrivains bourguignons au XV^e siècle », dans Michel Zink (dir.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental, actes du 15^e colloque de la Villa Kérylos (Beaulieu-sur-Mer, 8 et 9 octobre 2004) sous la présidence de Jean Leclant*, Paris, Cahiers de la Villa « Kérylos », Diffusion De Boccard, n° 16, 2005, p. 182.

¹¹⁴ *Idem.*

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 175.

¹¹⁶ *Idem.*

Qu'en est-il alors du regard occidental sur les Grecs dans la culture et la littérature en général du XIV^e au XVI^e siècle ? Les grandes tendances de l'époque semblent se diviser en deux catégories : l'une d'elle, culturelle, partage la déception et le manque de splendeur, littéraire ou autre, de la part des Grecs modernes qui vivent en Grèce, entre autres par le biais de récits de voyages ; l'autre, littéraire, reconnaît la grandeur de l'Antiquité et des auteurs renommés transmis à travers la communauté érudite, et dont elle se veut l'héritière. La désillusion orientale grecque s'effectue à plusieurs niveaux vers la fin du Moyen Âge avec un plus grand nombre de voyageurs occidentaux en Grèce, comme l'ont fait apparaître les recherches de Monique Santucci, entre autres dans l'article « Le Grec vu par des témoins du temps présent (XV^e et XVI^e siècles) », paru en 1992 : des repas désastreux aux temples païens, des rituels funéraires – les lamentations – aux habitations pauvres, ils expliquent « l'état de servitude [sous les Turcs]¹¹⁷ » des Grecs qui semblent contribuer à la dégradation de leurs mœurs et coutumes¹¹⁸. Cette description peu flatteuse n'en est qu'une parmi d'autres qui s'est transmise au fil des siècles et qui est encore d'actualité dans la pensée occidentale au début de la Renaissance. Par les multiples récits de voyages qui semblent être le plus souvent le fruit d'une fusion entre les connaissances dans les livres et les faits vus et vécus, la vague de méfiance à leur égard se maintient : les Grecs *modernes* ne sont plus ce qu'ils ont été dans l'imaginaire collectif occidental¹¹⁹.

La littérature de la Grèce antique, quant à elle, n'a de cesse d'intriguer et de fasciner tout au long du Moyen Âge, mais elle subit une effervescence significative à partir du XIV^e siècle¹²⁰. Alors que la matière hellénistique était étudiée fréquemment à travers la lunette des œuvres latines, cette période voit l'émergence d'une nouvelle vision de la pratique de la traduction en langue française et des textes portants sur l'Antiquité grecque¹²¹. L'intérêt grandissant pour ses personnages héroïques répond à plusieurs desseins, comme le fait remarquer Catherine Gaullier-Bougassas, « entre réinterprétation, instrumentalisation, recreation poétique ou fidélité aux textes redécouverts¹²². » *L'Histoire ancienne jusqu'à César* du XIII^e siècle, qui profite d'une production continue jusqu'au XVI^e siècle, participe justement de cet engouement qui contribue à la transposition de la littérature grecque antique et de ce fait, au renouvellement de la matière thébaine¹²³.

La redécouverte imposante des manuscrits de langue grecque dans l'Italie du début du XV^e siècle lance les grandes entreprises de traduction et d'appropriation et participe à l'essor de la culture hellénistique ancienne¹²⁴. Bien que certaines œuvres françaises fassent l'objet de publications et de diffusion, notamment les populaires histoires universelles et

¹¹⁷ Monique Santucci, « Le Grec vu par des témoins du temps présent (XV^e et XVI^e siècles) », dans Jean Dufournet, Adelin Charles Fiorato et Augustin Redondo (dir.), *L'Image de l'autre Européen : XV^e-XVII^e siècles*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1992, p. 100.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 100-104.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 107. Voir aussi Catherine Gaullier-Bourgassas, « Un engouement pour la Grèce ancienne en Italie, en France et dans les Pays-Bas bourguignons », dans *Figures littéraires grecques en France et en Italie aux XIV^e et XV^e siècles*, Turnhout, Brepols Publishers, 2020, p. 8.

¹²⁰ Catherine Gaullier-Bourgassas, *ibid.*, p. 5.

¹²¹ *Ibid.*, p. 9.

¹²² *Idem.*

¹²³ *Ibid.*, p. 10, 19.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 10.

les recueils de vies illustres¹²⁵, il faut attendre la fin du XV^e siècle en France pour voir les débuts d'un engouement pour la production littéraire de cette matière¹²⁶. Les inventaires des bibliothèques françaises tendent à montrer que les textes en grec sont, quant à eux, plus accessibles à partir du deuxième quart du XVI^e siècle¹²⁷, tant au niveau de l'enseignement de la langue – par exemple, le *Liber gnomagyricus* de François Tissard imprimé en 1507¹²⁸ – que de la traduction des œuvres de la Grèce antique – celles d'Homère, de Xénophon, d'Hérodote et de Thucydide, pour n'en nommer que quelques-unes¹²⁹. C'est ainsi une nouvelle écriture de l'histoire et de la fiction qui se développe, à travers un fonds grec antique à la fois présent dans la littérature en circulation et redécouvert, et dont de nombreux auteurs, auditeurs et lecteurs de tous genres se veulent les principaux héritiers.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 11.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹²⁷ Pascal Boulhol, *op. cit.*, p. 128.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 126.

¹²⁹ Catherine Gaullier-Bourgassas, « Un engouement pour la Grèce ancienne... », art. cité, p. 17.

1.3 Problématique et hypothèses

Dès l'apparition du roman, auquel elle donne en partie naissance, la matière thébaine intéresse les auteurs. Cette attention, qui se maintient jusqu'à la fin du Moyen Âge, se transpose au fil des siècles, à la fois selon le « genre » pratiqué (roman, histoire) et le médium emprunté (vers, prose). À la lumière de ce constat, nous voulons poser une double question : quelle est la réception et les transformations de la matière thébaine entre le XII^e et le XVI^e siècle et comment s'expliquent ces transformations ?

Sur le plan de l'histoire externe, il semble qu'elles puissent s'expliquer en partie en termes « politiques ». À la cour des Plantagenêts, le choix de la *Thébaïde* de Stace comme objet d'une première mise en roman ne relève peut-être point du hasard : il a été proposé que le récit des jumeaux thébains a pu faire écho aux grandes rivalités de pouvoir entre les deux fils de Guillaume le Conquérant¹³⁰. Mais il nous semble surtout qu'elles puissent s'expliquer en termes littéraires et, plus précisément, génériques. Le projet du premier romancier de Thèbes, par exemple, semble répondre à l'impératif de transformer l'épopée antique et son goût pour les grands destins collectifs¹³¹ en un roman « selon son entendement¹³² » et davantage intéressé par l'individu (ce dont témoigne entre autres l'adjonction d'une rapide Œdipodie – une « vie d'Œdipe » – en tête d'œuvre). Au XIII^e siècle, Wauchier de Denain se réfère principalement au *Roman de Thèbes* pour produire la section *Thèbes* de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César I*¹³³. Il laisse tomber la matière épique et romanesque, du moins en surface, pour en faire un récit à saveur de vérité historique¹³⁴ : « Mes por beau parler est mainte choze contee et dite qui n'est mie voire en tote, traitie d'estorie¹³⁵ ». D'une part, et à l'instar de sa source romanesque – dont l'un des objectifs est de « faire “remembrance” du passé, des faits, des dits et des mœurs des ancêtres¹³⁶ » –, le compilateur procède à une évacuation graduelle de la mythologie antique et médiévale, du folklore germanique et celtique et du merveilleux¹³⁷, transposition thématique qui se perpétue en outre chez le prosateur de la section *Ystoire de Thèbes* du *Premier Volume de Orose (PVO)* et le *Rommant de Edipus*. D'autre part, il repousse les limites spatiotemporelles « antiques », plus spécifiquement par « la reconnaissance de l'altérité [...], en ce qu'elle repose sur une volonté de transmettre cette prise de conscience de la différence et de trouver les moyens adéquats pour la dire et la décrire, au-delà d'une recherche d'exotisme ou d'un désir de créer la sensation¹³⁸ ». La modification des

¹³⁰ Emmanuèle Baumgartner, « Romans antiques, histoires anciennes et transmission du savoir aux XII^e et XIII^e siècles », dans Andries Welkenhuysen (dir.), *Mediaeval Antiquity*, Belgique, Leuven University Press, 1995, p. 227.

¹³¹ Daniel Madelénat, *op. cit.*, p. 169.

¹³² Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, p. 45, v. 9-12 : « Por ce ne voil no sen taisir, / ma sapience retenir, / ainz me delite a conter / chose digne de remembrer. » Traduction Francine Mora-Lebrun : « C'est pourquoi je ne veux pas taire mon savoir / ni garder pour moi ma sagesse, / mais je me plais à raconter / une chose digne qu'on s'en souviennne. »

¹³³ Marijke de Visser-van Terwisga, *op. cit.*, p. 232.

¹³⁴ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 222.

¹³⁵ Wauchier de Denain, cité dans Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 409. Traduction Aimé Petit : « Mais au nom du beau langage bien des choses sont contées et dites, qui ne sont pas totalement vraies, exploitées selon l'histoire. »

¹³⁶ Emmanuèle Baumgartner, art. cité, p. 231.

¹³⁷ Guy Raynaud de Lage, *Les premiers romans français et autres études littéraires et linguistiques*, Genève, Droz, 1976, p. 85.

¹³⁸ Catherine Croizy-Naquet, *op. cit.*, p. 125.

comportements de certains héros dans la section *Thèbes – Tydée*, en l’occurrence – marque justement la volonté de Wauchier de Denain de rectifier le tir historique des actions « courtoises » de sa source qui, selon lui, semblent désuètes ou mensongères¹³⁹, ce que le libraire-éditeur Antoine Vérard reprend d’une nouvelle façon dans l’incunable du XV^e siècle¹⁴⁰. Le *Rommant de Edipus* de Pierre Sergent fait appel, de son côté, à l’esprit de synthèse et de thésaurisation des savoirs au XVI^e siècle. Ce premier grand projet d’histoire universelle en langue vernaculaire se présente ainsi comme une plaque tournante qui expose les points de tensions entre le vers et la prose, de même qu’entre la *fabula* (la fiction) et l’*historia* (l’histoire) au sein de l’œuvre¹⁴¹, et qui engendre une tradition littéraire manuscrite¹⁴², puis imprimée, pérenne. Dans l’ensemble, on assiste à une réception de la matière thébaine certes étroitement liée au *Roman de Thèbes*, en tant que première mise en roman, mais aussi en mouvance, à l’affût des valeurs socio-économiques, politiques et littéraires les plus contemporaines à l’auteur, et dont le cadre théorique reste encore à définir.

¹³⁹ Guy Raynaud de Lage, art. cité, p. 60-1. Voir aussi Catherine Croizy-Naquet, *op. cit.*, p. 269.

¹⁴⁰ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 257.

¹⁴¹ Emmanuèle Baumgartner, art. cité, p. 228.

¹⁴² Anne Rochebouet, art. cité, p. 203 : selon le tableau « Répartition chronologique et géographique des manuscrits de l’*Histoire ancienne jusqu’à César* » dans cet article de 2016, il y a 101 manuscrits pour les trois rédactions.

1.4 Présentation du cadre terminologique

Le cadre théorique de notre mémoire s'inscrit dans une réflexion globale sur l'exercice de la réécriture. L'article d'Anne-Claire Gignoux, « De l'intertextualité à la réécriture », revisite les bases communes de l'intertextualité et de la réécriture, concepts indispensables à ce mémoire. En ce sens, le choix d'employer le substantif « réécriture » (« [...] volonté manifeste d'un auteur de récrire le livre d'autrui ou de récrire un de ses propres livres déjà publiés, ou un de ses propres textes à l'intérieur d'un livre¹⁴³ ») plutôt que « réécriture » (« [...] la somme de préparations, de corrections et de ratures, de variantes successives d'un même texte que l'auteur écrit – et que, la plupart du temps, il ne montre pas au lecteur¹⁴⁴ ») affine la direction de l'analyse du corpus. Nous ne nous intéresserons pas aux multiples variantes d'un même auteur – souvent disparues pour les périodes plus anciennes –, mais plutôt à la « réécriture » globale fournie dans un témoin choisi¹⁴⁵.

Pour le deuxième outil méthodologique, il faut plutôt revenir à Gérard Genette qui, dans sa monographie *Palimpsestes* (1982), propose une redéfinition de l'intertextualité et précise la terminologie qui s'y rattache. Il faut partir de ce qu'il appelle une « transformation sérieuse¹⁴⁶ » ou « transposition¹⁴⁷ » pour désigner, selon les œuvres à l'étude, le passage d'un texte A à un texte B. Il distingue deux catégories fondamentales de cette pratique hypertextuelle, qui se caractérise notamment par « [l'accès] à des œuvres à vastes dimensions¹⁴⁸ » : les transformations formelles – « qui ne touchent au sens que par accident¹⁴⁹ » – et les transformations thématiques – qui atteignent délibérément le sens¹⁵⁰. La catégorie « formelle » peut opérer par une transformation quantitative (augmentation ou réduction)¹⁵¹ ou encore une transtylisation¹⁵², qui sont justement au cœur de l'évolution de la matière thébaine. Ce type de transformation est en principe purement formel, puisqu'il n'atteint pas le sens, mais l'analyse des réductions et des augmentations des cinq témoins dans leur mise en prose révèle cependant une transformation thématique qui atteint le sens ; en reprenant la typologie de Gérard Genette, l'altération quantitative ne peut s'appliquer seule à un texte littéraire, qui est considéré comme trop complexe pour que la structure et la teneur n'en soient également modifiées à un certain degré¹⁵³. En suivant cette proposition, nous pourrions classer les différents passages des œuvres choisies pour la première partie du mémoire : le passage du *Roman de Thèbes* à la section *Thèbes* de l'*Histoire ancienne jusqu'à César (HAC I)* combinerait la réduction par condensation – qui touche à la structure d'ensemble¹⁵⁴ –, l'excision – la « suppression pure et simple¹⁵⁵ » – et

¹⁴³ Anne-Claire Gignoux, « De l'intertextualité à la réécriture », dans *Cahiers de Narratologie [En ligne]*, n° 13, 2006, p. 5.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 4-5.

¹⁴⁵ L'article datant de 2016, le terme « réécriture » et sa terminologie proposée ne sont pas encore imposés dans l'usage commun. Nous recourons donc à la terminologie la plus communément admise, tout en mentionnant la distinction, qui est utile pour notre propos.

¹⁴⁶ Gérard Genette, *op. cit.*, p. 291.

¹⁴⁷ *Idem.*

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 292.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 293.

¹⁵⁰ *Idem.*

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 314-5.

¹⁵² *Ibid.*, p. 315.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 322.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 341.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 323.

l'expurgation – une « réduction à fonction moralisante ou édifiante¹⁵⁶ » ; celui de la section *Thèbes* de la Première rédaction (*HAC I*) à la section *Thèbes* de la Seconde (*HAC II*) procéderait par concision – c'est à dire, « abrégé un texte sans en supprimer aucune partie thématique significative, mais en le récrivant dans un style plus concis [...]»¹⁵⁷ », donc tout ce qui a trait au niveau micro-structurel¹⁵⁸. Dans la deuxième partie, le passage de la section *Thèbes* de la Première rédaction (*HAC I*) à la section *Ystoire de Thèbes* dans le *Premier Volume de Orose* (*PVO*) serait une extension¹⁵⁹ – des ajouts massifs au récit ; enfin, l'imprimé du *Rommant de Edipus* serait un « digest¹⁶⁰ », puisqu'il existe de façon autonome. La technique de l'abrègement s'inscrit comme un élément essentiel dans l'exercice de la mise en prose.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 330.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 332.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 341.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 309. Voir aussi Gérard Genette, cité dans Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 257.

¹⁶⁰ Gérard Genette, *ibid.*, p. 346.

CHAPITRE I – Les tensions entre *fabula* et *historia* dans la fortune de la matière thébaine au Moyen Âge central

2.1 Distinction entre *historia* (histoire) et *fabula* (roman)

Au Moyen Âge, l'*historia* fait généralement référence au « livre » latin¹, qui permet l'accès à des connaissances « vraies » aux yeux des contemporains. La médiéviste Catherine Croizy-Naquet, dans l'article « Penser l'histoire antique au XIII^e siècle à la lumière de l'historiographie contemporaine », citant Roger Chartier, rappelle que la définition de l'histoire proposée par les érudits de l'époque repose sur la vraisemblance : bien qu'elle soit un « récit parmi d'autres récits, elle se singularise par le fait qu'elle entretient un rapport spécifique à la vérité ou plutôt que ses constructions narratives entendent être la reconstitution d'un passé qui a été² ». La technique privilégiée, développée à cette fin et reprise par le véhicule de la prose, relève de la compilation de divers documents, suivie d'une analyse critique de sources, dont l'évaluation du degré de véracité repose entièrement sur l'entendement de l'historien médiéval³. Cet effort de narration historique n'est toutefois pas produit seulement par l'attrait de la vérité, mais aussi par ce que Robert Marichal décrit comme étant « la conception [...] [d'un] enseignement moral⁴ », que peuvent dispenser autant l'histoire antique que chrétienne pour la période médiévale⁵. Il faut attendre la deuxième moitié du XVI^e siècle pour que l'histoire commence à se définir par l'explicatif, qui vise à révéler et à comprendre les « causes »⁶.

La *fabula* – qui pénètre pour l'une des premières fois le terrain de la narration longue en langue vulgaire avec le *Roman de Thèbes* (ca 1152) – s'écrit, quant à elle, d'abord en vers et s'affranchit du « livre » latin, qui prédomine dans la sphère érudite de l'époque⁷. L'appellation *roman* renvoie à la fois à la langue vulgaire et, par « glissement sémantique⁸ », au genre littéraire auquel elle donne naissance⁹. Dans le panorama des genres narratifs du Moyen Âge central, et contrairement à l'épopée antique ou à la chanson de geste (l'épopée médiévale) qui célèbrent le passé, le roman est tourné vers deux pôles distincts : l'avenir¹⁰, dont l'étymologie renvoie directement au substantif « aventure » (lat. *adventura* < *advenire*, → « avenir, venir¹¹ ») ; et l'individu, qui se substitue aux destins « collectifs ». Dans son ouvrage *Esthétique et théorie du roman* (1978), le théoricien Mikhaïl Bakhtine précise au sujet du genre que le roman – médiéval autant que moderne –

¹ Robert Marichal, « Naissance du roman », dans *Entretiens sur la renaissance au XII^e siècle*, Paris / La Haye, Mouton, 1969, p. 452.

² Roger Chartier, cité dans Catherine Croizy-Naquet, « Penser l'histoire antique au XIII^e siècle à la lumière de l'historiographie contemporaine », dans *Littérature*, vol. 148, n° 4, 2007, p. 32.

³ *Ibid.*, p. 32-3.

⁴ Robert Marichal, art. cité, p. 465.

⁵ Catherine Croizy-Naquet, « Penser l'histoire antique... », art. cité, p. 28-9.

⁶ Bernard Guenée, « Histoires, annales, chroniques : essai sur les genres historiques au Moyen Âge », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Cambridge University Press, n° 4, juillet-août 1973, p. 1015.

⁷ Francis Gingras, *Le Bâtard Conquérant. Essor et expansion du genre romanesque au Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2011, p. 29.

⁸ *Ibid.*, p. 21, 26.

⁹ Robert Marichal, art. cité, p. 450-1.

¹⁰ Michel Zink et Michel Stanesco, *Histoire européenne du roman médiéval : Esquisses et perspectives*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1992, p. 15. Voir aussi Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman* (trad. par Daria Olivier), Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1978 [1924], p. 444.

¹¹ *Dictionnaire historique de la langue française*, « avenir », Paris, Le Robert, 2012, p. 252. Voir aussi « aventure », p. 252.

possède de plus la capacité à « romaniser » : « [quand] le roman est maître, tous les autres genres, ou presque, se « romanisent » plus ou moins [...] »¹². Il peut ainsi se réapproprier ceux en langue vulgaire déjà existants, en l'occurrence la lyrique courtoise ou la chanson de geste. Mais il peut également « romaniser » les récits hérités de l'Antiquité, telles que les grandes épopées antiques transmises en latin. Bien qu'il existe plusieurs points de tension entre l'*historia* et la *fabula* – l'histoire comme agent de vérité¹³ et le roman plus spontanément associé au mensonge¹⁴ ; la prose et le vers ; la collectivité et l'individualité ; etc. –, les deux genres se réunissent cependant dans l'écriture de leurs récits respectifs, ce que Catherine Croizy-Naquet définit, dans ses travaux, comme « une même conformation narrative et une même façon de faire agir les personnages, de construire la temporalité et de concevoir la causalité¹⁵. »

¹² Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 443.

¹³ Peter Damian-Grint, *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, p. 39

¹⁴ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 150-1.

¹⁵ Catherine Croizy-Naquet, « Penser l'histoire antique... », art. cité, p. 30.

2.2 Le rapport aux sources

La relation à la fidélité de la source, dans le *Roman de Thèbes*, n'est pas aussi précise que celle que stipule le projet d'histoire universelle proposé par Wauchier de Denain dans l'*HAC*. Aimé Petit suggère que l'auteur dit la vérité, en repoussant ce qui tient du mensonge, mais que cela diffère dans chaque manuscrit¹⁶. À titre comparatif, la référence à la source dans les romans d'Antiquité est d'un ratio d'environ « 1 tous les 1400 vers¹⁷ », tandis que pour les historiens vernaculaires, il est d'environ « 1 tous les 340 vers¹⁸ ». Le manuscrit S, édité par Francine Mora-Lebrun et considéré comme l'état le plus ancien de la matière thébaine, n'a pour sa part qu'une seule mention de sa source première antique, la *Thébaïde* de Stace : « la façon ne siet homme dire ; / si come dit le liver d'Estaisce [...]»¹⁹. Elle est insérée lors de l'épisode de Daire le Roux, une fiction tout à fait médiévale, ce qui non seulement rend le renvoi mensonger²⁰, mais témoigne aussi d'une tension entre l'*historia* et la *fabula*, qui est présente au sein même du roman. Le compilateur ou, pour reprendre l'expression de Catherine Croizy-Naquet, le « sculpteur du matériau historique²¹ » se fait, lui aussi, discret au niveau de ses sources et peu ou à peu près pas de noms d'*auctores* sont mentionnés. Il intervient certes dans certains passages pour départager le vrai du faux et justifier son choix auprès de l'auditeur-lecteur, mais sans nécessairement expliciter la source exacte à laquelle il se réfère.

L'épisode de Daire le Roux, invention purement médiévale de l'auteur du *Roman de Thèbes* au XII^e siècle²², fait l'objet d'une perquisition de la part de Wauchier de Denain :

¹⁶ Aimé Petit, cité dans Francine Mora-Lebrun, « *Metre en romanz* ». *Les romans d'antiquité du XII^e siècle et leur postérité (XIII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Moyen Âge », 2008, p. 232.

¹⁷ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 148.

¹⁸ *Idem*.

¹⁹ Anonyme, *Le Roman de Thèbes* (éd. et trad. Francine Mora-Lebrun), Paris, Librairie générale française, 2002, v. 8543-4, p. 544.

²⁰ Francine Mora-Lebrun, *ibid.*, p. 545.

²¹ Catherine Croizy-Naquet, « Wauchier de Denain ou l'expérience de l'histoire dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César* », dans Sébastien Douchet (dir.), *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle [en ligne]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2015, p. 80.

²² Marijke de Visser-van Terswiga, dans *Histoire ancienne jusqu'à César* (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terswiga), t. 2, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 1999, p. 139. Pour plus de détails concernant l'épisode en question, voir entre autres Guy Raynaud de Lage, *Les premiers romans français et autres études littéraires et linguistiques*, Genève, Droz, 1976, p. 60 ; Francine Mora-Lebrun, *Le Roman de Thèbes, op. cit.*, p. 11 ; Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle : L'histoire ancienne jusqu'à César et les Faits des Romains*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 20 ; et Aimé Petit, *Aux origines du roman : Le Roman de Thèbes*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 407.

<i>HAC I</i> ²³	<i>HAC II</i> ²⁴
Des haus princes de l'ost qui ocis furent en la bataille.	Du roy Adrastus qui fu moult esmayes de Amphoras et en demmanda conseil a ses hommes.*
[...] Puis i fu mors Parthonopeüs et ocis en la bataille, et Ypomedon noïés en une aigue, ou il s'enbati après ses anemis par sa grant proece.	[...] Apres fut mors Perthenopeus en bataille. et ypomedon noies en yaue ou il se combati apres ses ennemis par sa grant proesce. Et sachez que je ne me veil entremetre de raconter le jugement ne de dire les noms de ceulx par qui la cite dot estre perie quar trop en seroit grant la parolle et le seront mainte autre chose estre retraire.
Que dou jugement de Daire, si com li romans le conte, n'est mie l'actorités veraie ne en auctorié certaine.	
Segnor, et bien sachiés aussi que ne me veull antremetre de raconter le jugement de Daire le roux, qui sa tor rendi a Pollinicét, par quoi la vile dut estre perdue, quar trop en seroit longe la parole et lonc d'auctorité seüe. Mais por beau parler est mainte choze contee et dite que n'est mie voire en tote traitié d'estorie. Por ce le lairai ester et maintes chozes a retraire, qui as pluisors poroient par aventure plaire.	*intégrée à la rubrique précédente ci-dessus qui existe dans l'HAC

La prose étant le véhicule de la vérité²⁵, il ne peut admettre que l'épisode soit véridique, parce qu'il n'a jamais été relaté par une source d'*auctores* fiable, plus précisément la *Thébaïde* de Stace. La deuxième rubrique en témoigne : « Que dou jugement de Daire, si com li romans le conte, n'est mie l'actorités veraie ne en auctorié certaine ». Afin de justifier cette transformation thématique, l'auteur de la Première rédaction de l'*HAC*, qui coupe du *Roman de Thèbes* tout le jugement et les aventures de Daire le Roux, renchérit avec l'argument suivant : « quar trop en seroit longe la parole ». Cette allégation fait écho à la méfiance des historiographes du XIII^e siècle envers le vers octosyllabique et les fictions littéraires qui lui sont rattachées²⁶. Aimé Petit, dans l'article « Le *Roman de Thèbes* dans l'*Histoire Ancienne jusqu'à César...* », précise à ce propos « l'aversion [de Wauchier de Denain] à l'égard du romanesque²⁷ », où il n'en conserve ultimement qu'une brève mention sous une rubrique à part dans la section *Thèbes*.

Au XIV^e siècle, le copiste de la Seconde rédaction n'est plus préoccupé par la distinction thématique entre le vrai (l'histoire) et la fiction (le roman) qui obsédait l'historiographie du siècle précédent. Il entreprend plutôt une transposition formelle et pragmatique, qui se contente d'aller à l'essentiel et à un rythme encore plus rapide. Pour l'épisode de Daire le Roux, il se fait plus concis en abandonnant une des rubriques employées dans l'*HAC I* – « Que dou jugement de Daire, si com li romans le conte, n'est mie l'actorités veraie ne en auctorié certaine » – et en coupant de moitié le raisonnement de Wauchier de Denain. La réduction, où sont effacés les noms mêmes de Daire le Roux et de Polynice – « ne de dire les noms de ceulx par qui la cite dot estre perie » –, permet à l'intervention narrative, telle qu'envisagée dans la deuxième moitié du XIII^e siècle²⁸, d'être moins prononcée dans la Seconde rédaction. Dans cette lignée, le copiste de l'*HAC II* élimine aussi la phrase suivante : « Mais por beau parler est mainte choze contee et dite que n'est mie voire en tote traitié d'estorie ». Il n'est plus question ici de discerner ce qui

²³ Wauchier de Denain, dans *Histoire ancienne...*, *op. cit.*, .114., 3-5 et .115.,1-6, p. 69.

²⁴ Anonyme, *op. cit.*, f° 18 v° a-b.

²⁵ Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 264.

²⁶ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 408.

²⁷ *Ibid.*, p. 407.

²⁸ Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 273.

tient de la vérité et ce qui tient du mensonge par rapport aux *auctores* des sources. Une fois de plus, on retrouve dans la Seconde rédaction ce détachement envers la « parole » qui reflète la poétique des mises en prose qui circulent alors vers la fin du Moyen Âge.

L'analyse comparative permet également de dégager la valeur de l'abrègement dans ces deux œuvres historiographiques. Il est important de rappeler que les objectifs de réduction, de concision et de modernisation qui viennent de pair avec l'exercice de la prose n'équivalent pas nécessairement à « une version abrégée²⁹ » du texte-source. Ils forment plutôt une nouvelle version qui comporte certains éléments abrégés et qui est propre à l'entendement de l'auteur ou du copiste, dans ce cas-ci au sujet de la matière thébaine.

²⁹ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 223.

2.3 Transpositions formelles

Dans la pratique de l'hypertextualité telle que la définit Genette, c'est-à-dire lors du passage d'un texte A à un texte B, les transpositions formelles touchent à tout ce qui a trait à la forme, plus précisément aux procédés d'augmentation et de réduction et à la « transtylisation », lors de l'exercice de la traduction par exemple³⁰. L'analyse comparative d'extraits clés du *Roman de Thèbes* et de la section *Thèbes* des Première et Seconde rédactions permettent d'en relever les transformations les plus significatives : le passage du vers octosyllabique à rimes plates à la prose historiographique ; le passage du discours lyrico-narratif³¹ à la première personne à la narration omnisciente ; et la suppression graduelle des marques d'oralité.

Le *Roman de Thèbes*, premier témoin de narration longue en langue vulgaire, est écrit en vers, ce qui est la forme la plus répandue pour l'écriture de fiction au XII^e siècle. L'œuvre anonyme, plus spécifiquement adressée au groupe social de la chevalerie³², s'inscrit dans la mouvance du bilinguisme latin-roman, qui permet entre autres aux laïcs une nouvelle accessibilité à la culture savante³³, aussi connue sous le terme de la *translatio studii*³⁴. Francine Mora-Lebrun, en reprenant Paul Zumthor, la décrit comme étant une de ces « œuvres-frontières », à la jonction entre l'oralité et l'écriture³⁵. À l'instar des livres latins auxquels le roman en question se rattache – notamment la *Thébaïde* de Stace –, l'auteur met en vers la matière thébaine dans un vocabulaire toutefois plus limité, puisque la langue n'en est pas au stade de la poésie latine³⁶. Il privilégie le couplet d'octosyllabes, une technique d'écriture plus simple, employée entre autres dans les récits didactiques et qui se rattache à l'historiographie³⁷. La sobriété apparente n'empêche pourtant pas l'auteur de se positionner à l'égal des *auctores* antiques qu'il cite dans le prologue, c'est-à-dire « Homers », « Platons », « Virgiles » et « Cithérons ». Dès le départ, le roman emprunte aux genres qu'il côtoie, alliant dans son espace littéraire *fait* et *fiction*. Paul Meyer, cité par Robert Marichal, y formule la remarque suivante au sujet de l'emploi du vers dans le genre romanesque : il témoigne d'« un acheminement vers la prose dans cette forme plus simple adoptée par des écrivains qui n'osaient pas... présenter leurs œuvres dans une forme supposée sans relief »³⁸. Bien qu'un peu datée – 1890 –, elle attire déjà l'attention sur l'un des points de tension que connaîtront le roman et l'histoire dans l'œuvre de *l'Histoire ancienne jusqu'à César*, favorisant par le fait même le développement et l'expansion de la langue vernaculaire.

³⁰ Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 1982, p. 291-3.

³¹ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 152.

³² Christine Ferlampin-Acher, « Roman et vulgarisation encyclopédique : du char d'Amphiaras au charme d'Estienne », dans Pierre Nobel (dir.), *La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance. Vol. 1 : du XII^e au XV^e siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 157.

³³ Francine Mora-Lebrun, « *Mètre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 32.

³⁴ *Ibid.*, p. 165-6.

³⁵ *Ibid.*, p. 165.

³⁶ *Ibid.*, p. 188.

³⁷ *Ibid.*, p. 229. Voir aussi Peter Damian-Grint, *op. cit.*, p. 37 et Christine Ferlampin-Acher, « Roman et vulgarisation encyclopédique... », art. cité, p. 156.

³⁸ Paul Meyer, cité par Robert Marichal, *op. cit.*, p. 458.

Pour la noblesse de Flandre, au début du XIII^e siècle, et dans un contexte politique troublé, le français représente justement la « langue du pouvoir politique et de la justice et [la] langue de la culture savante³⁹ », au contraire de la royauté française qui, elle, reste accrochée aux ouvrages latins jusqu'au XIV^e siècle⁴⁰. La commande d'une première histoire universelle en langue vernaculaire vraisemblablement par le châtelain de Lille, Roger IV⁴¹, s'inscrit dans ce mouvement de revendications politiques, sans qu'elle y soit cependant assurément reliée, faute d'un manque de preuves concrètes existantes⁴².

Wauchier de Denain se caractérise comme étant un polygraphe⁴³, puisqu'il est à la fois l'auteur d'une continuation qui prolonge les aventures romanesques du Graal (*Deuxième Continuation du Conte du Graal*⁴⁴), d'un récit historiographique (*Histoire ancienne jusqu'à César* – Première rédaction⁴⁵) et de plusieurs récits hagiographiques (*Vies des sainz peres, Vie de sainte Marthe*, etc.⁴⁶). Plus particulièrement, il développe une écriture en prose novatrice avec l'*HAC I*, qui s'impose en surface contre le vers et les fictions – qualifiées comme mensongères – s'y rattachant⁴⁷. La médiéviste Catherine Croizy-Naquet, dans un article à propos de la formulation de l'histoire antique au XIII^e siècle, en résume la conception : la prose du XIII^e siècle se définit comme étant « une photographie du passé parce qu'elle est supposée imiter le réel⁴⁸ » et elle « modifie en profondeur le contrat sur le temps, [donnant] un tour résolument nouveau à la pensée et à l'écriture de l'histoire⁴⁹. » De plus, l'écriture de la Première rédaction de l'*HAC* s'inspire possiblement de la syntaxe employée dans l'écriture des chroniques⁵⁰. Leur caractéristique principale répond à « un système peu complexe de subordination, où dominant temporelles et consécutives, armature traditionnelle qui restitue le déroulement des faits⁵¹. »

La lecture parallèle du *Roman de Thèbes* et des Première et Seconde rédactions de l'*HAC* met au jour une « dé-romanisation » du récit. Le vers octosyllabique, jadis préféré par le roman d'Antiquité, se retrouve restreint à l'usage seul des moralisations qui entrecoupent le récit de l'*HAC I* et permettent un temps d'arrêt dans la narration⁵². Bien que ces passages soient limités, ils n'en forment pas moins la partie importante et

³⁹ Catherine Gaullier-Bougassas, *L'Histoire ancienne jusqu'à César ou Histoires pour Roger, châtelain de Lille, de Wauchier de Denain. L'Histoire de la Macédoine et d'Alexandre le Grand*, Turnhout, Brepols, coll. « Alexander redivivus », n° 4, 2012, p. 8.

⁴⁰ Catherine Gaullier-Bougassas, « Écrire la première histoire universelle en français : l'*Histoire ancienne jusqu'à César* de Wauchier de Denain et l'adaptation du modèle latin de l'histoire universelle à un public de laïcs », dans M. Campopiano et H. Bainton (dir.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, Boydell and Brewer, 2017, p. 187-8.

⁴¹ *Ibid.*, p. 179.

⁴² *Ibid.*, p. 181.

⁴³ Sébastien Douchet, « Introduction », dans Sébastien Douchet (dir.), *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle [en ligne]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », n° 61, 2015, p. 10.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 2.

⁴⁵ *Idem.*

⁴⁶ *Idem.*

⁴⁷ Catherine Gaullier-Bougassas, *L'Histoire ancienne jusqu'à César...*, *op. cit.*, p. 8. Voir aussi Francine Mora-Lebrun, « *Mètre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 306 et Renate Blumenfeld-Kosinski, « Moralization and History : Verse and Prose in the *Histoire ancienne jusqu'à César* (in B.N.f.fr. 20125) », dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 97, 1981, p. 42.

⁴⁸ Catherine Croizy-Naquet, « Penser l'histoire antique... », art. cité, p. 29.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 39.

⁵⁰ Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 268.

⁵¹ *Idem.*

⁵² *Ibid.*, p. 191, 203. Voir aussi Renate Blumenfeld-Kosinski, art. cité, p. 42.

mémorable du projet historiographique, ce qu'illustre par ailleurs leur rubrication – c'est-à-dire l'utilisation de l'encre rouge dans le manuscrit à leur endroit⁵³. Quant aux rédactions ultérieures de l'*HAC*, et malgré qu'elles délaissent progressivement le prologue et les passages édifiants versifiés⁵⁴, la médiéviste Anne Rochebouet rappelle que l'élimination graduel des moralisations en vers n'est pas aussi systématique que le démontrent les études précédentes et qu'elle « varie [selon] les familles de manuscrits⁵⁵ ».

Les transformations formelles opèrent dès le début du roman, lors de la *captatio benevolentiae*, discours dont l'étendue et la présence varient selon les témoins manuscrits étudiés. Dans le manuscrit S du *Roman de Thèbes*, l'auteur anonyme entame le récit par l'insertion d'un prologue comportant les conventions habituelles, telles que : la référence aux *auctores* – « Homers », « Platons », etc. ; le public auquel il adresse son récit, c'est-à-dire le clergé et la chevalerie – « Tout se taisent cil de mestier / si ne sont clerc ou chivaler⁵⁶ » ; et un proverbe subséquent – « ensemment poent escouter / come li asnes a harper⁵⁷ », probablement tiré de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce, un ouvrage écrit au VI^e siècle et bien connu de la communauté cléricale de l'époque⁵⁸.

L'absence de prologue dans la section *Thèbes* de la Première rédaction de l'*HAC* s'explique par son emplacement dans le manuscrit des *Estoires (Rogier)*, c'est-à-dire en troisième position⁵⁹. Le récit commence directement avec la naissance d'Œdipe, dont découle l'histoire de Thèbes et de sa destruction, ce qui permet de « rafraîchir la mémoire » du lecteur à propos des événements à venir, dont il a sans doute une pré-connaissance⁶⁰. Le même constat est observé pour le manuscrit BnF, fr. 301, qui contient l'œuvre du XIV^e siècle, et qui donne une simple rubrique en guise d'entrée en la matière : « Ci commence l'Ystoire de Thebes et comment elle fut destruite environ .VC. et .LX. ans ains que Rome fust commencee ne fondee ». Sa particularité réside dans le fait qu'elle est un peu plus développée que celle de la Première (« CI COMENCE DE THEBES »), puisqu'elle rappelle la destruction de Thèbes qui a précédé la fondation de Rome. Dans les deux cas, cette élimination du prologue thébain permet un meilleur arrimage et l'illusion que les différentes œuvres conservées ensemble n'en forment qu'une seule.

⁵³ Renate Blumenfeld-Kosinski, *ibid.*, p. 42, 46.

⁵⁴ Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 321.

⁵⁵ Anne Rochebouet, « De la terre sainte au Val de Loire : diffusion et remaniement de l'« Histoire Ancienne jusqu'à César » au XV^e siècle », dans *Romania*, vol. 134, n° 533/534, 2016, p. 188.

⁵⁶ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 13-4, p. 44. Traduction Francine Mora-Lebrun : « Qu'ils se taisent tous, ceux de ma profession / s'ils ne sont clercs ou chevaliers ».

⁵⁷ *Ibid.*, v. 13-4, p. 44. Traduction Francine Mora-Lebrun : « ils sont tous aussi capable de m'écouter / qu'un âne de jouer de la harpe. »

⁵⁸ Francine Mora-Lebrun, *ibid.*, p. 45. Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 189 : Aimé Petit est d'un autre avis et il rapproche le proverbe au *Comput* de Philippe de Thaon. La traduction donnerait alors « "ils sont tout aussi capables de m'écouter que l'âne d'apprécier le son de la harpe" ».

⁵⁹ Anne Rochebouet, art. cité, p. 171 : Elle est placée entre la section II, « Orient I (Ninus et Sémiramis) », et la section IV, « Grecs et Amazones ».

⁶⁰ Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 272. Voir aussi Birger Munk Olsen, « La Grèce vue par l'école du XII^e siècle », dans Michel Zink (dir.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental, actes du 15^e colloque de la Villa Kérylos (Beaulieu-sur-Mer, 8 et 9 octobre 2004) sous la présidence de Jean Leclant*, Paris, Cahiers de la Villa « Kérylos », Diffusion De Boccard, n° 16, 2005, p. 40, 45 ; et Marijke de Visser-van Terswiga, *op. cit.*, p. 101 : Le public de Stace est déjà au courant des « malheurs d'Œdipe ... par les Tragiques grecs », donc l'histoire commence directement à la succession du trône de Thèbes. Pour le public de l'*HAC I*, au XIII^e siècle, ils ont besoin de revoir l'histoire d'Œdipe, d'où son intérêt marqué et constant au fil des siècles.

Les monologues et les dialogues, ainsi que les prises de parole directe et omnisciente sont garants d'une transformation formelle, du *Roman de Thèbes* à la section *Thèbes* de l'*HAC I*. Le *planctus* est l'une des techniques littéraires caractéristiques de l'écriture en vers, que l'on retrouve d'abord dans les chansons de geste en tant que *planctus* guerrier et qui correspond à la lamentation funéraire d'un chevalier sur son frère d'armes mort au combat⁶¹. Au XII^e siècle, ce procédé typique de l'époque prend un nouveau virage dans le *Roman de Thèbes* avec l'apparition de *planctus* féminins, qui se traduisent soit en plainte maternelle, soit en plainte guerrière et amoureuse⁶², par exemple lorsque Jocaste apprend la nature incestueuse de sa relation avec son mari – et fils –, le roi Œdipe :

« Lasse, dolente, que ferrai ?
 Dolerouse, que deviendrai ?
 Chaitive rien, por quei nasquis ?
 Peccheresse, por quei vesquis ?
 Omicide coment serrai
 de mon enfant, que jeo portai ?
 Petit enfez, pur quei fus nez ?
 Por quei fusse onques engendrez ?
 Por quel forfait et pur quel tort,
 petit enfant, recevras mort ?
 Ja ne fus tu fiz de putain,
 ne de moïn ne de nonain !
 Ahi, dolce rien, mal te portai,
 Mal te norri, mal t'aletai !
 Et tis peres mal t'engendras
 quant oscire te comanda !
 Blamez serron tout de ta mort,
 Tis pieres ad dreit, et je a tort.
 Il t'ad oscire comandé,
 cherisme filz, estre mon gré.
 Vers les diex voet eschaucirrer,
 et lor respons a fals prover.
 Mais il sount veir, si come je quide :
 Issi ert il come il ont dit »⁶³.

Dans le récit, Jocaste, la mère d'Œdipe et des jumeaux Étéocle et Polynice, prononce cette longue plainte monologuée qui vient traduire la douleur ressentie, suite à l'annonce de la mise à mort de son enfant, et qui recourt au lexique attendu : « plorant » ; « chiere bat » ; « poinz detort » ; « plaint » ; « ploré » ; « cors debatue et lassé » ; « lasse ». Le médiéviste Francis Gingras, dans l'ouvrage *Le Bâtard Conquérant*, avance que cette technique littéraire vient à l'origine de l'engouement de « l'examen de conscience dans la pratique chrétienne⁶⁴ » à la même époque. Ce *planctus* est cependant évacué de la section *Thèbes* de l'*HAC* (Première et Seconde rédactions), disparition qui témoigne d'un changement

⁶¹ Francine Mora-Lebrun, « *Metre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 332.

⁶² Francine Mora-Lebrun, *idem*.

⁶³ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 57-80, p. 48. Traduction Francine Mora-Lebrun : « “Hélas, malheureuse, que vais-je faire ? / Infortunée, que deviendrai-je ? / Pauvre créature, pourquoi naquis-tu ? / Pécheresse, pourquoi as-tu vécu ? / Comment pourrai-je être la meurtrière / de mon enfant, que j'ai porté ? / Petit enfant, pourquoi es-tu né ? / Pourquoi as-tu jamais été engendré ? / Pour quel méfait et pour quel tort, / petit enfant, vas-tu être mis à mort ? / Tu n'es pourtant pas le fils d'une prostituée, / ni d'un moine, ni d'une religieuse ! / Ah ! Douce créature, malheur à moi, qui t'ai porté, / à moi qui t'ai nourri, à moi qui t'ai allaité ! / Et malheur à ton père qui t'a engendré, / puisqu'il a ordonné de te tuer ! / On nous blâmera tous deux de ta mort, / ton père à bon droit, et moi à tort. / Car il a ordonné de te tuer, / fils très chéri, contre mon gré. / Contre les dieux il veut se rebeller, / et prouver la fausseté de leurs oracles. / Mais ils sont véridiques, je le crois : / il en sera comme ils l'ont dit.” »

⁶⁴ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 236.

dans l'écriture des émotions et qui peut être mis en relation avec le passage du roman à l'histoire, qui s'intéresse moins au sort *individuel* que *collectif*.

L'abandon graduel des monologues intérieurs au moment de la mise en prose de la matière thébaine se traduit chez Wauchier de Denain par le passage d'un style direct à un style indirect, qui provoque la prise en charge des émotions par le narrateur plutôt que par le personnage : « [Laius] Et bien sachés que mout fu dolans en son corage⁶⁵ ; [la] mere, ensi come mere, quand oï ensi parler le roi, si en fu mout triste⁶⁶ ». L'auditeur-lecteur se fait décrire les sentiments que vivent les personnages par un narrateur omniscient, là où ils auraient pu le raconter eux-mêmes avec l'insertion de monologues lyriques dans le récit. Yasmina Foehr-Janssens remarque que la mise en prose, au XV^e siècle, des romans en vers du XIII^e siècle témoigne d'un changement similaire au niveau des dialogues amoureux : « [nul] n'est besoin de déléguer la parole aux amants bouleversés par un premier émoi amoureux pour donner une idée de leur trouble intérieur. Cette tâche peut être prise en charge par le récit et ne nécessite plus le recours au discours⁶⁷. » L'argument peut toutefois s'appliquer à la disparition progressive des monologues intérieurs de type maternel ou guerrier entre le vers et la prose dans la tradition thébaine. Le roman est, ultimement, le lieu de l'individu et de son intériorité⁶⁸, ce qui ne semble pas caractériser, en revanche, l'écriture de l'Histoire.

Un autre exemple de monologue en style direct, inséré vers la fin du récit, c'est-à-dire après le duel funeste entre les deux frères Étéocle et Polynice, est transposé en style indirect lors du passage du vers à la prose, ce qui mène à une condensation⁶⁹ subtile (mis en gras dans le tableau) entre le *Roman de Thèbes* et la section *Thèbes* de la Première rédaction et d'une concision⁷⁰ plus importante encore dans la Seconde rédaction :

⁶⁵ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .24., 1-3, p. 17.

⁶⁶ *Ibid.*, .24., 4-5, p. 17.

⁶⁷ Yasmina Foehr-Janssens, « La *Manekine* en prose de Jean Wauquelin, ou la littérature au risque du remaniement », dans *Cahiers de recherches médiévales*, n° 5, 1998, p. 118.

⁶⁸ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 215.

⁶⁹ Gérard Genette, *op. cit.*, p. 341 : au niveau de la structure générale.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 332 : au niveau micro-structurel.

<i>RTh</i> ⁷¹	<i>HAC I</i> ⁷²	<i>HAC II</i> ⁷³
<p>[Étéocle] Mol fu plains de felonie, a son frere volt tolir vie : s'espee prist celement, un poi se dresca belement ; del blanc hauberc leva les pans, li branc d'acier li myst es flancs. Polinicés se sent feru, a la terre s'est estendu ; dist li : « Frere, pur quai m'as mort ? Ceo sachez bien, fait l'as a tort : pur la pitié que oi de tei descendi ci par bone fei ; ore as ci finé nostre guerre, ne jeo ne tu avron la terre ». Ne poet parler : regardé l'a, illoec morut, l'alme en ala ; cil comença a sanglutir : volsist ou noun, l'estuet morir ; molt par ount esté enemys, ore se sount ambedui entreocis. Quant reis Adrastus yceo veit, que Polinicés ert chaeit et que il sount ambedui mort, nuls bien n'est mais qui le confort : [...]</p>	<p>Qu'en la fin s'entr'ocirent li dûi frere Pollinicés et Etiocles par lor grant deverie.</p> <p>[...] Etiocles, qui mout ot grant ire et qui ja sentoît au cuer auques la mort prouchaine, se porpensa de frant curauté et de grant felonie, quar un poi soushouça la o il gisoit a terre, et son frere, qui le ploroit et entendoit a lui de ce alegier qu'il li pooit faire, li bota par desous les pans de l'hauberc l'espee au ventre. Tantost fina Pollinicés joste Etiocles, qui longes ne vesqui mie. Ensi finerent li dûi frere, com vos m'oés conter et dire.</p>	<p>Comment en la fin sentre occistrent les deux freres pollinices et ethiocles.</p> <p>[...] Ethiocles qui moult avoit grant yre et qui senti la mort se pourpensa de moult grant cruauté et tantost loccist. Ainsi furent les deux freres mors.</p>

L'auteur du *Roman de Thèbes* étire de façon lyrique et dramatique leur mise à mort⁷⁴, insérant une adresse monologuée au public :

Frere, pur quai m'as mort ?
Ceo sachez bien, fait l'as a tort :
pur la pitié que oi de tei
descendi ci par bone fei ;
ore as ci finé nostre guerre,
ne jeo ne tu avron la terre⁷⁵.

Le duel funeste entre Étéocle et Polynice, toujours dans le roman, répond aux critères de la plainte en ce qu'il présente deux morts résultant de gestes violents et dramatiques⁷⁶. La mort de Polynice par son frère ouvre la voie à son discours, qui est construit dans une perspective dialogique que l'on peut qualifier de « fictive », en ceci que la prise de parole ne transmet aucun message : l'interlocuteur ou le destinataire ayant déjà trouvé la mort, le dialogue se transmue en monologue⁷⁷. Le déplacement de la focalisation, de la troisième à la première personne, permet de procéder à ce qu'appelle Gabrielle Oberhänsli-Widmer un « moment de recueillement⁷⁸ » entre les scènes de bataille accélérées⁷⁹.

⁷¹ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, op. cit., v. 11 437-60, p. 710-2.

⁷² Wauchier de Denain, op. cit., .116., 9-14, p. 70.

⁷³ Anonyme, *Histoire Ancienne jusqu'à César*, op. cit., f° 18 v° b-19 r° a.

⁷⁴ Sylvie Franchet-D'Espérey, « La *Thébaïde* de Stace et ses rapports avec le *Roman de Thèbes* (Prologue, épilogue et causalité) », dans *L'information littéraire*, vol. 55, n° 2, 2003, p. 10.

⁷⁵ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, op. cit., v. 11 445-50, p. 712. Traduction Francine Mora-Lebrun : « "Mon frère, pourquoi m'avoir tué ? / Sache-le-bien, tu as eu tort : / c'est à cause de la pitié que tu m'inspirais / que j'ai mis pied à terre, en toute bonne foi ; / tu as ici mis fin à notre guerre, / car ni toi ni moi n'aurons la terre." »

⁷⁶ Stace, auteur de l'épopée initiale, insérait déjà plusieurs plaintes funèbres à caractère individuel dans sa *Thébaïde*, comme le fait ici le romancier, alors que dans l'épopée médiévale – par exemple, la *Chanson de Roland* –, c'est la plainte collective et interchangeable entre les différentes scènes qui est privilégiée. Voir Gabrielle Oberhänsli-Widmer, « Les plaintes funèbres du *Roman de Thèbes* », dans Marc-René Jung et Giuseppe Tavani (éd.), *Romanica vulgaria quaderni 8/9. Studi francesi e provenzali 84/85*, Rome, 1986, p. 74, 66.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 66, 90.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 85.

⁷⁹ *Idem.*

Afin de mieux se conformer au devoir de vérité qu'implique la mise en prose, Wauchier de Denain choisit de soustraire le monologue auquel se livre Polynice, en s'adressant à son frère dont on apprendra qu'il vient de lui porter un coup fatal. Le discours direct dans la plainte funèbre n'a plus sa place dans la section *Thèbes* de l'*HAC I*, dans laquelle le compilateur privilégie la narration à la troisième personne et atténue la valeur dramatique de la scène. De façon générale, et du côté des descriptions de bataille, Aimé Petit suggère de lire cette sorte de détachement envers les armes de la part de l'auteur comme un refus de reproduire, pour le plaisir de raconter, les combats hyperboliques de l'épopée et donc, de la fiction⁸⁰. Cette technique littéraire se perpétue dans la Seconde Rédaction, où le copiste procède à une coupe considérable et réduit la mort des jumeaux à sa plus simple expression : « Ethiocles qui moult avoit grant yre et qui senti la mort se pourpensa de moult grant cruauté et tantost loccist ». L'arme n'est même pas nommée – *RTh* et *HAC I* : « espee » – alors qu'elle est présente dans les autres témoins manuscrits analysés, incluant celui de la *Thébaïde*⁸¹. Il semble qu'elle soit peut-être trop associée à la littérature de plaisir et de divertissement en vers que la prose des XIII^e et XIV^e siècles n'admet plus dans un ouvrage historiographique. La transformation thématique de l'ultime bataille du récit thébain, du XII^e au XIV^e siècle, résulte ici en action circonscrite qui fait disparaître la prise de parole directe du protagoniste, pour n'en venir qu'à une narration omnisciente que l'on peut associer à la catégorie des transformations *formelles* telle que l'a décrite Gérard Genette.

Enfin, les formules de répétition et d'oralité font l'objet d'une transposition lors du passage en vers à la mise en prose. Le *Roman de Thèbes*, baignant encore dans l'influence des genres qui l'entourent, comporte plusieurs éléments que l'on associe à l'oralité, tels que les adresses au public et l'intervention narrative à la première personne⁸². Dès le début du roman, après le prologue, l'auteur anonyme se fait entendre :

Mes deux germains ore a present
ne parlerai plus longement,
car ma raison voil comencier
d'un lor aiol dont voil counter⁸³.

De façon globale, il emprunte à différents éléments ou motifs de la chanson de geste, de l'historiographie et de la chronique, pour n'en nommer que quelques-uns⁸⁴. Le choix du vers révèle ici en partie une conscience des traditions orales en vigueur, plus spécifiquement de la chanson de geste, mais là où cette dernière est en décasyllabes, le romancier se distingue en prenant une métrique différente, l'octosyllabe à rimes plates. En

⁸⁰ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 407.

⁸¹ Stace, *Thébaïde* (éd. et trad. Roger Lesueur), Paris, Les Belles Lettres, 1990, v. 565, p. 102.

⁸² Bernard Ribémont, « Introduction », dans Bernard Ribémont (dir.), *Études sur le Roman de Thèbes : Qui des sept arz set rien entendre*, Orléans, Paradigme, 2002, p. 21-4. Voir aussi Francine Mora-Lebrun, « *Mètre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 288-91 ; Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 11 ; et Alexandre Micha, « Couleur épique dans le *Roman de Thèbes* », dans Bernard Ribémont (dir.), *Études sur le Roman de Thèbes : Qui des sept arz set rien entendre*, Orléans, Paradigme, 2002, p. 95-6

⁸³ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 33-6, p. 46. Traduction Francine Mora-Lebrun : « De ces deux frères à présent / je ne parlerai pas plus longuement ; / car je veux commencer mon récit / par un de leurs aïeux, dont je veux vous parler. »

⁸⁴ Bernard Ribémont, art. cité, p. 23.

effet, l'auteur et le public cible – le clergé et la chevalerie – connaissaient ou, du moins, avaient vraisemblablement entendu parler de certains faits d'armes par la chanson geste⁸⁵. Le sujet même du premier roman en langue vernaculaire est le fruit d'une matière épique : « la "geste des deux frères, Étéocle et Polynice, tous deux sans aucun maître qu'eux-mêmes, une nouvelle chanson de féodaux [...]»⁸⁶ », que l'on peut référer aux « deux germains » de l'extrait. Les verbes *oïr*, *parler* et *counter* témoignent également du caractère oral du récit et ils permettent de s'adresser directement à l'auditeur-lecteur. Cette prise en charge du roman par un narrateur actif rappelle la formule de prolepse des jongleurs⁸⁷, qui sert à retenir l'attention ou faire une annonce à l'auditoire⁸⁸. Bien qu'elle soit potentiellement mise à l'écrit dans un souci global de pérennité⁸⁹, elle semble surtout évoquer une possible « oralité seconde »⁹⁰.

Dans l'*HAC I*, les marques d'oralités sont déplacées et malgré le fait que le projet soit écrit en empruntant un médium perçu comme plus sérieux, éloigné du divertissement – la prose –, les interpellations « Segnor⁹¹ » et « Segnors et Dames⁹² » reviennent constamment au fil du récit. On assiste vraisemblablement à une forme d'oralité pour un public privilégié, la noblesse de Flandre⁹³. En ce qui a trait au vers octosyllabique, qui rappelle les romans (qu'il connaît, comme il est également l'auteur d'une *Continuation*), Wauchier de Denain en réduit les passages, suivant la mouvance de « dé-romanisation », pour le mobiliser uniquement dans ses moralisations ponctuelles⁹⁴. Catherine Croizy-Naquet souligne, plus précisément à propos de la section *Thèbes*, que ce détachement entraîne non seulement le retrait de la majorité des moralisations, dans une perspective diachronique, mais il révèle surtout une coupure du « lien génétique du vers avec le roman et la chanson de geste⁹⁵ ».

Le copiste du témoin manuscrit du XIV^e siècle, quant à lui, procède à l'évacuation de ces traces orales, par exemple l'élimination qu'il entreprend dans l'épisode au sujet de la tigresse dans la section *Thèbes* de l'*HAC I* : « Segnor⁹⁶ », « Segnor et dames⁹⁷ » et « vos vell ja descrire⁹⁸ ». Cette technique est aussi employée dans l'épilogue de la matière thébaine avec les formules d'intervention narrative, telles que « Segnor, ensi com vos

⁸⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁸⁶ Omer Jodogne, cité dans Alexandre Micha, art. cité, p. 95.

⁸⁷ Daniel Madélenat, *L'Épopée*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Littératures modernes », 1986, p. 170. Voir aussi Bernard Ribémont, art. cité, p. 23 : « Selon les estimations d'Aimé Petit, la fréquence de ces formules correspond à celle de la *Chanson de Roland* (1/400 environ). »

⁸⁸ Bernard Ribémont, *ibid.*, p. 24.

⁸⁹ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 152.

⁹⁰ Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, vol. 35, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1983, p. 36.

⁹¹ Il y en a 27 occurrences dans la section *Thèbes* de l'*HAC I*.

⁹² Il y en a 15 occurrences dans la section *Thèbes* de l'*HAC I*.

⁹³ Marijke de Visser-van Terswiga, *op. cit.*, p. 241, 243. Voir aussi Catherine Croizy-Naquet, « L'Histoire ancienne jusqu'à César, les Faits des Romains. Entre sermon et chronique, entre histoire et roman », dans Pierre Nobel (éd.), *Textes et cultures : réception, modèles, interférences. Volume 1 : Réception de l'Antiquité*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004, p. 106, 112.

⁹⁴ Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 191, 203.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 192.

⁹⁶ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .109., 3, p. 63.

⁹⁷ *Ibid.*, .109., 6, p. 63.

⁹⁸ *Idem.*

oés⁹⁹ », « por ce di je¹⁰⁰ » et « si com vos porés oïr et entendre¹⁰¹ ». Les deux occurrences sont éliminées de la Seconde rédaction de l'*HAC*. Les adresses à l'auditeur-lecteur sont effacées, ce qui permet d'atténuer l'oralité du récit « premier ». Sans être systématique, en apparaissant à quelques reprises dans le récit – notamment lors de la mention de l'épisode de Daire le Roux –, l'élimination générale du « je » narratif permet de creuser la distance entre l'auteur et son public qui, justement, servait de médiation entre les deux au XIII^e siècle¹⁰². Le projet historique s'est révélé au départ certes collectif, mais surtout l'instrument d'une nouvelle prose, influencée à la fois par l'exercice historiographique – par exemple, la chronique – et celui épico-romanesque – par exemple, la chanson de geste et le roman en vers¹⁰³.

L'étude de ces transformations formelles permet de dresser un portrait à la fois synchronique et diachronique de l'écriture et de la fortune de la matière thébaine au Moyen Âge central. D'une part, comme la chanson de geste et l'historiographie, les premiers romans optent pour le vers plutôt que la prose. Dès le XI^e siècle, par exemple, les historiographes vernaculaires font en effet usage du médium du vers pour écrire l'histoire, suivant leurs modèles latins (*Carmen de Hastingæ Prælio* ; *Historia Anglorum* par Henri de Huntingdon¹⁰⁴). Dans ce contexte d'érudition, auquel avait accès l'auteur inconnu du *Roman de Thèbes*, le choix du vers pour l'écriture de la première œuvre en langue française n'est pas surprenant ni sa proximité avec les genres existants, soit historique (historiographie – chronique), soit épico-lyrique (chanson de geste), ce que Molly Lynde-Recchia corrobore dans son ouvrage *Prose, Verse, and Truth-Telling in the Thirteenth Century*¹⁰⁵. On assiste donc au développement d'une écriture hybride afin de translater la première œuvre en langue vernaculaire au XII^e siècle, et dont l'usage du vers relève de sa popularité et de son accessibilité¹⁰⁶. C'est néanmoins avec le projet d'histoire universelle de Wauchier de Denain au XIII^e siècle que prend véritablement forme l'écriture de l'histoire en langue française. La variété générique de la pratique de l'auteur, oscillant entre le romanesque, l'historiographie, l'hagiographie et la moralisation, apporte un caractère nouveau à la mise en prose, mais qui n'est toutefois pas encore libéré du vers¹⁰⁷.

D'autre part, la transformation formelle du discours en style direct à celui indirect s'opère en premier dans le lieu romanesque, qui l'intègre notamment à la plainte funèbre afin d'y ajouter une interaction entre l'auteur et son public. Les monologues intérieurs, toujours dans un esprit d'individualité et proférés par ceux qui déplorent leur(s) mort(s),

⁹⁹ *Ibid.*, .124., 3, p. 75.

¹⁰⁰ *Ibid.*, .124., 5, p. 75.

¹⁰¹ *Ibid.*, .125., 11, p. 75.

¹⁰² Catherine Croizy-Naquet, « L'Histoire ancienne jusqu'à César, les Faits des Romains... », art. cité, p. 107.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 112.

¹⁰⁴ Peter Damian-Grint, *op. cit.*, p. 36-7.

¹⁰⁵ Molly Lynde-Recchia, *Prose, Verse, and Truth-Telling in the Thirteenth Century: An Essay on Form and Function in Selected Texts, Accompanied by an Edition of the Prose "Thèbes" as Found in the "Histoire ancienne jusqu'à César"*, Lexington (KY), French Forum, 2000, p. 39.

¹⁰⁶ Francine Mora-Lebrun, « *Mètre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 188.

¹⁰⁷ Catherine Croizy-Naquet, « L'Histoire ancienne jusqu'à César, les Faits des Romains... », art. cité, p. 116. Voir aussi Molly Lynde-Recchia, *op. cit.*, p. 39.

ont pour but une meilleure introspection, ce que l'histoire mettra de côté moins d'un siècle plus tard. En effet, la section *Thèbes* de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* ne comporte pas de passage en style direct lors du motif de la plainte funèbre. Les adresses monologuées présentes dans le roman sont évacuées pour faire place à un discours indirect, permettant au narrateur de prendre en charge la description du drame et des sentiments des protagonistes. L'œuvre de Wauchier de Denain comporte encore des traits romanesques et de la tradition épique médiévale¹⁰⁸, dont les changements formels correspondent en partie au désir de l'auteur d'écrire une histoire : véridique et fiable ; sans trop de distractions fictionnelles ; à la lumière des histoires ecclésiastiques ; et dans le but ultime de diriger le public cible – la royauté de Flandres – vers le Salut¹⁰⁹. La Seconde rédaction, quant à elle, s'inscrit dans le mouvement de « dé-romanisation » de façon encore plus significative et sa rupture avec les derniers relais oraux vernaculaires témoigne ainsi d'une nouvelle approche des procédés de lecture et d'écriture à la fin du Moyen Âge.

¹⁰⁸ Molly Lynde-Recchia, *idem*.

¹⁰⁹ Françoise Laurent, « De l'historiographie à l'hagiographie, l'histoire d'une "continuation" », dans Sébastien Douchet (dir.), *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle [en ligne]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », n° 61, 2015, p. 17.

2.4 Transpositions thématiques

Au XII^e siècle, alors que l'épopée et la chanson de geste favorisent un projet de collectivité, le roman innove en se concentrant plutôt sur le destin de l'individu¹¹⁰. *Le Roman de Thèbes* s'intéresse certes à un certain dessin collectif, c'est-à-dire la destruction de la ville de Thèbes qui est à l'origine causée par un individu : l'histoire d'Œdipe, dès le départ, est en effet problématique. Là où le genre épique médiéval vante les grands héros chrétiens, le romancier choisit comme sujet d'un premier roman un destin « héroïque » antique qui implique à la fois un patricide – Œdipe tue son père Laïus ; et les jumeaux Étéocle et Polynice tuent leur père Œdipe dans certains manuscrits –, un fratricide – les jumeaux s'entretuent dans un duel qui clôt le récit – et un amour incestueux. Le roman du XII^e siècle se distingue par l'ajout d'une Œdipodie, qui indique un intérêt porté à l'histoire de l'individu Œdipe et, de façon globale, à la matière antique¹¹¹. Cette tension entre individu et collectivité se poursuit chez Wauchier de Denain, dans le cadre de son projet d'histoire universelle. À la différence du roman d'Antiquité cependant, le compilateur du XIII^e siècle s'intéresse davantage à l'enchaînement des événements du passé et à la compréhension des différents peuples qui se sont succédés depuis le début des temps qu'à l'histoire individuelle des membres d'une famille. Même s'il recourt encore à certains procédés du registre oral et du genre romanesque, dont le maintien de la focalisation sur l'Œdipodie, c'est dans une perspective à la fois historique et religieuse¹¹², et donc plus collective, qu'il entrevoit l'écriture de la section *Thèbes*. Comme nous le verrons, les transpositions thématiques, tirées des passages clés du *Roman de Thèbes* à la section *Thèbes* des Première et Seconde rédactions, relèvent d'abord de la présentation descriptive des individus Tydée, Jocaste et Œdipe puis, en élargissant le spectre, depuis le merveilleux (folklore celtique) au rapport au divin (la mythologie antique et médiévale, le folklore germanique et le dessin parénétiq ue chrétien), en passant par la géographie (ville de Thèbes).

La première transformation thématique porte sur le traitement descriptif des personnages de Tydée, Jocaste et Œdipe, qui sont garants de l'époque dans laquelle sont réalisées les œuvres à l'étude. C'est le cas du chevalier Tydée qui, dans le passage de la *Thébaïde* au *Roman de Thèbes*, est mesuré au personnage épique de Roland à deux reprises, dont une lors du passage de la bataille contre Polynice :

D'aage est maire Tydeüs,
cors ad menor, mais fort pu plus ;
chevels ot neirs, barbe et gernons,
fier ad le vis come uns leons ;
le cors ad brief et le cuer grant :
de proece semble **Rollant**¹¹³.

¹¹⁰ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 215.

¹¹¹ Sylviane Messerli, *Œdipe enténébré. Légendes d'Œdipe au XI^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 97, 102.

¹¹² Catherine Croizy-Naquet, « Penser l'histoire antique au XIII^e siècle... », art. cité, p. 38.

¹¹³ Anonyme, *Le Roman de Thèbes, op. cit.*, v. 828-33, p. 92, 94. Traduction Francine Mora-Lebrun : « Tydée est plus âgé, / plus petit, mais plus fort ; / ses cheveux sont noirs, ainsi que sa barbe et ses moustaches, / son visage est farouche comme celui d'un lion ; / son corps est trapu, mais son courage est grand : / par sa prouesse il ressemble à Roland. »

Considéré comme un des plus valeureux chevaliers du roman et le double de Polynice¹¹⁴, Tydée est mis sur un pied d'égalité avec Roland, par son courage et sa détermination. La comparaison avec ce grand héros de la plus célèbre chanson de geste qui porte son nom, écrite vers la fin du XI^e siècle¹¹⁵, consolide l'argument selon lequel le roman, à l'intérieur même de son cadre innovateur, reprend certains motifs ou éléments des genres préexistants (« les romanise »). L'auteur anonyme va plus loin, en le comparant une seconde fois à Roland, alors qu'il combat l'armée du camp ennemi : « Colps done merveillous et granz ; / onc ne dona meillors Rollanz¹¹⁶. » Non seulement Tydée est un excellent guerrier, mais il surpasse même le plus grand combattant, Roland, et de ce fait il y a surpassement du genre à la mode, soit la chanson de geste. On constate d'ailleurs que les motifs épiques de batailles guerrières, qui viennent d'emblée avec des formules fixes auparavant prescrites par les jongleurs (par exemple, la comparaison avec le lion¹¹⁷ : « fier ad le vis come uns leons » ; la mêlée¹¹⁸ : « La veïssiez ...¹¹⁹»), sont employés à plusieurs reprises dans la mise en roman de la matière thébaine¹²⁰. L'engouement pour ce personnage se poursuit d'autant plus dans l'*HACI*, où le compilateur en fait un chevalier courtois des plus parfaits. Wauchier de Denain, on l'a vu, se sert de certains procédés autres que ceux de l'historiographie et, dans le cas de Tydée, il procède à son amplification « en termes épico-romanesques pour louer son rôle modélisant dans la guerre thébaine¹²¹ ». Lorsqu'il le décrit, il a recours notamment aux plus traditionnels qualificatifs « *preus et cortois et sages*¹²² » et « *proece*¹²³ », sans pour autant que la qualité de ses hauts faits en soit affectée. Par cette reconduction dramatique, il répond à l'objectif d'une histoire universelle qui présente les événements et les comportements en fonction des « valeurs féodales et chrétiennes¹²⁴ ».

La présentation de Jocaste fait également l'objet d'une transposition, par le rôle plus médiéval qu'antique qui lui est donné¹²⁵. Sa description dans le *Roman de Thèbes* fait état de son statut de *domina* qui, au XII^e siècle, désigne une femme de haute naissance¹²⁶ et qui perdure encore dans la Première rédaction de l'*HAC*. Comme dans le genre

¹¹⁴ Francine Mora-Lebrun, « *Metre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 310 et Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 361.

¹¹⁵ Francine Mora-Lebrun, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, p. 19.

¹¹⁶ Anonyme, *ibid.*, v. 1788-9, p. 148. Traduction Francine Mora-Lebrun : « Il donne des coups d'une violence extraordinaire ; / jamais Roland n'en donna de meilleurs. »

¹¹⁷ Alexandre Micha, art. cité, p. 100.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 99.

¹¹⁹ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 858, p. 94. Traduction Francine Mora-Lebrun : « Là vous auriez pu voir... ».

¹²⁰ Francine Mora-Lebrun, *ibid.*, p. 20-1.

¹²¹ Aimé Petit, paraphrasé dans Catherine Croizy-Naquet, « Wauchier de Denain ou l'expérience de l'histoire... », art. cité, p. 90.

¹²² Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 224 : Il rapporte l'occurrence à la rubrique 52, 4-5 ; « *cortois et sages* » à 63, 1 et 65, 4 ; « *cortois* » à 65, 7.

¹²³ *Idem*. Il recense « *proece* » à : 72, 9 et 18 ; 83, 25 ; 84, 10 ; 90, 4-5 ; 100, 9 ; 114, 1-3 ; 122, 10-13. Il présente aussi les occurrences de « vaillance » et « hardiesse ».

¹²⁴ Catherine Croizy-Naquet, « Wauchier de Denain ou l'expérience de l'histoire... », art. cité, p. 90.

¹²⁵ Emmanuèle Baumgartner, « Romains antiques, histoires anciennes et transmission du savoir aux XII^e et XIII^e siècles », dans Andries Welkenhuysen (dir.), *Mediaeval Antiquity*, Belgique, Leuven University Press, 1995, p. 222.

¹²⁶ *Dictionnaire du Moyen Français*, « Dame », CNRTL, <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/dame> [page consultée le 3 décembre 2020].

romanesque auquel il donne son coup d'envoi, le *Roman de Thèbes* lie étroitement la femme ou le désir et la merveille¹²⁷. L'attachement de Jocaste au merveilleux, dans ces deux œuvres, se concrétise lorsqu'il est dit que son fils *sera* merveilleux – « ci fills seroit merveilleux¹²⁸ ». Le médiéviste Francis Gingras, dans l'ouvrage *Le Bâtard Conquérant*, précise à ce sujet que la merveille désigne le résumé des actions d'Œdipe – « de tuer son père et d'épouser sa mère¹²⁹ » –, ce qui est considéré entre autres comme contre-nature et qui tient donc du merveilleux¹³⁰. Dans la Seconde rédaction, on assiste plutôt à un changement dans la valorisation du merveilleux, puisque son fils *fera* des merveilles – « celui filz feroit merveilles¹³¹ ». La nuance subtile réside dans le fait qu'Œdipe n'est plus lui-même merveilleux, mais qu'il accomplira des exploits « [étonnants]¹³² », le terme « merveille » étant pris dans un sens hyperbolique¹³³. La rubrique de l'*HAC II* insiste d'ailleurs surtout sur la succession des royaumes, car c'est ce qui intéresse l'Histoire : les destructions et les fondations, sur lesquelles s'est construite la société de l'époque afin de rapprocher le temps des Romains à celui du Christ, puis à celui du présent¹³⁴.

Entre le *Roman de Thèbes* à la Seconde Rédaction, l'individu Œdipe, qui est au cœur de l'Œdipodie, témoigne en outre d'une transformation descriptive, comme lors de l'épisode dans lequel il se crève les yeux, dont on remarque – même visuellement – quels changements il subit :

¹²⁷ Sur le rapport entre le désir et le merveilleux, voir l'ouvrage de Francis Gingras, *Érotisme et merveilles dans le récit français des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Champion, 2002, 524 p.

¹²⁸ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .23., 10, p. 17.

¹²⁹ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 284.

¹³⁰ *Idem.*

¹³¹ Anonyme, *Histoire Ancienne jusqu'à César*, Paris, Bibliothèque nationale de France, ca 1400-5, f^o 1 r^o a.

¹³² Isabelle Arseneau, *Parodie et merveilleux dans le roman dit réaliste au XIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 55.

¹³³ Isabelle Arseneau, *idem.*

¹³⁴ Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle...*, *op. cit.*, p. 128.

<i>RTh</i> ¹³⁵	<i>HAC I</i> ¹³⁶	<i>HAC II</i> ¹³⁷
<p>Li reis se tint a malmené quant vit que issi ot ovré ; por merveille que fait a, dit que son cors afolera. Il mesmes s'est essorbé, en une fosse en est entré ; jure que jamais n'en eistra por son pecchié, que plorera. Si felon filz, qui ja sount grant, se vont de lui escharnissant ; amdeuz sez oilz, qu'ils ont trovez, desouz leur piez les ont folez. Del pecchié qu'il ont fait et del tort se pleint li reis as diex molt fort, et prie molt pitousement qu'il en prengent leur vengement : « Puissanz reis del cels, Jupiter, Thesyphoné, fure d'enfer, les orgoillous me destruez qui mes oilz mystrent souz leur piez. Entre els vienge descorde tielx, a ambedeus pesme et mortels, que lor regne qu'ont [a] tenir ne leur leise guaires bailler ». Tant simplement les apela tout li firent ceo qu'il preia.</p>	<p>Que por la grant dolor s'i creva Edippus li rois de Thebes ses oils. [...] Tant plora li rois Edippus que par les larmes que assidueusement des oills li cheoient, perdi il sa veüe. Adonc a primes perdue la veüe, fu sa dolors doblee et creüe. Si duj fill Ethioclés et Pollinicsés, qui jovencel estoient, lor pere qui en dolor et en misere estoit cheüs, mout durement despitoient et il ses frans cris et ses lamentations ooient : ne faisoient autre choze qu'il en gaboient. Li rois Edippus, qui e ce avoit plus grant pesance que de nulle autre choze, blasmoit mout durement et haoit sa vie et di-soit c'onques mais li deu par lor puissances n'avoient enbatu haut home ne roi en si grant viltance. Tant li cruit plus et plus sa grans viltance et sa grans dolors qu'il avint un jor que si dui fill devant lui venu estoient, et tant le blasmerent et raisnerent de vilaines paroles qu'il s'aïra si que par grande deverie sacha il les .ij. oils de sa teste, qui ja tuit estint estoient en lor viltances, et si les geta devant les oils de ses fils en presence. Li jovencel, qui non sachant estoient, monterent a lor piés sor les oils de lor pere et si les esquicherent laidement et defolèrement. Or poés vos savoir et entendre que trop ot li rois Edippus dolor et pesance. Si dui fill en une fosse l'avalèrent ou il fu a grant dolor et a grant destrece, qu'il fina en trop grant misere et en trop grant povreté sa vie et sa hautece.</p>	<p>Comment pour la douleur se creva le roy edipus les ieulx. [...] Le roy edipus ploura tant que il en perdi la veue. Adonc doubla sa douleur. Car ses .ij. filz ethiocles et polinices le desprisoient pour sa vieillesce et pour sa misere et si le gaboient. Le roy qui de ce avoit grant douleur haoit moult sa vie car il disoit que onques mais li dieu navoient mis si hault homme nul en si grant vilte. Un iour advint que ses .ij. filz estoient devant luy si luy distrent tant de villaines paroles si quil sen ayra tant en leur despit quil se creva les .ij. yelx de la teste et les geta devant ses filz et ilz monterent sus a .ij. piez et les esquacherent. Et sachies que le roy edipus ne fut mie liez et ses filz le mistrent en une fosse ou il fut a grant douleur et a grant chetivete.</p>

Alors que, dans le roman, Œdipe se rend lui-même aveugle en s'arrachant les yeux – « Il mesmes s'est essorbé » –, l'historiographe lui fait plutôt perdre la vue par la force de ses pleurs – « Tant plora li rois Edippus que par les larmes que assidueusement des oills li cheoient, perdi il sa veüe ». Ce changement de tonalité au sein même du drame atténue quelque peu l'horreur de la situation, mais ne perturbe cependant pas l'intensité avec laquelle il rend compte de la douleur d'Œdipe et ce, davantage que les autres œuvres à l'étude. Plus proche en cela du romancier plutôt que de l'historien, Wauchier de Denain multiplie les expressions liées à la plainte, telles que « cris¹³⁸ », « lamentations¹³⁹ », « grans

¹³⁵ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, op. cit., v. 572-97, p. 78-80.

¹³⁶ Wauchier de Denain, op. cit., .45., 5-22, p. 26-7.

¹³⁷ Anonyme, *Histoire Ancienne jusqu'à César*, op. cit., f° 4 v° b.

¹³⁸ Wauchier de Denain, dans *Histoire ancienne jusqu'à César* (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terwisga), t. 1, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 1995, .45., 9, p. 26.

¹³⁹ *Idem*.

viltance¹⁴⁰ », « grans dolor¹⁴¹ », « viltances¹⁴² », « laidement¹⁴³ », « grant dolor¹⁴⁴ », « grant destrece¹⁴⁵ », qui disparaissent du passage équivalent du XIV^e siècle et qui insistent moins que les précédents sur la gravité des événements, notamment en remplaçant le doublet « dolor et pesance¹⁴⁶ » par la litote « ne fut mie liez¹⁴⁷ ». L'épisode en question présente une réduction assez importante de la Première rédaction à la Seconde, mais cette dernière ne nuit pas, au final, à la structure d'ensemble des événements du récit.

S'ensuit la misère d'Œdipe, dans le *Roman de Thèbes*, qui se solde par une prise de parole en style direct et qui, dans ce cas-ci, prend la forme d'une prière synchrétique demandant aux dieux « Jupiter » et « Thesyphoné » vengeance pour le mal que ses deux fils lui ont causé – « Del pecchié qu'il ont fait et del tort ». Cette insertion verbale, qui est caractéristique de la place de l'individu romanesque, se rapproche du *planctus* en ce qu'elle a pour point de départ une introspection chrétienne par le personnage¹⁴⁸ : il a commis avec sa mère l'irréparable – « por merveille que fait a, / dit que son cors afolera ». Dans l'*HAC I*, puis l'*HAC II*, la parole se décline autrement, puisque le compilateur emploie le style indirect, ce qui transforme par le fait même l'écriture des émotions (ici Œdipe), qui prend alors une distance avec le public, possiblement plus intéressé au sort *collectif*. Cette attente correspond bien au projet global d'une part de mise en prose, qui favorise la narration à la troisième personne et, d'autre part, d'unification des histoires antique et chrétienne, qui s'éloigne donc graduellement des divinités gréco-latines afin de n'en garder que quelques résidus sporadiques. On remarque, par cette comparaison d'extraits, une « déromanisation » du récit, c'est-à-dire une diminution de l'intérêt marqué pour l'intériorité, que l'on retrouve dans les romans d'Antiquité du XII^e siècle, et une atténuation lexicale – et non physique – des douleurs et de leurs conséquences sur l'individu.

Dans une perspective plus élargie, le portrait du merveilleux et, de façon secondaire, de la géographie, font par ailleurs l'objet, respectivement, d'une transformation et d'une élimination, dans la fortune de la matière thébaine. L'épisode de la vouivre dans le roman d'Antiquité est des plus significatifs lors de sa transposition thématique dans l'*HAC I* :

En la ville une **guivre** aveit,
 soz ciel sa per l'en ne saveit.
 Oïr en poez grant **merveille** :
 ele ne touchast une oeille,
 car privé ert a demesure ;
 tout estoit fors sa nature.
 Doneissez lui ou char ou pain,
 ele le manjast en vostre main ;
 de vin beüst plein un grant cuire,
 donc l'avrez tote jor ivre : [...]
 Ele aveit en son front davant
 une escharbocle molt luisant ;
 ne quit que onques en une beste
 veïssez onc tant gente teste ;

¹⁴⁰ *Ibid.*, .45., 13, p. 26.

¹⁴¹ *Ibid.*, .45., 13-4, p. 26.

¹⁴² *Ibid.*, .45., 17, p. 27.

¹⁴³ *Ibid.*, .45., 19, p. 27.

¹⁴⁴ *Ibid.*, .45., 21, p. 27.

¹⁴⁵ *Idem.*

¹⁴⁶ *Ibid.*, .45., 20, p. 27.

¹⁴⁷ Anonyme, *Histoire Ancienne jusqu'à César*, *op. cit.*, f° 4 v° b.

¹⁴⁸ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 236.

si aveit elle tout le cors
 plus reluisant que nen est ors.
 Ne la volsist perdre li reis,
 por treis cenx livres de manseis¹⁴⁹.

Le romancier a inséré dans son récit en vers un élément tiré du folklore celtique et caractérisé par sa nature mythologique¹⁵⁰. De façon générale, les bestiaires connaissent une montée en popularité au XII^e siècle et il n'est donc pas surprenant de retrouver certains animaux plus étranges dans le *Roman de Thèbes*¹⁵¹. Se juxtaposant au concept fondamental de la diffusion du savoir¹⁵², l'auteur développe dans ce passage le serpent « humanisé » qu'est la guivre dans une perspective ludique pour l'auditeur-lecteur. La description, de son caractère dénaturé et doux à son goût pour le pain, la viande et l'alcool, est pour le moins étonnante – « car privé ert a demesure » ; « Doneissez lui ou char ou pain » ; « de vin beüst plein un grant cuire ». Francine Mora-Lebrun en conclut, au sujet des insertions mythiques et naturalistes dans le roman et ses rapports avec le public, que cette bête merveilleuse, qui est entre autres *tote jor ivre* et *plus reluisant que nen est ors*, permet « de le [le public] faire réfléchir tout en jouant avec lui¹⁵³ ». Au sujet des animaux merveilleux, Aimé Petit propose d'en faire une lecture qui fait la part belle à l'anachronisme, qui « peut contribuer à l'élaboration d'un univers littéraire marqué par le baroque¹⁵⁴ ». L'emprunt aux tigresses de Stace pour l'insertion de la guivre confirmerait la marque plus orientale de la description animalière¹⁵⁵, alliant l'antique, le folklorique et le médiéval tour à tour. Une fois de plus, le roman est le lieu de la rencontre et de l'hybridité.

Wauchier de Denain, dans la section *Thèbes* de la Première rédaction de l'*HAC*, l'élimine et la remplace par une tigresse, que l'on pourrait qualifier d'exotique certes, mais qui reste néanmoins plus crédible. Aimé Petit, dans l'article « Wauchier de Denain et la matière du *Roman de Thèbes* dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César* », explique à ce propos comment l'historiographe témoigne d'un goût pour « l'étrange et les *mirabilia*¹⁵⁶ » et les « curiosités pittoresques¹⁵⁷ », en exploitant les éléments de description, notamment celle de l'origine et de l'appivoisement de la tigresse, autrefois *guivre*, dans la famille royale d'Étéocle :

En la cité de Thebes ot une tygre privee, si l'avoit norie Antigoné et Ismene, les serors le roi Etiocles, a cui on l'avoit envoieé dou regne d'Egypte. Segnor, cele tygre estoit eslongee mout de sa nature, **por ce qu'ele estoit norie ens es sales le roi et es chambres as puceles, tres ce qu'ele avoit esté petit aportee dou regne d'Ethiöpe et dou regne d'Egypte.** Segnor et dames, de la tygre sauvage vos vell ja descrire et dire la semblance et la nature. Et bien sachés sans doutance qu'ele est grande

¹⁴⁹ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 40 604-23, p. 314. Traduction Francine Mora-Lebrun : « Dans la ville, il y avait une vouivre : / on ne connaissait pas sa pareille au monde. / Vous allez pouvoir entendre une chose extraordinaire : / elle n'aurait pas touché à une brebis, / car elle était complètement apprivoisée ; / elle n'avait rien gardé de ses instincts naturels. / Si vous lui donniez de la viande ou du pain, / elle les mangeait dans votre main ; / elle pouvait boire du vin, plein un grand chaudron de cuivre, / et alors, toute la journée, elle était ivre : [...] / Elle portait sur son front, sur le devant, / une escarboucle très brillante ; / je crois que jamais, chez une bête, / vous n'auriez pu voir une aussi jolie tête ; / et elle avait tout le corps / plus brillant que de l'or. / Le roi n'aurait pas voulu la perdre, / même pour cinq cents livres du Mans. »

¹⁵⁰ Philippe Walter, *Le Bel Inconnu de Renaut de Beaujeu*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p. 241, 246.

¹⁵¹ Francine Mora-Lebrun, « *Metre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 207.

¹⁵² *Ibid.*, p. 211.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 214.

¹⁵⁴ Aimé Petit, *L'anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle : Le Roman de Thèbes, le Roman d'Énéas, le Roman de Troie, le Roman d'Alexandre*, Paris, Honoré Champion, 2002 [1980], p. 272.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 273.

¹⁵⁶ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 225.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 408.

de cors come sers parcreüs **en boscage**, legiere et forte et **isnele** autant come nulle autre beste sauvage. Jambes et piés a de lion et coe aussi samblable, mes la teste a gentil et bele a lonc musel, come levrers, ne mie espoentable, le poil **cler** et luisant solonc sa nature, et bien samble doree, **tant par est clere et resplandissans de fresche doreüre**. E bien sachés que de sa cruauté n'est nulle creature en tant com ele est corroucée, quar n'est serpens ne lupars ni lions **sauvages** qui en sa grant ire l'osast atendre, quar tot le devoreroit **en assés brief tans par sa grant felonie**. **Ne n'est beste tant hardie puis qu'ele sent de la tigre l'iror, qui l'osast aprouchier d'une traitie**. Et contre ce qu'ele est si crueus et si malicieuse quant ele est si iree, ra ele grant dousor en li **quant ele est apaisée, quar la tresgrans cruautés de li est en dousor muee**, si que les bestes sauvages qui entor li habitent **en la contree d'Ethiöpe**, viennent a li por flairier **et sentir la tresgrant dousor de sa laine**. De tel maniere est la tygre : en sa tresgrant debonairété, douce et paisicle, **et trop crueus quant ele est iree**. Cele qui dedens Thebes estoit norie, avoit si obliee sa nature por la noretüre qu'en li n'avoit iror nient plus qu'en un aignel **ou en une autre petite beste**, ains aloit par la sale com uns levrers, ne ja tant ne li feïst on felonie que ja d'iror i veïst point de demonstance. Mout estoit la tigre en la cité amee et s'on en vousist au roi Etïocle doner .c. mars. d'or, ne le donast mie. [...]

Au lieu de retrouver le serpent merveilleux du *Roman de Thèbes*, on a ici affaire à une tigresse de l'Orient au corps et au comportement bien particuliers : « grande de cors [...] legiere et forte et isnele [...] Jambes et piés a de lion [...] si malicieuse quant ele est si iree, ra ele grant dousor en li quant ele est apaisée [...] »¹⁵⁸. Le compilateur semble reprendre l'idée d'un animal multiforme, telle la guivre qui est parfois décrite comme étant mi-humaine mi-serpent¹⁵⁹, mais en le déplaçant de façon géographique, c'est-à-dire des traditions celtiques vers les mystères orientaux. Dans son édition des *Estoires Rogier*, Marijke de Visser-van Terwisga nomme comme source possible la *Thébaïde* de Stace, plus spécifiquement le Livre IV¹⁶⁰ : « effrenae dextra laeuaque sequuntur lynces et uda mero lambunt retinacula tigris¹⁶¹. » Francine Mora-Lebrun pense plutôt qu'il s'agit d'un passage du Livre VII¹⁶² : « Errabant geminae Dircaea ad flumina tigris, mite iugum [...] »¹⁶³. Dans tous les cas, si l'auteur a effectivement trouvé l'inspiration dans un manuscrit de Stace, la crédibilité de cet *auctor* antique est sans doute plus élevée, voire certaine à ses yeux, que les vieilles légendes mythologiques de l'ancienne Gaule¹⁶⁴, récupérées bientôt par les lais de Marie de France et le roman arthurien, comme l'explique Jean Bodel dans son prologue de la *Chanson des Saisnes* (ca 1190¹⁶⁵) – « Li conte de Bretagne si sont vain et plaisant / Et cil de Ronme sage et de sens aprendant¹⁶⁶ ».

Le copiste de la section *Thèbes* de la Seconde rédaction de l'*HAC*, au siècle suivant, effectue plusieurs soustractions en ce qui a trait aux qualificatifs de la tigresse. Dans un esprit de synthèse, il s'attaque aux détails de l'origine de la bête et à la répétition du règne d'Égypte, puisqu'ils y sont déjà mentionnés à la première phrase du paragraphe. Le groupe prépositionnel – « en boscage » (en lieu boisé¹⁶⁷) – et trois adjectifs – « isnele »

¹⁵⁸ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .109., 9-18, p. 64.

¹⁵⁹ Aimé Petit, *L'anachronisme ...*, *op. cit.*, p. 274-5. Voir aussi Christine Ferlampin-Acher, art. cité, p. 60-1.

¹⁶⁰ Marijke de Visser-van Terwisga, *op. cit.*, p. 135.

¹⁶¹ Stace, *op. cit.*, v. 657-8, p. 109. Traduction Roger Lesueur : « [...] à sa droite et à sa gauche le suivent des lynx indomptés et des tigres lèchent leurs rênes mouillées de vin. »

¹⁶² Francine Mora-Lebrun, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, p. 315.

¹⁶³ Stace, *op. cit.*, v. 564-5, p. 97. Traduction Roger Lesueur : « Deux tigresses erraient au bord des eaux dirécennes, dociles à l'attelage [...] ».

¹⁶⁴ Isabelle Arseneau, *op. cit.*, p. 264.

¹⁶⁵ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 92.

¹⁶⁶ Jean Bodel, *La Chanson des Saisnes* (éd. Annette Brasseur), Genève, Librairie Droz, 1989, v. 6-11, p. 2 : « N'en sont que trois materes a nul home vivant : / De France et de Bretagne et de Ronme la grant ; / Ne de ces trois materes n'i a nule samblant. / Li conte de Bretagne si sont vain et plaisant, / Et cil de Ronme sage et de sens aprendant, / Cil de France sont voir chascun jour aparant. »

¹⁶⁷ DMF, « boscage », <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/boscage> [page consultée le 3 novembre 2020].

(rapide¹⁶⁸) ; « cler » ; « sauvages » – sont également enlevés du récit. Quant au reste de ce qui a été soustrait du passage, il est intéressant de noter que le prosateur a supprimé ce qui relève de la répétition de certains détails, comme le tempérament de la tigresse, ses caractéristiques physiques ou encore en situation comparative : en phrases complètes – « Ne n'est beste tant hardie puis qu'ele sent de la tigre l'iror, qui l'osast aprouchier d'une traitie » ; en demi-phrases – « et trop crueus quant ele est iree » ; et en comparaison – « ou en une autre petite beste ». On remarque vraisemblablement une volonté de couper les liens génétiques avec le registre oral de l'épopée ou plus généralement avec le romanesque, par l'évacuation des répétitions caractéristiques du roman en vers et de la chanson de geste et, dans ce cas-ci, qui touchent au thème.

Ces transformations thématiques, d'abord du *Roman de Thèbes* à l'*HAC I*, concernent un changement syncrétique au niveau animalier, en passant de la vouivre du folklore celtique à la tigresse de la mythologie antique. Aimé Petit, dans son ouvrage sur l'anachronisme dans les romans d'Antiquité, rappelle que la fonction du syncrétisme dans le roman découle certes d'un but « socio-politique¹⁶⁹ », notamment la continuité de l'histoire passée vers l'histoire contemporaine, mais aussi « poétique¹⁷⁰ », qui explique mieux l'insertion d'un animal merveilleux (la vouivre)¹⁷¹. Il en conclut que « l'écrivain est un être double [:] [poète], il s'amuse à créer un univers intemporel à sa fantaisie ; homme il sait bien que, dans le monde où il vit, seul Dieu est le maître du temps et de l'histoire¹⁷². » Pour l'*HAC I*, le retour au texte-source (le tigre ou les tigresses de la *Thébaïde*) va de pair avec l'exercice de la compilation et de la recherche des *vrais* événements du passé, en d'autres termes, des *faits*. Le syncrétisme permet donc de créer un monde composite, qui allie à la fois le monde antique et médiéval et qui rejoint justement la visée du projet de l'historiographe : une unification des histoires païennes et chrétiennes. L'*HAC II*, quant à elle, perpétue ce fusionnement, mais en offrant un récit qui favorise la synthèse et qui s'éloigne des longues descriptions merveilleuses (ici, la tigresse). Cela le rend plus concis et vraisemblable, et lui apporte une valeur qui tire davantage de l'histoire¹⁷³, sans toutefois perdre de vue les événements majeurs.

Dans un esprit de continuité, la description de la ville de Thèbes, lors du passage de Tydée, est abrégée par le copiste de la Seconde rédaction. Aimé Petit a déjà montré comment Wauchier de Denain ne retient du *Roman de Thèbes* que ce qui touche à la ville elle-même¹⁷⁴. Dans sa présentation, le compilateur insiste sur sa fondation, ses défenses et ses habitants qui en font la renommée :

¹⁶⁸ DMF, « isnel », <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/isnel> [page consultée le 3 novembre 2020].

¹⁶⁹ Aimé Petit, *L'anachronisme...*, *op. cit.*, p. 286.

¹⁷⁰ *Idem.*

¹⁷¹ Francine Mora-Lebrun, « *Metre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 238-9.

¹⁷² Aimé Petit, *L'anachronisme...*, *op. cit.*, p. 286.

¹⁷³ Voir Jacques Le Goff, *Enciclopedia Einaudi*, cité dans Giuseppe Di Liberti, « Fait/événement-Document/monument », dans *Images Re-vues [En ligne]*, n° 11, 2013, p. 11-2.

¹⁷⁴ Aimé Petit, *Aux origines du roman...*, *op. cit.*, p. 223.

Segnor, adonques les gens qui estoient d'une nation et d'une acordance ensamble se traoient et arestoient en un liu ou il plus seürement estre cuidoiert. Et celui liu mout noblement puploient et herbergoient por avoir aïe et defendance, s'autre gens les envaïssent de cui il eüssent doutance. Encor n'estoient ne maisnil ne viletes si com il sunt ore, ains se traoient les gens de .iiij. jornees et de .iiij. tot ensamble. Et por ce estoient li chasteau qui adonques estoient, defensable et assis en teus lues, qui mout estoient delitable. Por ce vos di je que Thebes, qui adonc estoit mout renomee, estoit auques de bones gens garnie et puplee¹⁷⁵.

Ce portrait de Thèbes indique à l'évidence le goût de l'auteur pour la description et surtout, un certain vraisemblable qu'amène la multitude de détails fournis. En insistant sur la topographie et le contexte socio-politique de la ville, il rend non seulement le récit plus *vrai* aux yeux des auditeurs-lecteurs, mais il amplifie également la crédibilité de son propos historique. On remarque pour ce passage précis que le copiste de la Seconde rédaction procède à des coupes qui atteignent cette présentation de la ville de Thèbes. Sans bouleverser la trame événementielle ou éliminer les éléments essentiels à la compréhension du récit, il retire les éléments jugés superflus, c'est-à-dire les neuf premières lignes qui décrivent la ville elle-même¹⁷⁶. Cela comprend l'évacuation des marques d'oralité, telles que l'interpellation « Segnor » et la formule d'intervention narrative « por ce vos di je », et les caractéristiques de Thèbes, comme le fait qu'elle soit « renomee » et « de bones gens garnie et puplee ». Ce désir d'abrègement correspond ici peut-être à une coupure avec des motifs apparentés aux premiers récits vernaculaires, entre autres la répétition de certaines descriptions topographiques, afin de poursuivre l'action du récit de manière plus économique (d'aller « droit au but »).

Enfin, de la *Thébaïde* de Stace à la Seconde rédaction de l'*HAC*, on assiste à une transformation graduelle du rapport syncrétique à la transcendance antique et chrétienne, à laquelle se mêle à l'occasion le folklore germanique. Déjà dans le *Roman de Thèbes*, l'auteur procède à une élimination presque complète des dieux gréco-latins présents dans la *Thébaïde* et de leurs rôles dans la destruction de la ville de Thèbes. Leur présence affaiblie ne passe cependant pas inaperçue dans certains passages, par exemple lorsqu'Apollon est consulté à deux reprises à propos de la destinée d'Œdipe¹⁷⁷. Le romancier le garde en toile de fond dans le débat sur la mise à mort de l'enfant – Œdipe – et c'est à lui que s'adresse l'oracle au début du récit, lorsqu'il prédit le meurtre du roi Laïus par son propre fils.

En ce qui a trait à Jupiter et Tisiphone, ils sont invoqués au début du roman, après l'exposition du péché à l'origine de la destruction de Thèbes¹⁷⁸. Dans la *Thébaïde*, c'est Œdipe, en vieux roi, qui invoque la Furie Tisiphone – *furor* – et qui lui demande de monter ses deux fils l'un contre l'autre – *nefas*¹⁷⁹. Jupiter, de son côté, est invoqué dans le récit afin de punir les villes de Thèbes et d'Argos, c'est-à-dire de les mettre en guerre dans un but de destruction totale, car elles sont tout aussi coupables aux yeux de l'auteur¹⁸⁰.

¹⁷⁵ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .64., 1-9, p. 37.

¹⁷⁶ Le nombre de lignes est compté selon l'édition de Marijke de Visser-van Terwisga, *Histoire ancienne jusqu'à César...*, .64., 1-9, p. 37.

¹⁷⁷ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 41, 102, p. 46, 50.

¹⁷⁸ *Ibid.*, v. 587-8, v. 603, p. 78, 80.

¹⁷⁹ Sylvie Franchet-d'Espérey, « La *Thébaïde* de Stace et ses rapports... », art. cité, p. 7.

¹⁸⁰ *Idem.*

Par rapport au *Roman de Thèbes*, Sylvie Franchet-d'Espérey signale un « déplacement d'accent et de perspective¹⁸¹ » au sujet du péché et de la fureur. Le *nefas* est provoqué par le *furor* dans l'œuvre de Stace, au contraire du roman d'Antiquité, qui juge le crime de Jocaste – le péché – comme l'instigateur de la pente fatale – la fureur – qui s'abat sur la ville de Thèbes¹⁸². La mention des deux divinités gréco-romaines est donc pour le moins étrange, puisqu'il n'y a plus le besoin d'explications mythologiques¹⁸³. L'auteur réalise à ce sujet un déplacement vers un nouveau lieu littéraire, comportant une dimension à la fois syncrétique et anachronique. Une des caractéristiques fondamentales du genre romanesque réside dans le fait qu'il est, comme l'écrit Georg Lukács, « l'épopée d'un monde sans dieux¹⁸⁴ ». Avec l'ajout d'une Œdipodie, l'auteur du XII^e siècle opère un transfert de la causalité divine (transcendance épique) à la causalité humaine (immanence romanesque)¹⁸⁵, tout en gardant quelques vestiges célestes qui ne sont plus contributoires comme dans l'épopée latine – plus spécifiquement, il ne reste que quelques dieux païens dans un monde assurément chrétien¹⁸⁶. La civilisation antique de Thèbes et de ses environs se retrouve, elle aussi, confrontée à la civilisation médiévale à plusieurs niveaux, un procédé qu'Aimé Petit associe à l'anachronisme¹⁸⁷ et qui est développé de façon vraisemblablement délibérée par le romancier¹⁸⁸.

Le rapport à la religion ou aux divinités ne se limite cependant pas au domaine antique et atteint également le domaine germanique. C'est ainsi que l'on croise dans la description d'une épée extraordinaire le personnage de Galant, que l'auteur emprunte au folklore germanique :

S'espîé traist, que li dona
Oëneüs, quant l'adouba ;
ne la retient fer ne aciers,
onc tant bon n'ot chevalers.
Galanz li fevres la forgea
et dans **Vulcans** le trejeta ; [...]¹⁸⁹

Dans cet épisode, c'est le nom de Galant qui est retenu, forgeron très célèbre aussi connu sous le nom de Wieland dans les mythes germaniques anciens, repris dans un poème latin du IX^e ou du X^e siècle¹⁹⁰. Certains médiévistes ont cherché l'origine de cette description dans les *regalia* de la cour d'Henri II, dont le trésor conservait vraisemblablement une épée de grande valeur, cadeau de son père qui, lui-même, l'avait reçue de son beau-père Henri I^{er}¹⁹¹. Mais l'épée a également une origine littéraire, puisqu'il s'agit probablement « d'un topos des chansons de gestes¹⁹² ». Francine Mora-Lebrun précise au sujet du

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁸² *Idem.*

¹⁸³ *Ibid.*, p. 8.

¹⁸⁴ Georg Lukács, *La Théorie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1968, p. 84.

¹⁸⁵ Sylvie Franchet-d'Espérey, « La *Thébaïde* de Stace et ses rapports... », art. cité, p. 10.

¹⁸⁶ Aimé Petit, *L'anachronisme...*, *op. cit.*, p. 174.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 49.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 189.

¹⁸⁹ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 1672-7, p. 142. Traduction Francine Mora-Lebrun : « Il tire son épée, que lui avait donnée / Oenée, quand il l'avait adoubé ; / ni fer ni acier ne l'arrêtent, / jamais un chevalier n'en a eu d'aussi bonne. / **Galant** le forgeron l'avait forgée / et sire **Vulcain** l'avait ciselée ».

¹⁹⁰ Francine Mora-Lebrun, *ibid.*, p. 143.

¹⁹¹ Aimé Petit, *L'anachronisme...*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁹² Francine Mora-Lebrun, « *Metre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 78.

passage que l'ajout de Vulcain, forgeron mythique de la littérature latine, dans la description de la fabrication de l'épée offre un bel exemple de syncrétisme¹⁹³. Cela renforce l'idée première d'une « continuité historique, entre deux civilisations¹⁹⁴ », en d'autres termes d'une construction intentionnelle d'un monde hybride, entre le monde antique et celui médiéval¹⁹⁵.

L'*explicit* de la matière thébaine offre l'ultime transposition thématique religieuse, en ce qu'elle exploite d'abord une courte leçon morale dans le *Roman de Thèbes*, qui se développe en une insertion parénétique dans l'*HAC I* et qui se transforme enfin à nouveau dans l'*HAC II*, où est omise toute moralisation antérieure :

<i>RTh</i> ¹⁹⁶	<i>HAC I</i> ¹⁹⁷	<i>HAC II</i> ¹⁹⁸
<p>De tiel guise fina la guerre de Thebes pur le regne quere. Si faitement fu achievé la grant bataille renomé, et des deux friers li granz mals que fu tant pesmes et mortals, que deserité en fu la cuntree, eissilé et deguasté. Molet chaï peines et ahans et maldisons sur les enfans, que li peres lour otreia et que aincés lour destina. Por ce vous die : « Prenez en cure, par dreit errez et par mesure ; ne faciez rien countre nature, que ne vingiez a fin dure. »</p> <p>EXPLICIT HISTORIA DE THEBES</p>	<p>Que les povres gens se rassemblerent a Thebes et si restorerent la cité qui encor est Estives nomee.</p> <p>Segnor, après ce que Thebes fu destruite les povres gens qui fuï s'en estoient et qui eschaperent de la bataille, se rassemblerent et si raherrerent la endroit et reherbergerent au meaus qu'il peürent. Ensi fu puis la cités recomencee et « Thebes » nomee « la destruite », mes puis li changierent son non li citeain, qui honte et vergoigne avoient de la destruction qui lor estoit rementeüe, si le nomerent Estives, qui encor est ainsi apelee. Ne vos quier plus faire mencion ne parole de Thebes, ains dirai avant de ceaus qui ou sielec adonc habitoient et regnoient, a quels fins il venoient, por ce que Damedeu ne cremoient ne aoroient. Quar bien sachés, Segnors et Dames, c'onques ces grans batailles ne cesserent ne ne finerent, si com vos porés oïr et entendre, trosques a tant que Notre Sires vint et descendi a terre. Mes tantost fu humaine creature tote apaisee et cesserent les batailles et les pestilences par tot le monde. E por ce doit on esgarder raison et droiture : c'est Deu amer et servir, par cui nos est donee pais et concorde en cest siecle, et en l'autre, repos sans tristece et joie parmanable.</p>	<p>Comment les povres gens restorerent la cite qui encores est estives par nom appellee.</p> <p>Arpes ce les povres gens qui fouy sen estoient de thebes se rassemblerent au mieulx quil porent. ainsi fu recommenciee la cite de thebes la destruite. Puis li changerent son nom les citoiens car honte et vergongne avoient de la destruction qui leur estoit ramenteue si la nomerent estives et encores est ainsi appellee.</p> <p>Cy finit de thebes la destruction.</p>

Alors que la causalité divine est présente dans l'épilogue de la *Thébaïde*, celle du premier roman en langue vulgaire se caractérise par le transfert à la causalité humaine et, de ce fait,

¹⁹³ Francine Mora-Lebrun, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, p. 143. Voir aussi Aimé Petit, *L'anachronisme...*, *op. cit.*, p. 187.

¹⁹⁴ Francine Mora-Lebrun, « *Metre en romanz* »..., *op. cit.*, p. 239.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 237.

¹⁹⁶ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 12 044-49, p. 746.

¹⁹⁷ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .125., 1-16, p. 75.

¹⁹⁸ Anonyme, *Histoire Ancienne jusqu'à César*, *op. cit.*, f° 20 v° a.

du péché¹⁹⁹, comme le rappelle l’auteur dans les derniers vers : « “Prenez en cure, / par dreit erre et par mesure ; / ne faciez rien coudre nature, / que ne vingiez a fin dure”²⁰⁰ ». Sylvie Franchet-D’Espérey précise à ce sujet que le portrait dressé de la matière thébaine offre une œuvre qui penche plus vers le pathétique que le tragique et qui a un but moralisateur – « ne faciez rien coudre nature » –, dans la lignée du modèle chrétien²⁰¹. Portant à la fois un message divin et séculier, qui promet un avenir lumineux – au contraire des peuples païens qui n’ont pas eu droit à la Révélation²⁰² –, la section *Thèbes* du XIII^e siècle est celle qui met davantage le plan ecclésiastique en valeur. Le projet historiographique de l’*HAC* est compris comme une extension ou, du moins, parallèle au projet hagiographique des *Vies* de saints, où « [l’œuvre] tout entière est ainsi soumise à une axiologie qui vise à promouvoir les valeurs chrétiennes et à fixer sous cette forme encore le sens d’une histoire dirigée vers le Salut [...]»²⁰³. L’objectif reste au final de permettre au public, en suivant les recommandations prescrites tout au long de ce texte, dont le manuscrit comporte les moralisations rubriquées, de « mériter une *vie parmenable*²⁰⁴ »²⁰⁵.

Cette volonté de moralisation et d’autorité religieuse se perd pourtant dans la section *Thèbes* de l’*HAC II*, dans laquelle le copiste soustrait la moitié du texte de la dernière rubrique, là où Wauchier de Denain rappelait le projet religieux : « Quar bien sachés, Segnors et Dames, c’onques ces grans batailles ne ces grans malaventures ne cesserent ne ne finerent, si com vos porés oïr et entendre, trosques a tant que Notre Sires vint et descendi a terre... »²⁰⁶. La mise en garde morale, qui porte sur *raison et droiture* et qui revient à la fin du *Roman de Thèbes*²⁰⁷ et dans la Première rédaction de l’*HAC*²⁰⁸, se retrouve également évacuée du récit de la Seconde rédaction. On assiste donc à une transposition thématique du dessin parénétiq, habituellement présente dans l’épilogue, mais par rapport à laquelle on prend ses distances et on affiche un désintérêt au XIV^e siècle²⁰⁹. De façon globale, ces quelques transpositions thématiques sont garantes de transformations formelles qui, justement, et contredisant l’argumentation de Gérard Genette dans *Palimpsestes*, atteignent le sens.

La fortune de la matière thébaine au Moyen Âge central témoigne des tensions entre *fabula* (c'est-à-dire fiction) et *historia*, du *Roman de Thèbes* à la section *Thèbes* de la Seconde rédaction de l’*Histoire ancienne jusqu’à César*. Dès la première mise en roman, le genre emprunte à ceux préexistants, notamment la chronique, la chanson de geste médiévale et l’épopée latine. On assiste certes à l’écriture d’un nouveau monde tourné vers

¹⁹⁹ Sylvie Franchet-D’Espérey, « *La Thébaïde* de Stace et ses rapports... », art. cité, p. 6.

²⁰⁰ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 12 056-59, p. 746. Traduction Francine Mora-Lebrun : « C’est pourquoi je vous dis : “Prenez-y garde, / agissez selon le droit et avec mesure ; / ne faites rien contre nature, / afin de ne pas connaître une fin si dure”. »

²⁰¹ Sylvie Franchet-D’Espérey, « *La Thébaïde* de Stace et ses rapports... », art. cité, p. 10.

²⁰² Marijke de Visser-van Terswiga, *op. cit.*, p. 272.

²⁰³ Françoise Laurent, art. cité, p. 17.

²⁰⁴ Sébastien Douchet, art. cité, p. 7.

²⁰⁵ Molly Lynde-Recchia, *op. cit.*, p. 52-3.

²⁰⁶ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .125., 9-16, p. 75.

²⁰⁷ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 12 047, p. 746.

²⁰⁸ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .125., 14, p. 75.

²⁰⁹ Il ne semble pas y avoir d’explication concrète ou publiée qui décortique le *pourquoi* du sujet : pour ce manuscrit, la leçon morale est soustraite ou n’est pas considérée, selon le texte-source utilisé.

l'intérieur et vers l'individu, mais qui tire encore de la collectivité héroïque que l'on retrouvait par exemple dans la *Thébaïde* de Stace ou dans la *Chanson de Roland*. L'œuvre romanesque du milieu du XII^e siècle est celle qu'emploie Wauchier de Denain moins d'un siècle plus tard dans le cadre de son projet d'histoire universelle, dont la chronologie débute au temps de la Genèse et se termine à l'époque contemporaine dans le royaume de Flandre. Bien qu'innovateur dans la mise en prose de l'Histoire, l'historiographe fait de l'*HAC* un terrain fertile à la fois pour le travail de compilation et de vérification des sources et l'écriture d'une histoire unifiée et édifiée sous le sceau de la chrétienté.

Au niveau des transpositions formelles, du roman à l'histoire universelle, celles qui sont retenues et qui caractérisent le mieux les tendances qui se profilent pour la période étudiée se résument comme suit : le passage du vers octosyllabique à rimes plates à la prose historiographique ; celui du discours lyrico-narratif²¹⁰ à la narration omnisciente, c'est-à-dire la prise en charge des émotions et des actions par le narrateur ; et l'effacement graduel des marques d'oralité et d'intervention narrative à la première personne. En ce qui concerne les transpositions thématiques, on retient dans l'ensemble : le désintérêt croissant d'une écriture problématique basée sur l'intériorité et l'individu, entre autres par la description des individus Tydée, Jocaste et Œdipe ; la transformation du traitement du merveilleux, qui inclut le folklore celtique, et celui de la description ; et le rapport à la religion antique et la religion chrétienne, qui inclut le folklore germanique. Toutes ces transformations s'inscrivent dans la mouvance de « dé-romanisation » qui s'opère à partir du XIII^e siècle et ce, jusqu'à la fin du Moyen Âge.

²¹⁰ Francis Gingras, *op. cit.*, p. 152.

CHAPITRE II – La reconduction des tensions *fabula-historia* dans deux témoins tardifs des XV^e et XVI^e siècles

3.1 Le passage du manuscrit à l'imprimé : quelques distinctions génériques

L'écriture du roman et de l'histoire, dans la fortune de la matière thébaine, se poursuit aux XV^e et XVI^e siècles, plus particulièrement dans deux témoins tardifs – la section *Ystoire de Thèbes* du *Premier Volume de Orosee* d'Antoine Vérard (1491) et le *Rommant de Edipus* de Pierre Sergent (1539) –, qui rendent compte des tensions générique et littéraire dans lesquelles est prise l'histoire ancienne depuis le début de la littérature en langue vernaculaire. Alors que les transpositions formelles et thématiques des témoins choisis, du XII^e au XIV^e siècle, se jouent dans le seul médium du manuscrit, la pratique de l'imprimerie au siècle suivant transforme les conventions établies. Cynthia J. Brown, citée par Aline Colau dans un article sur les premiers libraires-éditeurs et leurs stratégies éditoriales, décrit l'espace littéraire du XV^e siècle : on passe d'un « système fermé de pouvoir hiérarchique (mécène-écrivain) vers un « système d'interdépendance circulaire plus ouvert et plus égalitaire »¹ ». Là où l'auteur-traducteur connaît le public, souvent réduit à la noblesse et au clergé, auquel son œuvre est adressée, le destinataire devient avec l'imprimerie beaucoup plus considérable en nombre et parfois inconnu². Ce changement dans la consommation et l'accessibilité des textes modifie leur valeur, en ce sens où le « livre » a une portée économique redéfinie dans le processus de publication et de distribution de l'époque³. Du développement de la figure auctoriale à l'élaboration des marques d'appartenance de l'auteur et de l'éditeur révélées par le texte et le péri-texte⁴, sans compter le choix des matières à éditer⁵, la période de transition du manuscrit à l'incunable à la fin du XV^e siècle, puis à l'imprimé au XVI^e siècle, est garante des démarches à la fois innovatrices et recyclées de la part de tous les acteurs de la scène littéraire de la fin du Moyen Âge.

¹ Cynthia J. Brown, citée dans Aline Colau, « Les stratégies éditoriales des premiers libraires-éditeurs de textes français. Le cas d'Antoine Vérard (1485-1512). Présentation d'un projet de recherche », dans *Le Moyen Français*, n° 80, 2017, p. 4.

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ *Ibid.*, p. 4-5.

⁵ G. Matteo Rocatti, « Le roman dans les incunables. L'impact des stratégies éditoriales dans le choix des titres imprimés », dans Anne Schoysman et Maria Colombo Timelli (dir), *Le Roman français dans les premiers imprimés*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 147, 2016, p. 104.

Les appellations *Ystoire de Thèbes* et *Rommant de Edipus* restent à définir, puisque ces œuvres sont dépositaires d'une « esthétique nouvelle⁶ » émergente lors du passage du manuscrit à l'imprimé. Dans un article sur la *Manekine* en prose de Jean de Wauquelin au XV^e siècle, Yasmina Foehr-Janssens propose qu'il y ait effacement « des frontières entre histoire, fiction historique et roman⁷ » et donc, plus généralement, un brouillage des frontières génériques. Il n'y a plus de rivalité littéraire avec les autres canons, c'est-à-dire que l'« horizon littéraire » n'est plus le même⁸. Pour elle, le roman en vers est un palimpseste et le roman en prose une intrigue circonscrite⁹. En d'autres termes, le premier peut se décliner en de multiples espaces littéraires interchangeable et entrecroisés tour à tour, tandis que le second présente plutôt une narration pourvue de repères fixes, par une tendance historique, qui n'a plus en mémoire tous les hauts faits romanesques et qui n'est plus nécessairement en dialogue avec les autres œuvres en circulation¹⁰. Cette définition fait sens possiblement avec le *Rommant de Edipus*, qui mise sur l'efficacité synthétique du texte et qui s'est affranchi de l'*HAC*, mais elle ne colle pas avec la section *Ystoire de Thèbes* qui, bien qu'écrite en prose, ne relève pas vraiment du roman dans sa conception esthétique littéraire.

Dans le rapport textuel du roman chevaleresque tardif à la tradition, Jean-Philippe Beaulieu définit l'adjectif « chevaleresque » comme étant assez étendu et dont l'envergure textuelle regroupe « les matières antiques, arthuriennes, etc.¹¹ ». Il propose, pour ces textes, un axe de trois pôles, c'est-à-dire « la continuation, la contamination et la dissolution de traits thématiques et formels¹² ». Au XVI^e siècle, la « subversion¹³ » ou la « remise en

⁶ Matthieu Marchal, dans *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil* (éd. Matthieu Marchal), Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Bibliothèque des seigneurs du Nord », 2013, p. 58. Voir aussi Danielle Bohler, « Du roman au récit "light" : la mise en prose de *Cleomadés* au XV^e siècle. Réflexions sur le remaniement par abrègement », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e – XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 78 ; Yasmina Foehr-Janssens, « La *Manekine* en prose de Jean Wauquelin, ou la littérature au risque du remaniement », dans *Cahiers de recherches médiévales*, n° 5, 1998, p. 119.

⁷ Yasmina Foehr-Janssens, *ibid.*, p. 116.

⁸ *Ibid.*, p. 119.

⁹ *Idem.*

¹⁰ *Idem.*

¹¹ Jean-Philippe Beaulieu, « Présentation. Le roman chevaleresque tardif : permanence, contamination, dissolution », dans *Études françaises*, vol. 32, n° 1, printemps 1996, p. 3.

¹² *Ibid.*, p. 4.

¹³ *Idem.*

question¹⁴ » envers la tradition prend graduellement du terrain dans la narration qui compose avec l'aventure chevaleresque. Qu'il s'agisse d'un exercice littéraire nostalgique ou parodique, ces matières, en particulier la matière antique pour les œuvres à l'étude, se perpétuent constamment, tout en étant innovantes¹⁵. Bien que le *Premier Volume de Orose* ne rentre pas dans la catégorie romanesque par sa qualification de « livre historique », le récit de Thèbes n'en demeure pas moins à la fois continué, contaminé et dissous à certains égards. Le *Rommant de Edipus*, lui, porte l'appellation de « rommant », mais il se dit aussi « livre » dans la première rubrique « Cy commence le livre de Edipus¹⁶ » après le titre principal. Il témoigne ainsi d'une plus grande continuité avec le texte source et un interventionnisme moins grand que celui d'Antoine Vérard.

Matthieu Marchal, en prenant le cas du *Roman de la Violette* en prose, fait état du goût du public pour la prose et la littérature chevaleresque au XV^e siècle, par laquelle le héros ou l'héroïne épiques rejoignent le personnage historique dans la visée d'une grande descendance¹⁷. Il remarque cependant que pour certains cas, il y a un mélange de formes narratives, voire un éclatement, qui illustre possiblement une mise à distance que cette même littérature peut engendrer¹⁸. Les idéaux courtois de l'épopée et du roman en vers ne sont plus nécessairement pertinents au Moyen Âge tardif et au début de la Renaissance¹⁹. Le genre romanesque, plus particulièrement au XVI^e siècle, fait l'objet d'une critique ambiguë en France, que Pascale Mounier qualifie de « moment essentiel dans l'histoire de la conceptualisation du roman²⁰ ». On voit que d'une part, les noblesses française et bourguignonne tentent de raccorder leur ascendance « historique » à certains héros et héroïnes mythiques présents dans la littérature romanesque et épique. D'autre part, il y a un

¹⁴ *Idem.*

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ Pierre Sergent, *Le Rommant de Edipus filz du roy Layus, lequel Edipus tua son père et depuis espousa sa mère, et en eut quatre enfans, et parle de plusieurs choses excellentes*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1539, f^o A.i. v^o.

¹⁷ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 42.

¹⁸ Jean-Philippe Beaulieu, art. cité, p. 5.

¹⁹ *Idem.*

²⁰ Pascale Mounier, « La situation théorique du roman en France et en Italie à la Renaissance », dans *Seizième Siècle*, n^o 4, 2008, p. 174.

rejet de l'invraisemblance²¹, de l'imagination et de l'obscénité, qui sont souvent associées à la fable et aux romans chevaleresque et sentimental²².

²¹ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 52-3 ; Yasmina Foehr-Janssens, art. cité, p. 115 ; et Isabelle Arseneau, « La fin salutaire du roman. Enquête sur le péritexte des éditions illustrées d'Olivier de Castille (XV^e siècle) [en ligne] », dans Jean Devaux, Matthieu Marchal et Alexandra Velissariou (éd.), *Les premiers imprimés français et la littérature de Bourgogne (1470-1550). Actes du colloque international organisé à l'Université Littoral – Côte d'Opale, Dunkerque*, Paris, Honoré Champion, 2021, p. 13.

²² Pascale Mounier, art. cité, p. 176-77.

3.2 Le rapport aux sources

Le *Roman de Thèbes*, ainsi que la Première et la Seconde rédactions de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, se caractérisent par une pratique de l'oubli²³, c'est-à-dire qu'ils mentionnent rarement les modèles qu'ils reprennent. Le *Premier Volume de Orose* d'Antoine Vérard au XV^e siècle témoigne d'un rapport plus complexe à des sources, dont les insertions sont notamment plus nombreuses, oscillant toujours entre référence véridique et référence mensongère²⁴. Le libraire-éditeur, dans la section *Ystoire de Thèbes* du *PVO*, accroît en effet les références à Paul Orose et autres « “docteurs et hystoriographes”²⁵ », qui s'avèrent parfois non avenues²⁶, comme dans l'épisode où Tydée vient à la ville de Thèbes pour parler au roi Étéocle :

[...] pourtant entra Thideus de primeface en la court du roy la ou il descendit et lya son cheval a ung arbre. **Aucuns disent qu'il entra tout arme dedens la salle sur son cheval, mais il n'est pas vray semblable ca se ainsy l'eust fait** se eust este ung signe de couardise ou de trop grant presumption, lesquelles choses n'estoient pas en luy, **par quoy il est mieux a croire qu'il** descendit et atacha son cheval a quelque chose et de la **s'en** alla en une grande salle ou il ouyt la tumulte de gens qui y estoient, pourtant que le roy et plusieurs de ses barons y estoient a disner²⁷.

Sous la rubrique « Comme Thideus entra dedens Thebes », celui qui dit être le *translateur* intervient lorsque Tydée se présente à la cour du roi de Thèbes, en suggérant que « [aucuns] disent qu'il entra tout arme dedens la salle sur son cheval, mais il n'est pas vray semblable ca se ainsy l'eust fait ». Le comportement initial du texte-source du XIII^e siècle – où on peut lire : « Et vint en la sale, **toz armés** ou li rois seoit encor as tables ou il mangié avoit, et il et sa chevalerie²⁸ » –, vraisemblablement repris dans un témoin manuscrit qui lui est proche, n'est pas caractéristique du valeureux chevalier Tydée selon le *translateur* et c'est pourquoi il rectifie le tir – « par quoy il est mieux a croire » – en expliquant sa version des faits, une version où Tydée n'est pas armé devant le roi. Il exclut en effet le détail qui lui

²³ Roger Dragonetti, *Le mirage des sources. L'art du faux dans le roman médiéval*, Paris, Seuil, 1987, p. 47.

²⁴ Aimé Petit, « Transtextualité. Le *Roman de Thèbes*, de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* à la rédaction imprimée par Pierre Sergent », dans Paola Cifarelli, Maria Colombo Timelli, Matteo Milani et Anne Schoysman (dir.), *Raconter en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 279, 2017, p. 252-3.

²⁵ Antoine Vérard, cité dans *ibid.*, p. 253.

²⁶ *Ibid.*, p. 252-3.

²⁷ Antoine Vérard, *Premier Volume de Orose*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1491, f° lxxix r° a.

²⁸ Wauchier de Denain, dans *Histoire ancienne jusqu'à César* (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terwisga), t. 1, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 1995, .64., 15-7, p. 37.

semble invraisemblable en apportant une « [précision chronologique]²⁹ » et qui nuirait à son objectif global de « livre historique ». Ce genre d'intervention narrative, que l'on retrouve par ailleurs dans d'autres mises en prose du XV^e siècle, telle que le *Roman de la Violette*³⁰, prolifère tout au long du récit de l'*Ystoire de Thèbes*, ce qu'Aimé Petit, citant Gérard Genette, qualifie « [d']insertions extradiégétiques³¹ ». Comme le faisait jadis le *Roman de Thèbes* est donc insérée une panoplie de détails translétés en style direct³², mais dont les références découlent des procédés de l'écriture historiographique, qui « ne vise pas à *exprimer* la vérité³³ », selon Roger Dragonetti, « mais à la construire rhétoriquement et symboliquement en vue de la persuasion³⁴. » Ces insertions permettent à l'éditeur d'une part de ramener le récit du côté de la fiction historique et donc vraisemblable et, d'autre part, de se revendiquer d'Orose, l'historien latin mis en premier plan.

Le rédacteur inconnu de l'œuvre de Pierre Sergent, au XVI^e siècle, tend à gommer ces renvois intertextuels possiblement par souci d'efficacité dans sa tendance à la synthèse³⁵ et par son projet qui relève plutôt de l'histoire telle qu'envisagée par Wauchier de Denain au XIII^e siècle³⁶. Dans l'imprimé de 1539, le même épisode avec Tydée, c'est-à-dire son entrée dans la salle du roi, y est décrite de la façon suivante : « Et laissa son cheval coy dessoubz ung arbre par la resne attachee : Et vint dedans la salle du Roy **tout arme**. Et estoit le Roy entour la table a tout sa chevalerie³⁷. » Le texte qu'il utilise, à l'évidence très similaire au texte-source, apparaît comme suffisant pour ce prosateur, puisqu'il n'intègre pas d'insertion extradiégétique, comme dans l'œuvre publiée par Antoine Vérard, ni n'apporte de précision au sujet du comportement du chevalier ; il laisse le passage comme on le retrouve dans l'*HAC I*, en modernisant toutefois la langue, qui a évolué depuis trois siècles³⁸. Cette perspective, qui entre dans la lignée du projet de

²⁹ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 49.

³⁰ *Idem.*

³¹ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 253.

³² *Idem.*

³³ Roger Dragonetti, *Le mirage des sources...*, *op. cit.*, p. 19.

³⁴ *Idem.*

³⁵ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 250.

³⁶ *Ibid.*, p. 258.

³⁷ Pierre Sergent, *op. cit.*, C.ii. v^o.

³⁸ Catherine Gaullier-Bougassas, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* dans l'imprimé d'Antoine Vérard, le *Volume d'Orose* (1491) », dans Paola Cifarelli, Maria Colombo Timelli, Matteo Milani et Anne Schoysman, *Raconter en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n^o 279, 2017, p. 214.

thésaurisation tel que décrit par Jacqueline Cerquiglini-Toulet³⁹, témoigne de la visée de Pierre Sergent en ce qui concerne la conservation des savoirs, plus près dans ce sens de la pratique de l'histoire que du roman⁴⁰. On retrouve ainsi, à l'intérieur même du texte de l'incunable et de l'imprimé, une reconduction des tensions entre *fabula* et *historia* qui, on l'a vu, opèrent sur plusieurs niveaux formels et thématiques et dont les deux genres structurent de façon similaire la narration, la causalité et la temporalité de leur(s) récit(s)⁴¹. Chez Antoine Vérard, ces interventions du traducteur témoignent d'une nouvelle vision de la matière thébaine qui, par la « rationalisation de la source⁴² », se construit autour d'une trame événementielle vraisemblable. S'appuyant sur le *Roman de la Violette* en prose, Matthieu Marchal formule une remarque qui s'applique aussi au *PVO* et rappelle qu'il ne s'agit pas d'un « contenu réaliste » ni d'une « forme réaliste », mais tout simplement une recherche volontaire de vraisemblance⁴³. L'éditeur du XVI^e siècle, dont la présence textuelle est moins interventionniste, se soucie plutôt de concevoir un récit synthétique propre à l'exercice de « digest⁴⁴ », permettant par le fait même à l'histoire d'Œdipe et de Thèbes d'exister à part entière, sous forme de « rommant ».

³⁹ Voir Jacqueline Cerquiglini-Toulet, *La couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV^e siècle, 1300-1415*, Paris, Hatier, 1993, 186 p.

⁴⁰ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 258.

⁴¹ Catherine Croizy-Naquet, « Penser l'histoire antique au XIII^e siècle à la lumière de l'historiographie contemporaine », dans *Littérature*, vol. 148, n^o 4, 2007, p. 30.

⁴² Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 52.

⁴³ *Ibid.*, p. 57.

⁴⁴ Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 1982, p. 346.

3.3 Transpositions formelles

La comparaison de passages significatifs entre les deux témoins tardifs d'Antoine Vérard et de Pierre Sergent (les hypertextes) par rapport au texte-source de Wauchier de Denain (l'hypotexte) permet de dégager leurs transpositions formelles majeures : une « dilatation stylistique⁴⁵ », dont cinq épisodes en prose versifiée, dans le *Premier Volume de Orose* et la prose plus synthétique dans le *Rommant de Edipus* ; et l'emploi du style direct dans la section *Ystoire de Thèbes* et le style indirect dans l'imprimé.

Antoine Vérard, célèbre libraire-éditeur de la deuxième moitié du XV^e siècle, édite tout au long de sa carrière un corpus très divers, allant de la chronique aux traductions d'auteurs antiques, en passant entre autres par les livres d'heures et les fictions romanesques⁴⁶. Il est particulièrement impliqué dans la production de « livres historiques⁴⁷ », prisés par le commanditaire royal, Charles VIII, et pour lequel le *PVO* a été réalisé en 1491⁴⁸. Il y a en effet un double marché de consommation livresque à ce moment : les exemplaires luxueux, destinés aux riches mécènes et qui imitent « le format, la disposition et la typographie des manuscrits⁴⁹ » ; et les exemplaires en quantité massive pour les clients moins fortunés, qui cherchent à copier leurs riches contemporains et qui sont imprimés notamment sur papier avec des gravures sur bois – en d'autres termes, un modèle hybride⁵⁰. Produite selon les plus hauts standards et qui a pour modèle un témoin de la section *Thèbes* de la Première rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, la section *Ystoire de Thèbes* dans l'incunable du *PVO* perpétue cette continuation diachronique de la matière thébaine. Elle y fait l'objet de nouvelles transformations formelles, qui révèlent en partie la vision littéraire de son éditeur et de l'époque dans laquelle elle voit le jour.

Au XV^e siècle, et surtout à partir de la deuxième moitié, la mise en prose est le procédé d'écriture privilégié dans la littérature de langue française, que ce soit pour la

⁴⁵ *Ibid.*, p. 372.

⁴⁶ Aline Colau, art. cité, p. 137-8 ; Masami Okubo, « Antoine Vérard et la transmission des textes à la fin du Moyen Âge (première partie) », dans *Romania*, t. 25, n° 499-500, 2007, p. 434-5.

⁴⁷ Catherine Gaullier-Bougassas, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César...* », art. cité, p. 209.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 210.

⁴⁹ Aline Colau, art. cité, p. 9. On appelle « incunable » les livres publiés avant 1500.

⁵⁰ *Idem.*

traduction ou la création⁵¹. Yasmina Foehr-Janssens, citée par Matthieu Marchal, en donne la définition, qui concerne plus spécifiquement le royaume de Bourgogne, important centre de production littéraire de l'époque sous Philippe le Bon : elle « “est devenue une forme d'écriture qui assure l'actualité du texte littéraire. [...] Le vers fait figure d'archaïsme plutôt que de mensonge et les contraintes de la versification sont reconnues comme un des obstacles à la compréhension des anciens textes⁵²” ». La mise en prose, corrobore Aimé Petit, « répond [...] à la demande d'un public pour qui le vers devait paraître une forme surannée, mais qui restait très sensible au profit moral que peut procurer le récit des prouesses passées, et qui, surtout à la cour de Bourgogne, tentait de redonner du lustre à la chevalerie, d'en faire revivre les idéaux, d'en mettre en scène les pratiques⁵³. » La matière antique du *PVO*, sans rentrer dans le récit d'aventures chevaleresques dont Jean-Philippe Beaulieu mentionnait les critères, découle donc d'un désir de se réapproprier les grandeurs du passé d'une façon accessible et surtout, qui contribue à l'essor d'une littérature savante en langue française.

Par l'intermédiaire de son rédacteur, Antoine Vérard, en faisant un usage de procédés qui s'apparentent à l'écriture en vers dans un texte pourtant écrit en prose, fait subir une transposition formelle importante à son modèle et semble le rapprocher du poème allégorique dans ce que Claude Thiry qualifie de « lyrisme historique⁵⁴ ». La section *Ystoire de Thèbes* comprend cinq épisodes qui emploient une « prose versifiée⁵⁵ », laquelle n'est utilisée dans aucun passage correspondant des témoins manuscrits⁵⁶, par exemple celui où Œdipe devient aveugle dans l'*Œdipodie* :

Dedens le temple ou Edipus entra pour son deuil demenee de la misere qui luy estoit advenue fut-il long temps devant les dieux disant ainsi : « dieux en qui j'ay eu fiance comme en mes loyaulx amis. **Helas !** Appollo dieu des dieux quand devant votre mepresente pour me regarder en pitie, pour quoy n'ouvristes vous vos yeux Appolibus roy d'Archadie maudite fut bien l'aventure que me mistes a

⁵¹ Tania Van Hemelryck, « Le livre mis en prose à la cour de Bourgogne », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e – XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex et Contexte », n° 11, 2010, p. 251.

⁵² Yasmina Foehr-Janssens, citée dans Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 36.

⁵³ Aimé Petit, « L'activité littéraire au temps des ducs de Bourgogne : Les mises en prose sous le mécénat de Philippe le Bon », dans *Synergies Inde*, n° 2, 2007, p. 61. Voir aussi Tania Van Hemelryck, art. cité, p. 254.

⁵⁴ Claude Thiry, « Le lyrisme de l'histoire dans l'œuvre des indiciars de Bourgogne », dans Danielle Bohler et Catherine Magnien-Simonin (éd. et dir.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle) : actes du colloque du Centre Montaigne, Bordeaux, 19-21 septembre 2002*, Genève, Droz, 2005, p. 331.

⁵⁵ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 254.

⁵⁶ *Idem.*

nourriture c'est bien droit que je la maudie. **Helas** ! roy tres noble et puissant, pour quoy fus-je vers vous rendu de l'heure que j'estoye pendu que ne mouru-je en languissant. Maudit soit-il qui me rendit a vous se maudire le doy, bien fuit dolent en bonne foy que par le col ne me pendit, **helas** ! pour quoy fuste oncques ne et tire du vetre de mere pour souffrir douleur si amere. Les dieux m'ont bien habandonne. Las que ne mouru-je en jeunesse, que ne me vint la mort saisir sans avoir tant de desplaisir comme je seuffre en ma vieillesse. [...] **helas** ! ou es-tu fiere mort que ne viens-tu mordre mon corps combien que divers soit ton mors il me donneroit reconfort. **Helas** ! je vy en vieillissant je vieilly en dueil languissant, je languis en appetissant mon cueur souspire, en empirant mon dueil empire et en plorant fault que trespasse » [...] ⁵⁷

À l'image de la prose rimée d'une partie du chapitre « De la douleur que menoit la roïne Jocaste aparsoy », notée par Aimé Petit dans son article sur la transtextualité⁵⁸, le passage, qui apparaît sous la rubrique « Comme Edipus roy de Thebes se creva les yeux », témoigne de la présence du vers dans la prose. Cette longue plainte, qui rappelle les monologues lyrico-narratifs présents dans le roman d'Antiquité, prend toutefois une nouvelle forme, mais qui recourt néanmoins, à l'oral, à une gamme de mètres et de rimes, ici plutôt réguliers – en particulier, l'octosyllabe : « Helas ! Appollo dieu des dieux » ; « Las que ne mouru-je en jeunesse » ; les rimes continues : « **helas** ! ou es-tu fiere **mort** / que ne viens-tu mordre mon **corps** / combien que divers soit ton **mors** / il me donneroit **reconfort** » ; et les rimes embrassées, qui sont ici favorisées : « Helas ! roy tresnoble et **puissant** / pour quoy fus-je vers vous **rendu** / de l'heure que j'estoye **pendu** / que ne mouru-je en **languissant** »⁵⁹. La restructuration poétique de l'épisode, que l'on pourrait aussi qualifier d' « amplification rhétorique de l'écriture⁶⁰ », permet en outre de dégager le champ lexical de la douleur et de la plainte par diverses catégories, qui s'insère dans le cadre du lyrisme historique⁶¹ : entre autres, l'interjection « Helas ! » ; les verbes de sentiment « maudit », « pendu », « mouru », « souffrir », « habandonnee », « languis », « souspire », « empire », « plorant », « trespasse » ; et les substantifs liés à l'expression de la douleur, « pitie », « desplaisir », « mors », « dueil », « cueur ».

Claude Thiry, au sujet de la prose rimée présente chez l'imprimeur Molinet au XV^e siècle, propose de voir ce genre de marques lyriques comme « un moyen privilégié de dramatiser l'histoire⁶² » et dont les séquences « apparaissent alors comme une espèce

⁵⁷ Antoine Vérard, *op. cit.*, f^o lxxiv r^o b-lxxiv v^o a.

⁵⁸ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 254-5.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 255.

⁶⁰ Claude Thiry, « Le lyrisme de l'histoire... », art. cité, p. 321.

⁶¹ *Ibid.*, p. 326-28.

⁶² *Ibid.*, p. 331.

d'aboutissement naturel du travail rhétorique de l'historien qui entend souligner le caractère particulièrement remarquable des faits qu'il relate⁶³ », une réflexion ponctuelle qui correspond tout à fait aux épisodes en prose versifiée chez Antoine Vérard. Ici d'Œdipe à Apollon, cette sophistication dans la prise de parole renforce l'idée d'une écriture complexe, tirant à la fois des procédés littéraires passés et contemporains, et dont le genre dialogique révèle la virtuosité du libraire-éditeur : c'est *sa* courte invention poétique ; *sa* brève contribution à une tradition déjà assise⁶⁴. Il propose, au final, une *Ystoire*, dont l'objectif est de faire revivre les héros et les héroïnes de l'Antiquité⁶⁵, dans laquelle il choisit la prose rimée pour se signaler à l'auditeur-lecteur, tout en gardant une vraisemblance qui va dans le sens de « la logique et de la clarté⁶⁶ ». Puisqu'elle se construit à partir d'une mise en prose historiographique d'un témoin manuscrit proche de celui du début du XIII^e siècle, il s'agit donc de ce qu'appelle Gérard Genette, dans la pratique de l'*expansion*, une « dilatation stylistique⁶⁷ » ; dans l'incunable de 1491, l'auteur inconnu, sous Vérard⁶⁸, augmente la longueur de certains épisodes afin de répondre à un objectif d'esthétisme poétique, qui s'inscrit plus précisément dans ce projet de « livre historique »⁶⁹.

Moins de cinquante ans plus tard, le genre d'expansion textuelle présent dans le *PVO* n'est pas envisagé par Pierre Sergent, possiblement moins sensible en tant qu'éditeur à se signaler à l'auditeur-lecteur. Sa mise en prose est en effet réalisée selon le cadre matériel de l'imprimé, différent de l'incunable et dont l'industrie ne cesse de se développer⁷⁰. Dans ce nouvel espace de consommation livresque, et surtout en rapport avec la littérature des Anciens, un des projets sous-jacents chez plusieurs libraires-éditeurs,

⁶³ *Idem.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 321, 331.

⁶⁵ G. Matteo Rocatti, art. cité, p. 104.

⁶⁶ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 52.

⁶⁷ Gérard Genette, *op. cit.*, p. 372.

⁶⁸ Masami Okubo, art. cité, p. 479 : « De même, à partir des instructions de Vérard les écrivains composent et agencent les prologues avec une habileté plus au moins égale. Vérard n'est pas l'auteur des prologues, pas plus que des textes qu'il publie. Il n'est pas non plus l'auteur des miniatures. » Antoine Vérard est donc le libraire-éditeur.

⁶⁹ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 258.

⁷⁰ Anne Réach-Ngô, « De la catégorisation bibliothéconomique du livre à la genèse éditoriale de l'œuvre : le cas des "trésors" imprimés à la Renaissance », dans Anne Réach-Ngô (dir.), *Seizième Siècle*, n° 10, 2014, p. 211. Voir aussi Catherine Gaullier-Bougassas, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César...* », art. cité, p. 224.

auteurs et traducteurs vise à « la constitution d’une langue française littéraire et savante⁷¹». L’exercice de thésaurisation des savoirs qui en découle se fait justement ressentir dans le *Rommant de Edipus* par son écriture en prose qui pratique davantage l’économie textuelle et, par le fait même, qui est beaucoup plus ressemblant au texte-source du XIII^e siècle à ce niveau⁷². La comparaison des passages où Œdipe perd la vue, dans l’incunable et l’imprimé de 1539, permet de constater un texte qui suit de très près le modèle :

[...] Ainsi demenerent telle douleur lendemain au matin le roy se leva et s’en alla au temple pour demener sa douleur et ploura et guermenta a sa tres grant vicillesse qui en grant chetivete estoit cheue.
 Comment Edipus se creva les yeulx par ennuy
 A royne Jocaste n’estoit mye joyeuse et ce n’estoit pas merveilles, car bien scavoit que de son filz avoit-elle eu ses enfans. Que vous diroye de plus de leur douleur ? Le Roy Edipus plora tant que il en perdit la veue. Adonc doubla sa tristresse [...] ⁷³

Sans être nécessairement sèche, la prose employée par le remanieur inconnu se veut plus objective et moins ornementée, à l’image d’une compilation de sources et de documents qui racontent les événements du passé, soit l’historiographie médiévale⁷⁴. Les interventions continuelles du narrateur dans la section *Ystoire de Thèbes*, telles que les monologues en prose rimée ou les références à la source omniprésentes – et souvent fausses ! – n’existent pas ou du moins, sont plus discrètes dans l’imprimé, et elles laissent place à un récit à tendance plus synthétique et efficace. Là où Œdipe prononce, à la première personne dans le *PVO*, une longue plainte d’environ 39 « vers » au dieu Apollon à propos de ses malheurs – il a épousé sa mère Jocaste –, c’est le narrateur à la troisième personne dans le *RE* qui relate au lectorat sa souffrance et celle de Jocaste en quelques phrases, avec la formule « Que vous diroye de plus de leur douleur ».

Le vocabulaire employé pour décrire la douleur des protagonistes se retrouve quelque peu changé par le fait que le prosateur inconnu favorise à certains moments le procédé littéraire de la litote. Les expressions telles que « a royne Jocaste **n**’estoit **mye**

⁷¹ Richard Crescenzo, « Louis Le Roy et le statut du traducteur des Anciens au XVI^e siècle », dans *Le statut littéraire de l’écrivain*, Travaux de littérature, n° 20, 2007, p. 217 : à propos de Louis le Roy et ses traductions, mais le concept s’applique aussi au reste de la littérature. À propos du choix de la langue vernaculaire dans les « trésors » imprimés au XVI^e siècle, suivant la tendance de constituer une langue française savante, voir aussi Anne Réach-Ngô, art. cité, p. 219-220.

⁷² Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 258.

⁷³ Pierre Sergent, *op. cit.*, B.ii. r°.

⁷⁴ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 258.

joyeuse » et « ce n'estoit pas merveilles », sans cacher la profonde tristesse qui les accable, ont pour effet une détonalisation de la situation douloureuse qui révèle l'inceste commis entre Jocaste et Œdipe. Signifiant quelque chose de potentiellement « [étonnant], par son caractère étrange, surprenant, inexplicable, voire surnaturel⁷⁵ » ou tout simplement de « l'admiration⁷⁶ », le substantif « merveilles », utilisé à la négative, peut certes agir comme un clin d'œil au caractère immoral et déroutant de l'inceste – qui dérange et fascine tour à tour depuis la première mise en roman au XII^e siècle –, mais il est ici surtout utilisé comme une expression figée, qui suscite un simple étonnement⁷⁷. On remarque ainsi, comme lors du passage du *Roman de Thèbes* à la Première et Seconde rédactions de l'*HAC*, que la transition de l'incunable à l'imprimé s'inscrit dans la mouvance d'une « déromanisation » du récit thébain, qui est cette fois moins tournée vers l'individu à la première personne et plus axée sur l'objectif que le subjectif.

Une autre transformation formelle porte sur le style direct dans la section *Ystoire de Thèbes* dans le *Premier Volume de Orose* et le style plus indirect dans le *Rommant de Edipus*. Maria Colombo Timelli, citant Georges Doutrepoint à propos des tendances des mises en prose au XV^e siècle, s'intéresse au « remplacement du discours direct par l'indirect⁷⁸ ». Bien que l'œuvre d'Antoine Vérard se différencie à ce niveau en ayant recouru au discours direct, l'édition imprimée de Pierre Sergent favorise justement le discours indirect pour narrer le récit et elle se rapproche de ce fait du phénomène général des mises en prose analysé par M. Doutrepoint. En ce qui a trait à l'incunable, l'épisode où la reine Jocaste donne son consentement à marier Œdipe devant ses barons et qui suit directement la rubrique « Comment la royne Jocaste s'accorda d'espouser Edipus », est représentatif du style direct tel que le pratique l'*Ystoire de Thèbes* :

En ceste maniere que dit est parlerent les barons chevaliers bourgoys et citoiens de thebes a leur royne Jocaste en luy collaudant la personne de Edipus et l'amonnedre a mary. Quant ceste dame

⁷⁵ Dictionnaire du Moyen Français, « merveille », *CNRTL*, <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/merveille> [page consultée le 4 mars 2021].

⁷⁶ *Idem*.

⁷⁷ Isabelle Arseneau, *Parodie et merveilleux dans le roman dit réaliste au XIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 37.

⁷⁸ Maria Colombo Timelli, « Le XV^e siècle : proses et renouvellements », dans « *Par deviers Rome m'en revenrai errant* » : *XX^e Congrès International de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes*, Rome, Viella, 2017, p. 289.

ouyt ainsi collauder celluy chevalier elle fut [...] et ravie en son amour et dist aux assistens parlans a elle : « mes amys je vous remercie de vostre bon conseil, je considere bien que ce que vous dites est vray et que une femme seule ne peut pas grant chose, je suis demeuree vetue et n'ay aucun enfant heritier de mon mary dont il me desplaist. Vous me parles d'ung notable chevalier ce dites-vous qui est arrive en ceste ville et qui a fait si grande vaillantise que de destruire la terrible beste et monstrueuse nommee Spinx qui degastoit tout ce pays, vous le prises tres fort et dites moult de bien de luy et qu'il feroit convenable que je le prensiste a mary, mes amys je feray volentiers par votre conseil, faites le venir devant moy et s'il est ainsy honorable que vous dites je le prendray » [...] ⁷⁹

Signée « Le translateur » à la toute fin du passage, cette prise de parole indique une insertion extradiégétique de la part de l'auteur inconnu⁸⁰. Il n'y a en effet aucun passage correspondant dans le manuscrit du XIII^e siècle ni dans les témoins à l'étude, la reine n'ayant pas été donnée de réplique suite au choix du mari par les barons, tel que dans l'*HAC I* : « Tant en parlerent ensi et tant le loerent que la roïne le manda, qui tost fu de lui acointe. Par le los de ses homes le prist a baron et a segnor la roïne⁸¹. » L'amplification de style direct à cet endroit, qui reflète le caractère plus romanesque de la prose, permet de donner un certain pouvoir à la reine, d'ailleurs plus effacé dans les récits concordants antérieurs et ultérieurs, et ce, malgré le fait qu'elle considère son statut de femme seule comme inférieur à celui d'un homme seul – « que une femme seule ne peut pas grant chose » ; dans son discours, elle considère les conseils de ses barons comme honorables et les remercie de façon diplomatique – « mes amys je vous remercie de vostre bon conseil » et « mes amys je feray volentiers par votre conseil, faites le venir devant moy et s'il est ainsy honorable que vous dites je le prendray » –, ce qui fait possiblement écho à la présence politique et littéraire de certaines femmes nobles de l'époque, dans le passage du manuscrit à l'imprimé⁸², et à la perspective du XV^e siècle sur les thèmes de la justice et de l'équité quant à la gouvernance d'un royaume⁸³. Alors qu'elle exerce les fonctions d'une

⁷⁹ Antoine Vêrard, *op. cit.*, f^o lxxii v^o a-b.

⁸⁰ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 253.

⁸¹ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .38., 19-21, p. 23.

⁸² Anne-Marie Legaré, « Introduction », dans Cynthia J. Brown et Anne-Marie Legaré (dir.), *Les femmes, la culture et les arts en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex et Contexte », 2016, p. 6-7 : bien qu'elle parle surtout du développement des recueils de femmes illustres ou des femmes exemplaires à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance (jusqu'à 1550), l'imprimerie permet de développer de « nouveaux publics féminins, multiples et diversifiés [...] », tant dans la consommation que dans la production d'œuvres.

⁸³ Roger Dubuis, *Le roman du Comte d'Artois*. « Roman » anonyme du XV^e siècle (trad. Roger Dubuis), Paris, Champion, coll. « Traductions classiques français du Moyen Âge », 2002, p. 28-9.

« figure royale courtoise⁸⁴ » dans le roman et l'histoire universelle, elle devient dans ce récit en prose une « figure royale politique⁸⁵ ».

Cette prise de parole de la part de la reine Jocaste n'est pas dans le roman publié par Pierre Sergent, qui reprend plus fidèlement un témoin manuscrit sans doute proche du modèle historiographique datant du Moyen Âge central. À l'image de ce dernier, on retrouve un passage nettement similaire dans l'imprimé, suivant de près la narration à la troisième personne : « Tant en parlerent et dirent que le royne le manda qui moult fut tantost a luy acointte tant qu'elle le print a mary au loz de ses homes qui moult en furent joyeux⁸⁶. » Par rapport à l'incunable, la prose imprimée par Sergent est beaucoup plus retenue et recourt davantage à l'écriture de la suggestion, qui va de pair avec l'idée de condensation textuelle. L'auteur inconnu, dans cet exemple et de façon globale dans le reste du roman, se concentre sur l'élaboration et la production d'un récit synthétique de la destruction de la ville de Thèbes, dans la visée d'un panorama historique de la compilation et de la conservation des savoirs.

On assiste donc d'abord à une translation de la matière thébaine dans un livre historique (*PVO*), qui s'éloigne quelque peu des conventions formelles du XV^e siècle concernant la mise en prose, même si la source principale (*HACI*) est déjà écrite en prose⁸⁷, en privilégiant le style direct et un certain lyrisme⁸⁸. Se donnant le titre d'*Ystoire*, on peut pourtant avoir l'impression que le texte renoue avec le *roman* mais il ménage surtout, par l'intermédiaire du rédacteur inconnu, de l'espace à la parole qui s'exerce et se fait entendre : celle de Vérard – par ses insertions, personnelles, en prose rimée – et celle des personnages. Catherine Gaullier-Bougassas en résume le projet : c'est un « objectif plus profond de métamorphose formelle, pour la création d'une nouvelle prose, qui donne plus d'emphase, plus de grandiloquence au récit, comme s'il s'agissait de l'anoblir, de

⁸⁴ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 42-3.

⁸⁵ *Idem* : Bien que Matthieu Marchal parle de Gérard de Nevers dans le *Roman de la Violette* en prose, cette remarque peut aussi s'appliquer à l'*Ystoire de Thèbes*, comme à bien d'autres récits, puisque l'emploi d'une figure politique bienveillante est en vogue au XV^e siècle.

⁸⁶ Pierre Sergent, *op. cit.*, A.iiii. v^o.

⁸⁷ Claude Thiry, « Les mises en prose : bilan des études philologiques », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e – XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex et Contexte », n^o 11, 2010, p. 63.

⁸⁸ Claude Thiry, « Le lyrisme de l'histoire... », art. cité, p. 331.

l'illustrer⁸⁹. » À cette entreprise de Vérard succède le *Rommant de Edipus* du XVI^e siècle qui, par comparaison, s'harmonise avec les tendances formelles déjà établies, notamment en procédant par le « digest⁹⁰ » – qui renvoie à un « récit autonome... qui prend l'action en charge⁹¹ » – et en insistant davantage sur l'emploi du style indirect⁹².

⁸⁹ Catherine Gaullier-Bougassas, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César...* », art. cité, p. 218.

⁹⁰ Gérard Genette, *op. cit.*, p. 346.

⁹¹ *Idem.*

⁹² Danielle Bohler, art. cité, p. 80-81 : même si elle parle de la mise en prose de *Cleomadés*, ses réflexions sur la condensation s'appliquent tout à fait au *Rommant de Edipus* dans ce cas-ci.

3.4 Transpositions thématiques

Les transpositions thématiques centrales dans la section *Ystoire de Thèbes* et le *Rommant de Edipus* relèvent : d'une « rationalisation⁹³ » des sources, qui apporte de la vraisemblance au récit, chez Antoine Vérard et d'une synthèse de la matière, tant dans la description des scènes que des personnages, chez Pierre Sergent ; et le procédé d'insertion moralisatrice dans le récit de Thèbes du XV^e siècle, qui n'est pas présent ou envisagé dans l'œuvre du XVI^e siècle. Dans ce grand projet de réécriture, qui promeut celle du *Volume d'Orose* en surface, mais qui reprend le texte de l'*HAC I*⁹⁴ en une traduction savante supérieure à celles antérieures⁹⁵, la matière thébaine dans l'œuvre d'Antoine Vérard comporte une Œdipodie qui « occupe environ le cinquième du récit⁹⁶ ». Cette attention particulière portée à l'histoire œdipienne qui, on l'a vu, se transpose au niveau de la forme, notamment dans les passages en prose rimée, s'étend également au niveau thématique, comme dans l'épisode du Sphinx et de l'énigme qu'Œdipe doit combattre et résoudre respectivement :

[...] mais par une voye oblique chevaucha tant qu'il vint au pres d'une montaigne la ou il reparoit ung **monstre merveilleux** que ceux du pais nommoient Spinx et tellement les avoit [...] ce monstre et tourmentes qu'il n'y avoit homme si asseure qui osast passer par le cartier, car il les devoit. Ce monstre icy **selon que disent les acteurs poetiques** avoit corps piedz et ungles comme ung lyon, et le col et la teste comme une damoiselle et parloit aux gens qui l'avenoient, **mais selon la reale verite** ce stuy monstre c'estoit le **dyable d'enfer** qui se transformoit en ceste maniere pour tousiours decevoir aucun et le tirer avec luy aux **enfes** [...]⁹⁷

La notion de « dyable », qui est présente dans le *Roman de Thèbes* – « ert uns **deables** herbergeiez⁹⁸ » –, mais remplacée par un « monstres » dans la section *Thèbes* de l'*HAC I*⁹⁹ et *II*¹⁰⁰, refait ici surface dans l'incunable de 1491. Même si le début du paragraphe¹⁰¹ reprend la même terminologie du monstre merveilleux de la section *Thèbes* du XIII^e siècle

⁹³ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 52.

⁹⁴ Catherine Gaullier-Bougassas, *L'Histoire ancienne jusqu'à César ou Histoires pour Roger, châtelain de Lille, de Wauchier de Denain. L'Histoire de la Macédoine et d'Alexandre le Grand*, Turnhout, Brepols, coll. « Alexander redivivus », n° 4, 2012, p. 92.

⁹⁵ Catherine Gaullier-Bougassas, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César...* », art. cité, p. 215, 217.

⁹⁶ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 257.

⁹⁷ Antoine Vérard, *op. cit.*, f° lxxi v^o a.

⁹⁸ Anonyme, *Le Roman de Thèbes*, *op. cit.*, v. 277-81, p. 60 : « Dejoust Thebes, en un mont / haut et naïf et bien ront, / ert uns **deables** herbergeiez / qui molt ert fel et esragiez : / **Spin** l'apeloent el país, [...] »

⁹⁹ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .34., 4-5, p. 21 : « [...] par devers la mer dejoste une montaigne ou uns monstres habitoit de merveilleuse maniere. »

¹⁰⁰ Anonyme, *Histoire Ancienne jusqu'à César*, Paris, Bibliothèque nationale de France, ca 1400-5, f° 3 r^o a : « [...] par devers la mer delez une montaigne ou habitoit un monstres de merveilleuse maniere. »

¹⁰¹ Sous la rubrique « Comment Edipus print le chemin pour s'en aller a Thebes. »

– « au pres d'une montaigne la ou il reparoit **ung monstre merueilleux** » –, l'auteur intervient avec une *insertion extradiégétique* qui fait l'état supposé des sources disponibles de l'époque, tout en prenant partie et en départageant le « vrai » du « faux ».

Dans un rapport aux sources quelque peu tendu – « selon que disent les acteurs poetiques [...] » –, le *translateur* met de l'avant le concept de la *vérité réelle* – « mais selon la reale verite » –, dont l'appellation pourrait référer à des événements qui se translatent en faits historiques véridiques à ses yeux. On peut aussi penser au projet de moralisation sous-jacent par lequel le libraire-éditeur veut faire passer un message à tendance apologétique et donc, religieuse qui, dans ce sens, rejoint l'hypotexte (*HAC I*) dans son programme d'histoire païenne et chrétienne unifiée¹⁰². Il en résulte d'une amplification globale sur le plan thématique, à laquelle ce passage participe¹⁰³.

Le remanieur inconnu chez Pierre Sergent, de son côté, rejoint les manuscrits fr. 20125 et fr. 301 avec la formule « par devant la mer delez une montaigne, en laquelle il habitoit un monstre de moult merueilleuse façon¹⁰⁴ », la mention du « diable¹⁰⁵ » étant à la rubrique suivante – « Comment Edipus trouva Spin qui luy vint a l'encontre ». Cela correspond bien à la perspective synthétique qu'il emploie tout au long du récit de l'imprimé. De façon plus générale, l'Œdipodie se concentre à la base sur l'histoire d'un individu, caractéristique essentielle du roman. Il est intéressant de noter que le prosateur garde cette focalisation, même si elle reste moins imposante que celle de l'incunable. Dans un récit qui s'écrit en prose à tendance historique, le destin individuel d'Œdipe et, au final, celui de ses deux fils Étéocle et Polynice, gardent leur place dans la narration globale de la matière thébaine¹⁰⁶.

La deuxième transposition thématique clé dans l'œuvre du XV^e siècle traite de la transition moralisatrice, souvent signée « Le translateur », qui n'est pas considérée ou, du

¹⁰² Catherine Gaullier-Bougassas, « Écrire la première histoire universelle en français : l'*Histoire ancienne jusqu'à César* de Wauchier de Denain et l'adaptation du modèle latin de l'histoire universelle à un public de laïcs », dans M. Campopiano et H. Bainton (dir.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, Boydell and Brewer, 2017, p. 198. Voir aussi Catherine Gaullier-Bougassas, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César*... », art. cité, p. 221.

¹⁰³ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 257.

¹⁰⁴ Pierre Sergent, *op. cit.*, A.iii. v^o.

¹⁰⁵ *Idem.*

¹⁰⁶ Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 256-7.

moins, à un moindre niveau chez Pierre Sergent. La section *Ystoire de Thèbes* révèle en effet de nombreuses insertions morales, qui permettent au narrateur d'expliquer plus en profondeur, de justifier tel événement ou tel comportement¹⁰⁷ et ultimement, d'obtenir une fiction historique vraisemblable et édifiante¹⁰⁸. Jacques Berlioz, cité par Isabelle Arseneau dans un article au sujet d'*Olivier de Castille* et de ses premiers imprimés, précise une des ressources fondamentales de la littérature exemplaire : « “Autant que l'autorité, c'est le vraisemblable qui est l'un des atouts les plus sérieux de l'*exemplum* [...] Dans l'économie de la persuasion [...] dont relève la vraisemblance, les *exempla* doivent provoquer l'accréditement du public, s'imposer à lui¹⁰⁹” ». L'épisode dans lequel la reine Jocaste prend son fils Œdipe pour époux, dans l'Œdipodie, en fait justement l'objet¹¹⁰ :

Doloureux fut ce mariage et piteuse assemblee, car la mere print a mary le propre enfant qui avoit tourné en ses costés et qui avoit occis son pere. **En quoy nous debvons noter que le monde estoit bien adonné aux subgestions du dyable et peu y en avoit qui creussent en Dieu, mais aux ydoles plaines du dyable lequel les decepvoit et tourmentoit en plusieurs manieres.** Grande feste y eut, nonobstant aux nopces de la royne et de Edipus, les Thebains y firent grande solennité et menerent grant joye, mais finalement elle fut bien convertie en tristesse et pleurs ainsi que nos dirons cy après¹¹¹.

Le *translateur* insère dans le récit ce court résumé qui est destiné d'abord à faciliter la compréhension de l'auditeur-lecteur mais, de façon plus importante, à faire sens des actions et des évènements qui surviennent et à en orienter la lecture. L'inceste qui résulte du mariage de la mère avec son propre fils témoigne certainement d'une situation difficile, voire incompréhensible, à concevoir et l'intervention narratrice agit à titre de guide – « En quoy nous debvons noter que le monde estoit bien adonné aux subgestions du dyable et peu y en avoit qui creussent en Dieu, mais aux ydoles plaines du dyable lequel les decepvoit et tourmentoit en plusieurs manieres ». À l'image du Sphinx, sous laquelle forme se cache le diable, ce dernier revient ici en force, où non seulement il conseille et tourmente les

¹⁰⁷ Pascale Mounier, art. cité, p. 176 : Bien qu'à propos du XVI^e siècle en France, Antoine Vérard publie l'incunable en 1491, date rapprochée à laquelle la transition morale est déjà présente et importante dans ce texte. Voir aussi Aimé Petit, *ibid.*, p. 251.

¹⁰⁸ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 49.

¹⁰⁹ Isabelle Arseneau, « La fin salutaire du roman... », art. cité, p. 13.

¹¹⁰ La figure du diable y est mentionnée dès l'*HACI*. Wauchier de Denain, *op. cit.*, .39., 2-3, p. 23 : « Or poés vos bien savoir et entendre que diables avoit adonques ou monde grant puissance, quar poi estoit de gens que Deu coneüssent. »

¹¹¹ Antoine Vérard, *op. cit.*, f^o lxxii v^o b, cité dans Aimé Petit, « Transtextualité... », art. cité, p. 252.

Thébains, mais il est aussi adoré par des « ydoles plaines ». Ces détails ajoutent à l'effet de vraisemblance recherché et permettent de fixer le *vrai* sens du récit : puisque « peu y en avoit qui creussent en Dieu », le monde antique dans lequel évolue la matière à l'étude n'a pas encore eu droit à la Révélation¹¹², et c'est pourquoi le « dyable » y est omniprésent, causant sans cesse le chaos.

Chez l'imprimeur du XVI^e siècle, le même passage reprend pratiquement point par point celui de l'*HAC I* :

Ceste assemblee fut moult douloureuse. Car c'estoit la mere de luy et si avoit occis son pere. Lors avoit le dyable moult grant puissance au monde, car peu y avoit de gens qui crussent en Dieu. La feste fut moult grande et noble en la cite de Thebes de cestuy mariage, mais puis en fut moult grant douleur sicomme vous orrez ains que l'histoire faille [...]¹¹³

Là où le *PVO* apporte un peu plus de précisions chronologiques, ce qui ajoute à l'idée de vraisemblance, le prosateur inconnu favorise une version proche du texte-source qui ne fait pas état d'une « dilatation stylistique¹¹⁴ ». Il suit de très près son modèle, mais il procède en éliminant la formule d'intervention narrative quelque peu désuète « Or poés vos bien savoir et entendre¹¹⁵ ». La langue étant modernisée, on assiste à l'écriture d'un récit qui mise sur l'efficacité à la fois de la prose et de la matière qu'elle relate.

L'épilogue offre, lui aussi, une transposition thématique morale. Dans la section *Ystoire de Thèbes*, le traducteur y explique en détail les raisons derrière les événements principaux, tout en nommant ses « sources » afin de renforcer la vérité de son argumentation :

En cette maniere que dit est fine l'Ystoire de Thebes en quoy monstre nostre present docteur Orose manifestement que le monde estoit [...] bien plus mal fortune qu'il n'as este depuis l'advenement de nostre sauveur et redempteur Jesu Crist que la chose publique a este riglee selon la loy des Romains, ainsy que par maniere d'epylogue nous voyons que premier a Thebes par la fole credence du roy qu'il adjouxta foy aux devins et sortilegues, il commanda occire son enfant qui selon leur dit estoit predestine de tuer son pere. Pour sa faulse foy nostre seigneur ne voulut pas que l'enfant fust occis affin que le pere fust pugny selon sa desserte. Apres ce tua Edipus, son pere. De rechief espousa sa mere. Dolent mourut le povre pere par ses deux filz qui jamais n'eurent bien ensemble, mais finalement s'entretuerent et a l'occasion de eux moururent tant et de si vaillans princes et chevaliers que les docteurs n'en scuent le nombre. Finalement fut leur cite destruite mise en feu et en flame,

¹¹² Marijke de Visser-van Terwisga, dans *Histoire ancienne jusqu'à César* (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terwisga), t. 2, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », p. 266.

¹¹³ Pierre Sergent, *op. cit.*, A.iiii. v^o.

¹¹⁴ Gérard Genette, *op. cit.*, p. 372.

¹¹⁵ Wauchier de Denain, *op. cit.*, .39., 2, p. 23.

comme dit est quatre cens ans ou environ avant que Rome fust fondee, toutesfoys selon que disent aucuns docteurs. Aucunes povres gens de la ville et de l'environ s'en estoient fouys parmy les desers durant que le siege y avoit este. Lesquelz aucun temps apres la destruction horrible qui y fut s'en retournerent au lieu et y refirent de petites maisons et de petis habitacles, si que par succession de temps ilz creurent et peuplerent la cite tellement que depuis a este reparee, mais ilz ne l'appellent pas Thebes. Son nom luy fut remue et change, et fut appelee Estines, car ilz avoient honte de la nommer Thebes pour la diffamatiue destruction qui y avoit este¹¹⁶.

C'est en effet dans le prologue et l'épilogue que le prosateur opère le plus souvent ses modifications structurelles ; alors qu'ils sont les « lieux par excellence de la figure auctoriale¹¹⁷ » dans le roman, ils deviennent aussi les lieux qui se prêtent le plus à l'intervention narratrice dans les mises en prose¹¹⁸. La leçon morale chrétienne du récit, suivie d'un bref résumé du destin de la ville de Thèbes, fait ici la matière de l'épilogue. Irène Fabry-Tehranchi rappelle, au sujet de la *Chronique des Bretons* au XV^e siècle, que les valeurs édifiantes et morales sont une « caractéristique de l'écriture historique en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge, notamment dans le milieu bourguignon¹¹⁹ ». Cet énoncé s'applique tout à fait au *Premier Volume de Orose*, dans lequel l'auteur inconnu privilégie les interventions moralisatrices. La remarque « en quoy monstre nostre present docteur Orose manifestement que le monde estoit [...] bien plus mal fortune qu'il n'as este depuis l'advenement de nostre sauveur et redempteur Jesu Crist que la chose publique a este riglee selon la loy des Romains » permet de comprendre le sujet au cœur de ces moralisations, en ce qu'elles portent souvent sur « la déploration des malheurs de l'Antiquité¹²⁰ ». La rubrique en tête introduit en premier cette déploration au tout début du récit : « Cy commence l'Ystoire de Thebes. Pour avoir evidente congnoissance des miseres du monde¹²¹ ». En la réitérant dans l'épilogue – « le monde estoit [...] bien plus mal fortune » –, le *translateur* ferme la boucle édifiante en terminant sur une note à la fois prudente et positive pour l'époque qui lui est contemporaine. C'est, selon son entendement,

¹¹⁶ Antoine Vérard, *op. cit.*, f^o xcvi r^o b-xcvi v^o a.

¹¹⁷ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 42.

¹¹⁸ *Idem*.

¹¹⁹ Irène Fabry-Tehranchi, « Écrire l'histoire de Stonehenge. Narration historique et fiction romanesque (XII^e-XV^e siècles) », dans Étienne Anheim, Pierre Chastang, Francine Mora-Lebrun et Anne Rochebouet (dir.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Encounters », n^o 135, 2015, p. 145.

¹²⁰ Catherine Gaullier-Bougassas, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César...* », art. cité, p. 221.

¹²¹ Antoine Vérard, *op. cit.*, f^o lxxix v^o a.

critique envers « la loy des Romains », que le monde tel que le connaît le Moyen Âge tardif a pu se constituer en une société digne de la Révélation.

Par la mention de sa « source » principale, « nostre present docteur Orose », il assure d'autant plus la crédibilité de son propos qui clôt le récit thébain, et dont la doctrine morale est, si l'on reprend Pascale Mounier sur la situation théorique du roman en France, « alimentée par la crainte de l'éloignement de la vérité et de la gratuité¹²² ». L'épilogue est un passage central qui expose la reconduction des points de tension *historia-fabula* présents au sein même de l'œuvre. On retrouve d'une part une volonté d'exercice de mise en prose sous un nouveau jour, par le moyen de divers procédés stylistiques et rhétoriques qui tirent à la fois d'un registre oral, notamment les adresses à l'auditeur-lecteur¹²³ en style direct (« ainsy que par maniere d'epylogue nous voyons que [...]»), et de l'histoire, tels que les leçons morales du *translateur* (« Pour sa faulse foy nostre seigneur ne voulut pas que l'enfant fust occis affin que le pere fust pugny selon sa desserte ») et la mention constante des sources, qu'elles soient ou non véridiques (« que les docteurs n'en scuent le nombre » ; « toutesfoys selon que disent aucuns docteurs »). Le rédacteur inconnu préconise une sorte de syncrétisme, par lequel il corrige les mauvaises paroles ou actions des anciens – le roi Layus, par exemple : « la fole credence du roy » ; « devins et sortilegues » ; « sa faulse foy »¹²⁴. Cette dimension indique l'importance de l'exemplarité dans l'œuvre¹²⁵, qui formule l'enseignement suivant : même dans ce temps d'avant la Révélation, le « sauveur et redempteur Jesu Crist » a sauvé l'enfant Œdipe. D'autre part, le cadre du « livre historique » en tant que traduction savante donne au *PVO* un vernis de vérité qui l'éloigne, du moins en surface, des fables et des romans sentimentaux et chevaleresques, qui sont d'ailleurs fortement critiquées dans la France du XVI^e siècle¹²⁶.

Cela explique possiblement l'inclination particulière pour l'exercice de synthèse en vigueur dans le *Rommant de Edipus*. Par comparaison avec celui de l'incunable, l'épilogue de l'imprimé ne présente pas d'*insertion extradiégétique* :

¹²² Pascale Mounier, art. cité, p. 176.

¹²³ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 92.

¹²⁴ Pascale Mounier, art. cité, p. 176.

¹²⁵ Isabelle Arseneau, « La fin salutaire du roman... », art. cité, p. 9-11 : Même les textes de divertissement, comme *Olivier de Castille*, se voient transformés, du moins en surface, par la visée didactique et morale qui s'impose avec le développement de l'imprimerie.

¹²⁶ Pascale Mounier, art. cité, p. 176.

Après ce les pauvres gens qui s'en estoient fouyz de Thebes et qui eschapperent de la bataille se assemblerent et se herbergerent au mieulx qu'ilz peurent. Ainsi fut recommencee la cite de Thebes la destruite, mais luy changerent son nom les citoyens de la ville. Car honte et vergongne avoient de la destruction qui leur estoit ramentue. Si la nommerent par son nom Esture. Et ainsi encores est appellee.

Cy fine la bataille et destruction de ceulx de la cite de Thebes¹²⁷

Le texte suit de très près celui d'un témoin proche de l'*HAC I*, en ce qu'il reprend le même vocabulaire et une structure de phrase similaire, outre la modernisation de la langue. Seul n'est pas au programme le dessein parénétiq, qui offre de s'en remettre à Dieu pour la rédemption lumineuse du monde terrestre¹²⁸. L'épilogue propose, de façon générale, une lecture essentielle à la conception littéraire de ces deux œuvres par leurs libraires-éditeurs.

Les transpositions thématiques centrales dans la section *Ystoire de Thèbes* témoignent d'une « rationalisation¹²⁹ » des sources, notamment par l'ajout de détails chronologiques qui apporte de la vraisemblance au récit, et par quelques insertions moralisatrices qui guident l'auditeur-lecteur, voire prescrivent sa réflexion et sa compréhension de l'œuvre. Chez le *Rommant de Edipus*, elles sont garantes d'une synthèse plus ou moins importante de la matière, tant dans la description des scènes que des personnages, et dont le récit ne présente pas d'intervention morale comme dans l'incunable.

Dans une perspective d'ensemble, et en reprenant l'axe de Jean-Philippe Beaulieu, « la continuation, la contamination et la dissolution de traits thématiques et formels¹³⁰ » résumant bien les phénomènes littéraires de transposition analysés dans les témoins tardifs d'Antoine Vérard et de Pierre Sergent. À la différence, les œuvres à l'étude n'entrent pas tout à fait dans la catégorie assez large, il est vrai, des romans chevaleresques, mais elles tirent plutôt de l'histoire, tant du côté formel que thématique. La section *Ystoire de Thèbes* insiste justement sur la vraisemblance de son propos, qui couvre des événements passés, tout comme le *Rommant de Edipus*, qui suit plus simplement son modèle. L'une interventionniste et l'autre synthétique, on assiste ainsi à l'écriture de deux fictions

¹²⁷ Pierre Sergent, *op. cit.*, F.iii. v°.

¹²⁸ Pour le texte, voir Wauchier de Denain, *op. cit.*, .125., 9-16, p. 75. Pour la référence, voir Marijke de Visser-van Terswiga, *op. cit.*, p. 266.

¹²⁹ Matthieu Marchal, *op. cit.*, p. 52.

¹³⁰ Jean-Philippe Beaulieu, art. cité, p. 4.

historiques qui se dégagent, malgré la focalisation sur l'individu Œdipe et ses deux fils, des résidus romanesques et chevaleresques.

CONCLUSION

La *Thébaïde* de Stace propose, au I^{er} siècle ap. J.-C., une épopée en vers dont le sujet est exposé dès le début du prologue :

Fraternas acies alternaque regna profanis
decertata odiis sontesque euoluere Thebas
Pierius menti calor incidit. unde iubetis
ire, deae? gentisne canam primordia dirae,
Sidonios raptus et inexorabile pactum
legis Agenoreae scrutantemque aequora Cadmum ?¹

L'auteur annonce les guerres fraternelles qui mènent à la destruction de Thèbes, ainsi que l'inceste à l'origine de cette famille comme point d'ancrage, l'histoire d'Œdipe étant déjà connue du public à l'époque². C'est ce grand récit épique de Thèbes qui est repris comme première mise en roman – substantif qui caractérise d'abord la langue vernaculaire, puis le genre – au milieu du XII^e siècle. De cette traduction du latin au français par un clerc inconnu découle le *Roman de Thèbes*, à l'intérieur duquel les tensions *fabula-historia* se déclinent en une gamme de formes et de thèmes.

Les rapports entre la *Thébaïde* et le *Roman de Thèbes* concernent de façon significative le processus de translation en roman (la langue et le genre) qui, malgré l'emprunt de certains motifs épiques, réalise un transfert d'un monde divin interventionniste à un monde sans implication divine, le statut surpassé des héros de l'épopée par les héros romanesques, l'insertion de la matière celtique et la transposition syncrétique et anachronique d'un monde ancien et parfois folklorique au monde contemporain médiéval.

La transposition de la matière thébaine au Moyen Âge central se fait d'abord par un double transfert : du latin à la langue romane, puis de l'épopée au genre romanesque, auquel la *translation* anonyme donne son coup d'envoi. La transposition se poursuit aux XII^e et XIII^e siècles, en passant du roman en vers à l'histoire en prose. Compilateur

¹ Stace, *Thébaïde*, (éd. et trad. Roger Lesueur), Paris, Les Belles Lettres, 1990, v. 1-6. Traduction Jeanne Savard-Déry (sous la supervision du professeur Alban Baudou, Université Laval, hiver 2020) : « La chaleur des Piérides a conduit mon esprit à déployer les armées fraternelles, les règnes alternés, poussés au combat par des haines sacrilèges, et la criminelle Thèbes. D'où ordonnez-vous que l'on parte, déesses ! Est-ce que je chanterai l'origine de la famille funeste ; le rapt sidonien ; et le pacte inexorable de l'exigence d'Agénor et donc, Cadmus explorant les flots ? ».

² Sylvie Franchet-D'Espérey, « *La Thébaïde* de Stace et ses rapports avec le *Roman de Thèbes*. (Prologue, épilogue et causalité) », dans *L'information littéraire*, vol. 55, n° 2, 2003, p. 6.

multiforme, Wauchier de Denain reprend le *Roman de Thèbes* comme source primaire pour la section *Thèbes* de son récit historiographique. Sous le sceau de la chrétienté est réalisé, dans la construction générale de son œuvre, le premier projet d'histoire universelle, des temps de la Genèse au contemporain royaume de Flandres, dans un but d'unification et d'édification du public cible³. Afin d'effectuer le travail de compilation nécessaire à l'écriture de son ouvrage, il n'hésite pas à allier plusieurs genres existants (romanesque, historique, hagiographique...), tout en étant sans cesse à la recherche de la vérité historique et donc, de la vraisemblance, dont le véhicule par excellence est la prose⁴.

Au XIV^e siècle, on assiste plutôt au mouvement de « dé-romanisation », dans lequel s'inscrit la Seconde rédaction de l'*HAC*. Les derniers témoins de l'oralité vernaculaire disparaissent graduellement de l'espace littéraire à l'étude, à l'aube de nouvelles pratiques de l'écriture et de la lecture, et les traducteurs-éditeurs se dégagent de l'obsession de départager le *vrai* du *faux* qui animait le siècle précédent. Dans l'ensemble, favorisant la tendance historique de la prose et l'efficacité narrative, le prosateur inconnu de l'*HAC II* s'intéresse moins à raconter le(s) sort(s) individuel(s) du récit thébain que les *faits* de l'Histoire, et les royaumes et les généalogies qui en découlent.

En 1909, le philologue Georges Doutrepoint publie un ouvrage intitulé *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne; Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*⁵, qui examine le concept fondamental de mise en prose et de remaniement pour le Moyen Âge tardif, qui se rapporte à nos deux derniers témoins choisis. Il conclut notamment :

[...] [qu'à] ces Wauquelin et à ces David Aubert, l'on ne peut dénier un mérite, mérite relatif et même inconscient : c'est d'avoir, dans leurs remaniements, sauvé, pour l'édification de nos modernes érudits, quelques éléments assez précieux (qui sans eux allaient se perdre) des matières de France, de Bretagne et de Rome la Grant⁶.

³ Françoise Laurent, « De l'historiographie à l'hagiographie, l'histoire d'une "continuation" », dans Sébastien Douchet (dir.), *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle [en ligne]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », n° 61, 2015, p. 17.

⁴ Catherine Croizy-Naquet, « Penser l'histoire antique au XIII^e siècle à la lumière de l'historiographie contemporaine », dans *Littérature*, vol. 148, n° 4, 2007, p. 32.

⁵ Georges Doutrepoint, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne ; Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Paris, Honoré Champion, 1909, 544 p.

⁶ *Ibid.*, p. 506.

Bien qu'il ne parle pas du *PVO*, cette remarque conclusive, certes un peu datée, vient tout de même identifier le résultat des « remaniements » que l'on observe dès le XIV^e siècle. *L'Histoire ancienne jusqu'à César* est garante de cet engouement pour la pérennité de l'histoire, des *faits* « des matières de France, de Bretagne et de Rome la Grant », qui se transmettent de siècle en siècle. Sous Charles V au XV^e siècle, les nombreux auteurs, traducteurs et libraires-éditeurs, dont Antoine Vérard, choisissent le médium de la prose pour diffuser leurs œuvres et celles antérieures, un médium qui devient « “le véhicule préféré de la pensée, comme le vers l'était autrefois”⁷ ». La reconduction des tensions *fabula-historia* ne se déroule alors plus selon les paramètres qu'ont connus le roman et l'histoire universelle du Moyen Âge central – vers/prose ; individualité/collectivité ; vérité/mensonge. Avec les débuts de l'imprimerie, on remarque entre autres, pour la matière thébaine, une élimination des procédés romanesques, qui ne sont pas considérés comme utiles à l'écriture de l'Histoire aux XV^e et XVI^e siècles, et dont le genre, comme tous les genres en circulation, s'incarne selon un cadre esthétique nouveau⁸. Cette époque témoigne en effet de ce que l'on peut qualifier de brouillage des frontières génériques.

En ce qui concerne la transposition de la matière thébaine dans la section *Ystoire de Thèbes* du *PVO* et dans le *Rommant de Edipus*, ils se basent tous les deux sur un manuscrit ou un imprimé proches de la Première rédaction de l'*HAC* par Wauchier de Denain. Pour le libraire-éditeur Antoine Vérard, c'est l'écriture de l'histoire par la vraisemblance et la multiplicité des sources – souvent fausses – qu'il retient dans son incunable de 1491, sans compter ses nombreuses interventions textuelles qui répondent à un objectif d'être vu et entendu par le public. Pierre Sergent, lui, repose plus fidèlement sur son modèle et fait de son imprimé de 1539 l'objet d'une prose synthétique et efficace, tout cela dans une perspective de thésaurisation et de conservation des savoirs.

⁷ Charles Lénient, cité dans *ibid.*, p. 507.

⁸ Matthieu Marchal, dans *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil* (éd. Matthieu Marchal), Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Bibliothèque des seigneurs du Nord », 2013, p. 58. Voir aussi Danielle Bohler, « Du roman au récit “light” : la mise en prose de *Cleomadés* au XV^e siècle. Réflexions sur le remaniement par abrègement », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e – XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 78 ; Yasmina Foehr-Janssens, « La *Manekine* en prose de Jean Wauquelin, ou la littérature au risque du remaniement », dans *Cahiers de recherches médiévales*, n° 5, 1998, p. 119.

Le portrait dressé de la matière thébaine, à la fois synchronique et diachronique, permet une meilleure compréhension de sa réception, de ses différentes transpositions formelles et thématiques, et de la manière dont elles animent la littérature de chaque époque traversée. Le but ultime de cette grande trajectoire, tracée des XII^e aux XVI^e siècles, a été d'analyser leurs transformations *dans la continuité*⁹. La matière thébaine a justement connu les faveurs des littéraires *en continu* et elle semble être la matière « première » vers laquelle, au cours de cette longue période, on retourne pour expérimenter. Le travail de définition réactualisée des termes et des mouvements clés, tels que les tensions *fabula-historia*, sera des plus utiles pour nourrir les recherches ultérieures, en particulier pour un emploi plus précis et conscient de la terminologie impliquée. Ainsi, l'idée première d'étudier la matière thébaine de façon diachronique détermine aussi une potentielle voie à suivre afin de continuer l'examen de la scène littéraire en langue française du Moyen Âge central, du Moyen Âge tardif et du début de la Renaissance.

⁹ Francis Gingras, *Le Bâtard Conquérant. Essor et expansion du genre romanesque au Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2011, p. 471 : « [...] la longue durée invite à penser à la transformation dans la continuité [...] ».

BIBLIOGRAPHIE

I. CORPUS D'ÉTUDE

Épopée en vers

Stace, *Thébaïde* (éd. et trad. Roger Lesueur), Paris, Les Belles Lettres, 1990, 907 p.

Roman en vers

Anonyme, *Le Roman de Thèbes* (éd. et trad. Léopold Constans), Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1890, 368 p.

British Library, ms. S, Add 34114

Anonyme, *Le Roman de Thèbes* (éd. et trad. Francine Mora-Lebrun), Paris, Librairie générale française, 2002, 761 p.

BnF, « Notice du *Roman de Thèbes* », https://data.bnf.fr/fr/12072322/roman_de_thebes/ [page consultée le 18 novembre 2019].

British Library, « Add MS 34114 », *Catalogue of Illuminated Manuscripts*, http://www.bl.uk/manuscripts/FullDisplay.aspx?index=0&ref=Add_MS_34114 [page consultée le 18 novembre 2019].

British Library, « Detailed record for Additional 34114 », *Catalogue of Illuminated Manuscripts*, <http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/record.asp?MSID=8701&CollID=27&NStart=34114> [page consultée le 18 novembre 2019].

Histoire universelle en prose**BnF, ms. fr. 301**

Anonyme, *Histoire Ancienne jusqu'à César*, Paris, Bibliothèque nationale de France, ca 1400-5, 295 f.

BnF, ms. P, fr. 20125

Histoire ancienne jusqu'à César (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terwisga), t. 1, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 1995, 89 p.

Histoire ancienne jusqu'à César (Estoires Rogier) (éd. Marijke de Visser-van Terwisga), t. 2, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 1999, 331 p.

BnF, RES-G-682 (1)

Premier Volume de Orose (éd. Antoine Vérard), Paris, Bibliothèque nationale de France, 1491, 456 f.

Roman en prose

BnF, RES-Y2-718

Le Rommant de Edipus filz du roy Layus, lequel Edipus tua son père et depuis espousa sa mère, et en eut quatre enfans, et parle de plusieurs choses excellentes (éd. Pierre Sergent), Paris, Bibliothèque nationale de France, 1539, 24 f.

Sensuyt le roman de Edipus filz du roy Layus lequel Edip[us] tua son pere. Et depuis espousa sa mere, Et en eut quatre enfãs. Et parle de plusieurs choses excellêtes, (éd. Antoine Veinant), Collection de poésies, romans et chroniques & a. publiée d'après d'anciens manuscrits et d'après des éditions des XV^e et XVI^e siècles, Paris, Potier, 1858, 82 p.

II. CORPUS D'ÉTUDE SECONDAIRE

Anonyme, *Histoire de Gérard de Nevers. Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil* (éd. Matthieu Marchal), Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Bibliothèque des seigneurs du Nord », 2013, 424 p.

Anonyme, *Le Roman de Thèbes* (éd. et trad. Aimé Petit), Paris, Honoré Champion, coll. « Champion classique », 2008, 679 p.

Anonyme, *Le roman du Comte d'Artois. « Roman » anonyme du XV^e siècle* (trad. et éd. Roger Dubuis), Paris, Champion, coll. « Traductions classiques français du Moyen Âge », 2002, 245 p.

Bodel, Jean, *La Chanson des Saisnes* (éd. Annette Brasseur), Genève, Librairie Droz, 1989, 2 vol.

Phrygius, Dares, Dictys de Crète et Baebius Italicus, *Récits inédits sur la guerre de Troie (L'Iliade latine de Baebius Italicus, l'Éphéméride de la guerre de Troie de Dictys de Crète, Histoire de la destruction de Troie de Darès de Phrygie)* (trad. Gérard Fry), Paris, Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », 2004, 416 p.

Stace, *Œuvres complètes de Stace* (trad. M. Rinn, M. Achaintre et M. L. Boutteville), Paris, Panckoucke, coll. « Bibliothèque latine-française », 1826-49, 4 vol.

III. CHOIX D'USUELS

Chavy, Paul, *Traducteurs d'autrefois, Moyen Âge et Renaissance : dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français (842-1600)*, Paris, Champion-Slatkine, 1988, 2 vol., 1544 p.

CNRTL, *Dictionnaire du Moyen Français*, <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf>.

Gaffiot, Félix (dir.), *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1934, 1702 p.

Rey, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2012, 2640 p.

IV. ÉTUDES

Théorie

Bakhtine, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman* (trad. Daria Olivier), Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1978 [1924], 496 p.

Damian-Grint, Peter, *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance*, Woodbridge, The Boydell Press, 1999, 292 p.

Dembowski, Peter, « Intertextualité et critique des textes » (trad. Eric Hicks), dans *Littérature*, coll. « Intertextualités médiévales », n° 41, février 1981, p. 17-29.

Dionne, Ugo, *La Voix aux chapitres : poétique de la disposition romanesque*, Paris, Le Seuil, coll. « Poétique », 2008, 598 p.

Frye, Northrop, *The Secular Scripture and Other Writings on Critical Theory (1976-1991)*, Toronto, University of Toronto Press, 2006, 588 p.

Genette, Gérard, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 1982, 467 p.

Gingras, Francis, *Le Bâtard Conquérant. Essor et expansion du genre romanesque au Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2011, 529 p.

Giroux, Anne-Claire, « De l'intertextualité à la réécriture », dans *Cahiers de Narratologie [En ligne]*, n° 13, 2006, p. 1-8.

Guenée, Bernard, « Histoires, annales, chroniques : Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Cambridge University Press, n° 4, juillet-août 1973, p. 997-1016.

Huot, Sylvia, « The Scribe as Editor : Rubrication as Critical Apparatus in Two Manuscripts of the *Roman de la Rose* », dans *L'Esprit Créateur*, vol. 27, n° 1, 1987, p. 67-78.

Jauss, Hans Robert, « Littérature médiévale et théorie des genres », dans *Poétique*, n° 1, mars 1970, p. 79-101.

Jauss, Hans Robert, « L'usage de la fiction en histoire », dans *Le Débat*, vol. 54, n° 2, 1989, p. 89-113.

Kennedy, Elspeth, « The Scribe as Editor », dans *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier, professeur à la Sorbonne / par ses collègues, ses élèves et ses amis*, Genève, Droz, 1970, p. 523-531.

Lukacs, Georg, *La Théorie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1968, 196 p.

Madelénat, Daniel, *L'Épopée*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Littératures modernes », 1986, 264 p.

Marichal, Robert, « Naissance du roman », dans *Entretiens sur la renaissance au XIII^e siècle*, Paris / La Haye, Mouton, 1969, p. 449-492.

McLuhan, Marshall, *La galaxie de Gutenberg : la genèse de l'homme typographique* (trad. Jean Paré), Montréal, Éditions HMH, 1967, 428 p.

Stanescu, Michel et Michel Zink, *Histoire européenne du roman médiéval : Esquisses et perspectives*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 1992, 224 p.

Sturrock, John, « Review. *Palimpsestes : la littérature au second degré*. By Gérard Genette », dans *French Studies*, vol. XXXVI, n° 4, octobre 1982, p. 499-501.

Zumthor, Paul, *Introduction à la poésie orale*, vol. 35, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1983, 307 p.

Littérature et civilisation médiévales

Le Roman de Thèbes et l'Histoire ancienne jusqu'à César (XII^e-XIV^e siècles)

Arseneau, Isabelle, *Parodie et merveilleux dans le roman dit réaliste au XIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2012, 320 p.

Baumgartner, Emmanuèle, « Romans antiques, histoires anciennes et transmission du savoir aux XII^e et XIII^e siècles », dans Andries Welkenhuysen (dir.), *Mediaeval Antiquity*, Belgique, Leuven University Press, 1995, p. 219-236.

Blumenfeld-Kosinski, Renate, « Moralization and History : Verse and Prose in the *Histoire ancienne jusqu'à César* (in B.N.f.fr. 20125) », dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 97, 1981, p. 41-46.

Busby, Keith, « Roman breton et chanson de geste au XVIII^e siècle », dans David P. Schenck et Mary Jane Schenck (dir.), *Echoes of the Epic : Studies in Honor of Gerard J. Brault*, Birmingham, Summa Publications, 1998, p. 17-45.

Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, *La couleur de la mélancolie. La fréquentation des livres au XIV^e siècle, 1300-1415*, Paris, Hatier, 1993, 186 p.

Constans, Léopold, *La légende d'Œdipe étudiée dans l'Antiquité, au Moyen Âge et dans les Temps modernes, en particulier dans le « Roman de Thèbes », texte français du XII^e siècle*, Paris, Maisonneuve et Co., 1881, 391 p.

Croizy-Naquet, Catherine, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle : L'Histoire ancienne jusqu'à César et les Faits des Romains*, Paris, Honoré Champion, 1999, 344 p.

Croizy-Naquet, Catherine, « L'Histoire ancienne jusqu'à César, les Faits des Romains. Entre sermon et chronique, entre histoire et roman », dans Pierre Nobel (éd.), *Textes et cultures: réception, modèles, interférences. Volume 1 : Réception de l'Antiquité*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004, p. 103-118.

Croizy-Naquet, Catherine, « Penser l'histoire antique au XIII^e siècle à la lumière de l'historiographie contemporaine », dans *Littérature*, vol. 148, n° 4, 2007, p. 28-43.

Croizy-Naquet, Catherine, *Thèbes, Troie et Carthage : poétique de la ville dans le roman antique au XII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1994, 465 p.

Croizy-Naquet, Catherine, « Wauchier de Denain ou l'expérience de l'histoire dans l'Histoire ancienne jusqu'à César », dans Sébastien Douchet (dir.), *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle [en ligne]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2015, p. 75-92.

Di Liberti, Giuseppe, « Fait/événement - Document/monument », dans *Images Re-vues [En ligne]*, n° 11, 2013, p. 1-24.

Douchet, Sébastien, « Introduction », dans Sébastien Douchet (dir.), *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle [en ligne]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », n° 61, 2015, p. 5-11.

Dragonetti, Roger, *Le mirage des sources. L'art du faux dans le roman médiéval*, Paris, Seuil, 1987, 276 p.

Duval, Frédéric, « Quels passés pour quel Moyen Âge ? », dans Claudio Galderisi (dir.), *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles) : étude et répertoire*, Agence nationale de la recherche, Projet Transmédie, Turnhout, Brepols, 2011, p. 47-92.

Ferlampin-Acher, Christine, *La fée et la guivre : Le Bel Inconnu de Renaut de Beaujeu*, Paris, Honoré Champion, 1996, 222 p.

Ferlampin-Acher, Christine, « Roman et vulgarisation encyclopédique : du char d'Amphiaras au charme d'Estienne », dans Pierre Nobel (dir.), *La transmission des savoirs*

au Moyen Âge et à la Renaissance. Vol. 1 : du XII^e au XV^e siècle, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 155-171.

Franchet-D'Espérey, Sylvie, *Le conflit et le mal dans la Thébàide de Stace : violence et non-violence dans le Roman de Thèbes*, thèse de doctorat, Université de Lille III, 1996, 445 p.

Franchet-D'Espérey, Sylvie, « La Thébàide de Stace et ses rapports avec le *Roman de Thèbes* (Prologue, épilogue et causalité) », dans *L'information littéraire*, vol. 55, n° 2, 2003, p. 4-10.

Galderisi, Claudio (dir.). *Translations médiévales : cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles) : étude et répertoire*, Agence nationale de la recherche, Projet Transmédie, Turnhout, Brepols, 2011, 3 vol.

Gaullier-Bougassas, Catherine, « Écrire la première histoire universelle en français : l'*Histoire ancienne jusqu'à César* de Wauchier de Denain et l'adaptation du modèle latin de l'histoire universelle à un public de laïcs », dans M. Campopiano et H. Bainton (dir.), *Universal Chronicles in the High Middle Ages*, Boydell and Brewer, 2017, p. 179-198.

Gingras, Francis, *Érotisme et merveilles dans le récit français des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Champion, 2002, 524 p.

Laurent, Françoise, « De l'historiographie à l'hagiographie, l'histoire d'une "continuation" », dans Sébastien Douchet (dir.), *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle [en ligne]*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Senefiance », n° 61, 2015, p. 15-28.

Lynde-Recchia, Molly, *Prose, Verse, and Truth-Telling in the Thirteenth Century : An Essay on Form and Function in Selected Texts, Accompanied by an Edition of the Prose "Thèbes" as Found in the "Histoire ancienne jusqu'à César"*, Lexington (KY), French Forum, 2000, 206 p.

Messerli, Sylviane, *Œdipe enténébré. Légendes d'Œdipe au XII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002, 383 p.

Micha, Alexandre, « Couleur épique dans le *Roman de Thèbes* », dans Bernard Ribémont (dir.), *Études sur le Roman de Thèbes : Qui des sept arz set rien entendre*, Orléans, Paradigme, 2002, p. 95-110.

Mora-Lebrun, Francine, « *Metre en romanz* ». *Les romans d'antiquité du XII^e siècle et leur postérité (XIII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Moyen Âge », 2008, 608 p.

Muhamed, Nezirovic, « La locution *maunger ove lui*s dans le manuscrit S du *Roman de Thèbes* », dans *Romania*, t. 108, n° 432, 1987, p. 520-23.

Oberhänsli-Widmer, Gabrielle, « Les plaintes funèbres du *Roman de Thèbes* » dans Marc René Jung et Giuseppe Tavani (éd.), *Romanica vulgaria quaderni 8/9. Studi francesi e provenzali 84/85*, Rome, 1986, p. 65-91.

Petit, Aimé, *Naissance du roman. Les techniques littéraires dans les romans antiques du XII^e siècle*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1985, 2 vol., 1454 p.

Petit, Aimé, *L'anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle : Le Roman de Thèbes, le Roman d'Énéas, le Roman de Troie, le Roman d'Alexandre*, Paris, Honoré Champion, 2002 [1980], 322 p.

Petit, Aimé, *Aux origines du roman : Le Roman de Thèbes*, Paris, Honoré Champion, 2010, 425 p.

Raynaud de Lage, Guy, *Les premiers romans français et autres études littéraires et linguistiques*, Genève, Droz, 1976, 238 p.

Ribémont, Bernard (dir.), *Études sur le Roman de Thèbes : Qui des sept arz set rien entendre*, Orléans, Paradigme, 2002, 212 p.

Walter, Philippe, *Le Bel Inconnu de Renaut de Beaujeu*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 353 p.

Le Premier Volume de Orose et le Rommant de Edipus (XV^e-XVI^e siècles)

Arseneau, Isabelle, « La fin salutaire du roman. Enquête sur le périclète des éditions illustrées d'Olivier de Castille (XV^e siècle) [en ligne] », dans Jean Devaux, Matthieu Marchal et Alexandra Velissariou (éd.), *Les premiers imprimés français et la littérature de Bourgogne (1470-1550). Actes du colloque international organisé à l'Université Littoral – Côte d'Opale, Dunkerque*, Paris, Honoré Champion, 2021, p. 1-24.

Avril, François, « Trois manuscrits napolitains des collections de Charles V et de Jean de Berry », dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 127, 1969, p. 291-328.

Beaulieu, Jean-Philippe, « Présentation. Le roman chevaleresque tardif : permanence, contamination, dissolution », dans *Études françaises*, vol. 32, n^o 1, printemps 1996, p. 3-5.

Bolher, Danielle, « Du roman au récit "light" : la mise en prose de *Cleomadés* au XV^e siècle. Réflexions sur le remaniement par abrègement », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e – XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 77-86.

Colau, Aline, « Les stratégies éditoriales des premiers libraires-éditeurs de textes français. Le cas d'Antoine Vérard (1485-1512). Présentation d'un projet de recherche », dans *Le Moyen Français*, n^o 80, 2017, p. 3-17.

Colombo Timelli, Maria, « Le XV^e siècle : proses et renouvellements », dans « *Par deviers Rome m'en revenrai errant* » : XX^e Congrès International de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes, Rome, Viella, 2017, p. 277-94.

Colombo Timelli, Maria, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex et Contexte », n° 11, 2010, 265 p.

Crescenzo, Richard, « Louis Le Roy et le statut du traducteur des Anciens au XVI^e siècle », dans *Le statut littéraire de l'écrivain*, Travaux de littérature, n° 20, 2007, p. 215-228.

Delage-Béland, Isabelle, *L'antiroman au risque de la réécriture. La redéfinition des stratégies intertextuelles et parodiques dans les mises en prose du Cligès et du Roman de la Violette*, mémoire de maîtrise, Université McGill, 2011, 151 p.

Delsaux, Olivier, « L'escripvain, le bibliophile et le philologue. Le manuscrit en moyen français comme lieu d'échanges à la cour », dans Isabelle Arseneau et Francis Gingras (dir.), *Cultures courtoises en mouvement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2011, p. 262-276.

Doutrepoint, Georges, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne ; Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Paris, Honoré Champion, 1909, 544 p.

Fabry-Tehranchi, Irène, « Écrire l'histoire de Stonehenge. Narration historique et fiction romanesque (XII^e-XV^e siècles) », dans Étienne Anheim, Pierre Chastang, Francine Mora-Lebrun et Anne Rochebouet (dir.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Encounters », n° 135, 2015, p. 131-147.

Foehr-Janssens, Yasmina, « La *Manekine* en prose de Jean Wauquelin, ou la littérature au risque du remaniement », dans *Cahiers de recherches médiévales*, n° 5, 1998, p. 107-123.

Gaullier-Bougassas, Catherine, *L'Histoire ancienne jusqu'à César ou Histoires pour Roger, châtelain de Lille, de Wauchier de Denain. L'Histoire de la Macédoine et d'Alexandre le Grand*, Turnhout, Brepols, coll. « Alexander redivivus », n° 4, 2012, 474 p.

Gaullier-Bougassas, Catherine, « Les renouvellements de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* dans l'imprimé d'Antoine Vérard, le *Volume d'Orose* (1491) », dans Paola Cifarelli, Maria Colombo Timelli, Matteo Milani et Anne Schoysman (dir.), *Raconter en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 279, 2017, p. 209-224.

Hemelryck, Tania Van, « Le livre mis en prose à la cour de Bourgogne », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e –*

XVI^e siècles, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex et Contexte », n° 11, 2010, p. 245-254.

Legaré, Anne-Marie, « Introduction », dans Cynthia J. Brown et Anne-Marie Legaré (dir.), *Les femmes, la culture et les arts en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex et Contexte », 2016, p. 1-12.

Moreau, Brigitte, *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI^e siècle, d'après les manuscrits de Philippe Renouard [en ligne]*, vol. 1, 2 et 3, Paris, Service des travaux historiques de la Ville de Paris, 1972.

Mounier, Pascale, « La situation théorique du roman en France et en Italie à la Renaissance », dans *Seizième Siècle*, n° 4, 2008, p. 173-193.

Okubo, Masami, « Antoine Vérard et la transmission des textes à la fin du Moyen Âge (première partie) », dans *Romania*, t. 25, n° 499-500, 2007, p. 434-480.

Petit, Aimé, « L'activité littéraire au temps des ducs de Bourgogne : Les mises en prose sous le mécénat de Philippe le Bon », dans *Synergies Inde*, n° 2, 2007, p. 59-65.

Petit, Aimé, « Transtextualité. Le *Roman de Thèbes*, de l'*Histoire Ancienne jusqu'à César* à la rédaction imprimée par Pierre Sergent », dans Paola Cifarelli, Maria Colombo Timelli, Matteo Milani et Anne Schoysman (dir.), *Raconter en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 279, 2017, p. 243-258.

Renoir, Alain, « A Note on the Prose Redactions of the *Roman de Thèbes* », dans *Notes and Queries*, vol. 200, décembre 1955, p. 508-509.

Rocatti, G. Matteo, « Le roman dans les incunables. L'impact des stratégies éditoriales dans le choix des titres imprimés », dans Anne Schoysman et Maria Colombo Timelli (dir.), *Le Roman français dans les premiers imprimés*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », n° 147, 2016, p. 95-126.

Réach-Ngô, Anne, « De la catégorisation bibliothéconomique du livre à la genèse éditoriale de l'œuvre : le cas des "trésors" imprimés à la Renaissance », dans Anne Réach-Ngô (dir.), *Seizième Siècle*, n° 10, 2014, p. 211-224.

Rochebouet, Anne, « De la terre sainte au Val de Loire : diffusion et remaniement de l'"Histoire Ancienne jusqu'à César" au XV^e siècle », dans *Romania*, vol. 134, n° 533/534, 2016, p. 169-203.

Rochebouet, Anne, « Les deux destructions de la ville de Troie : de la dérivation à la compilation dans les première, troisième et cinquième mises en prose du *Roman de Troie* », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex et Contexte », n° 11, 2010, p. 225-234.

Thiry, Claude, « Les mises en prose : bilan des études philologiques », dans Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex et Contexte », n° 11, 2010, p. 53-64.
 Thiry, Claude, « Le lyrisme de l'histoire dans l'œuvre des indiciers de Bourgogne », dans Danielle Bohler et Catherine Magnien Simonin (éd. et dir.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle) : actes du colloque du Centre Montaigne, Bordeaux, 19-21 septembre 2002*, Genève, Droz, 2005, p. 321-338.

Winn, Mary Beth, « Anthoine Vérard et l'art du livre », dans *Le Moyen Français*, vol. 69, 2011, p. 133-160.

Zink, Michel, « La littérature française aux XIV^e et XV^e siècles », dans Jean Frappier, Hans Robert Jauss et Erich Köhler (dir.), *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, C. Winter Universitätsverlag, vol. VIII, t. 1, 1988, p. 197-218.

Hellénisme

Boulhol, Pascal, *La connaissance de la langue grecque dans la France médiévale VI^e-XV^e s.*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2008, 213 p.

Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, « L'imaginaire de la langue grecque au Moyen Âge », dans Michel Zink (dir.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental. Actes du 15^e colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 8 & 9 octobre 2004*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2005, p. 147-157.

Dain, Alphonse, « L'écriture grecque du VIII^e siècle av. notre ère à la fin de la civilisation byzantine », dans *L'écriture et la psychologie des peuples*, Paris, Centre international de Synthèse, 1963, p. 167-182.

Fasseur, Valérie, « Michel Zink (dir.). La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental », dans *Anabases*, n° 6, janvier 2007, p. 277-279.

Gaullier-Bougassas, Catherine, « Un engouement pour la Grèce ancienne en Italie, en France et dans les Pays-Bas bourguignons », dans *Figures littéraires grecques en France et en Italie aux XIV^e et XV^e siècles*, Turnhout, Brepols Publishers, 2020, p. 5-22.

Renan, Ernest, *Histoire de l'étude de la langue grecque dans l'Occident de l'Europe depuis la fin du V^e siècle jusqu'à celle du XIV^e* (trad. Jean-Christophe de Nadaï), Paris, Cerf, 2009, 790 p.

Santucci, Monique, « Le Grec vu par des témoins du temps présent (XV^e et XVI^e siècles) », dans Jean Dufournet, Adelin Charles Fiorato et Augustin Redondo (dir.), *L'Image de l'autre Européen : XV^e-XVII^e siècles*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1992, p. 97-108.

Zink, Michel (dir.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental, actes du 15^e colloque de la Villa Kérylos (Beaulieu-sur-Mer, 8 et 9 octobre 2004) sous la présidence*

de Jean Leclant, Paris, Cahiers de la Villa « Kérylos », Diffusion De Boccard, n° 16, 2005, 220 p.